

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportman et l'ouvrier.



Livraison à domicile
Pour irrégularité
téléphonez à
HARBOU
Cité de Montréal
Bureau du Grand
Journal
1000, rue Saint-Jacques
Tous les
jours, à
l'heure
du service.

VOL. XXIV — No 238 Généralement beau; plus froid. MONTREAL, SAMEDI 15 JANVIER, 1927 Maximum: 32; Minimum: 11. PRIX: 15 CENTS SOUS

LA SESSION PROVINCIALE LA LEGISLATURE A AJOURNE SES SEANCES A MARDI

Breve séance vendredi. — Pas de nouvelles agences commerciales outre-mer

IMPULSION COMMERCIALE Les finances municipales mieux contrôlées. — La loi de 1925 réduit les em- prunts

(Tribune de la Presse)
Québec, 15 — Très courte séance, hier midi à l'Assemblée législative; elle n'a duré que quelques minutes, pour permettre de recevoir quelques pétitions. La Chambre s'est ensuite réunie à mardi après-midi.

Le premier bill de la session a été présenté hier par l'hon. L. A. Taschereau. Il apporte quelques modifications à la loi des compagnies. Au cours de la séance d'hier midi, le président de la Chambre a annoncé que les divers comités se réuniraient mardi prochain pour élire leurs présidents.

L'hon. M. Caron vient de faire une importante déclaration concernant le développement de nos marchés. Il a annoncé qu'il n'y aurait pas de nouvelles agences commerciales établies à l'étranger. Le gouvernement veut particulièrement développer notre agence commerciale de Londres.

FINANCES MUNICIPALES MIEUX CONTROLEES

Québec, 14 — Une amélioration sensible dans les finances des municipalités est à noter dans le rapport déposé devant la Chambre au cours de la semaine par l'hon. L. A. Taschereau, en sa qualité de ministre des Affaires Municipales. Depuis l'adoption de la loi de 1925, recommandant l'inspection des livres des municipalités par les inspecteurs à la solde du ministère, l'uniformité s'est fait remarquer dans la tenue des livres et cela a permis au ministère de tenir en contact plus étroit avec les affaires municipales. Le travail d'inspection ne s'est pas seulement limité aux affaires municipales, mais aussi aux questions scolaires, une innovation récente, qui d'après le rapport, a remporté un succès complet.

LE COMMERCE DU QUEBEC A L'ETRANGER

Québec, 14. — Il n'y aura pas de mesures extraordinaires prises pour développer plus particulièrement les relations commerciales entre le Québec et les autres pays, quoique l'on double d'efforts en Grande-Bretagne et dans les Indes Occidentales pour leur donner plus d'ampleur. C'est la réponse donnée par l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Industrie, quand on lui demanda si de nouvelles mesures seraient prises, comme conséquence de la déclaration faite dans le discours du Trône, à l'effet que les relations commerciales du Québec outre-mer subiraient une nouvelle impulsion.

L'honorable M. Caron a déclaré qu'il n'y aurait pas de commissaires nommés en France ou en Italie. Il ajouta que M. Harrison, le représentant commercial de la province à Londres, avait accompli un excellent travail et que ses rapports étaient de nature à encourager. Le marché des Indes Occidentales est l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement et les perspectives sont très encourageantes. Il n'y aura pas de nouveaux commissaires nommés pour le moment.

LE PROCUREUR GENERAL ET CETTE ENQUETE ROYALE

Québec, 14. — Le premier ministre Taschereau a déclaré, ce matin, qu'il n'y aurait probablement pas de commissaire royal nommé pour enquêter sur la tragédie du théâtre Lanier de Montréal, au cours de laquelle 75 enfants perdirent la vie. Le premier ministre a ajouté que le gouvernement attendait d'avoir en mains le rapport du commissaire des Enquêtes, dont l'enquête se continue actuellement, avant d'aviser aux mesures à prendre. Il ajouta qu'un rapport général suivrait de près les procédures de l'enquête.

UNE CAMPAGNE MENE E RONDEMENT, A ANTIGONISH

Une assemblée contradictoire aura lieu à Mulgrave, aujourd'hui - même

LA LUTTE BAT SON PLEIN

Les Hons J. L. Ralston, P. J. Veniot et Lucien Cannon y prennent part

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Mulgrave, N.-E., 14. — L'armée d'artisans électoraux qui a envahi le comté d'Antigonish-Guysboro, depuis ces dix derniers jours dans l'intérêt des dix candidats qui connaîtront leur sort mardi prochain, alors que les électeurs donneront un cesseur à feu l'honorable Douglas. Mulgrave a été envahi, ce soir, par cette petite armée, pour assister à l'assemblée contradictoire qui aura lieu à 9.30 heures, demain matin, entre William Duff, candidat libéral et l'honorable Dr W. N. Ralston, m.p.p. Ce sera le grand et dernier événement intéressant de la campagne qui se terminera mardi.

M. William Duff a longtemps représenté le comté de Lunenburg à la Chambre des communes et fut défait lors de la dernière élection générale. Le Dr Ralston représente ce comté au parlement provincial et est un ministre sans portefeuille du cabinet Rhodes. Les deux orateurs parleront chacun quarante-cinq minutes et M. Duff aura dix minutes de réplique.

Trois ministres du gouvernement fédéral seront aux côtés de M. Duff et il y aura aussi un grand nombre de députés fédéraux et provinciaux. A la suite d'assemblée, les artisans électoraux se répandront dans tout le comté pour les assemblées de dimanche soir. L'honorable J.-L. Ralston, ministre de la milice, et l'honorable Pierre-J. Veniot, ministre des postes, porteront la parole dans une assemblée libérale à Antigonish, demain, tandis que l'honorable Lucien Cannon, solliciteur général sera occupé ailleurs.

UNE VAGUE DE FROID VISITE LES PRAIRIES

Le mercure descend à 25 degrés en bas de zéro, à Regina

NEIGE ABONDANTE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 14. — La vague de froid du mois de janvier se maintient tous les jours dans les provinces des Prairies et le mercure est descendu très bas dans maints districts de l'ouest. A Regina, le thermomètre a enregistré 25 degrés en bas de zéro, à La Pas 24 degrés et à Winnipeg, 22 degrés.

Le bureau météorologique prédit de forts vents du nord-ouest, du temps beau et froid pour samedi.

DIX POUCEES ET DEMI DE NEIGE A VANCOUVER

Vancouver, C.B., 14. — Il est tombé dix pouces et demi de neige à Vancouver mercredi midi à jeudi midi.

A part quelques retards inévitables sur le réseau des tramways, le service a été généralement normal. Une pluie battante hier soir, le blanc manteau de neige a entièrement disparu.

VAGUE DE FROID ATTENDUE

Washington, 14. — Une vague de froid très rigoureuse se dirigeant vers le nord-est accompagnée de forts vents, et de neige, s'est répandue de la Nouvelle-Angleterre au nord de la Floride.

A International Falls, Minn., près de la frontière canadienne, le mercure est descendu à 27 degrés en bas de zéro.

Curtius échoue dans la formation du cabinet

(Cable de la Presse Associée)
Berlin, 14. — Les centristes du Reichstag ayant refusé de se rallier à une coalition des partis de la droite, dans la formation d'un cabinet, ont échoué aujourd'hui. C'est ce qu'a annoncé le Dr Julius Curtius, ministre du Commerce dans le cabinet Marx.

Le président von Hindenburg invita le Dr Curtius à former un nouveau ministère le 10 janvier dernier et depuis cette date, il a été très occupé à former un cabinet bourgeois, devant comprendre tous les partis de droite, y compris les nationalistes et les démocrates. Il est membre du parti populiste dans le ministère des Affaires Étrangères Stresemann est le chef.

SACAZA MENACE DE SOULEVER LES CONTREES LATINES

Contre "l'invasion Yankee au Nicaragua". — Protestation à Kellogg

VIF DEBAT AU SENAT

Les sénateurs expriment des opinions diverses sur la politique américaine

(Dépêche de la Presse Associée)
Mexico, 14. — Les dépêches provenant de Guatemala aux journaux de Mexico rapportent la nouvelle que Juan Sacaza, chef du gouvernement libéral, aurait envoyé une note au secrétaire d'Etat Kellogg, protestant contre "l'intervention nord-américaine au Nicaragua".

Le président Sacaza aurait aussi requis le retrait des forces navales américaines, autrement il demanderait aux puissances de l'Amérique Latine de prêter leur concours armé pour repousser l'invasion Yankee au Nicaragua.

LE NICARAGUA A L'AFFAIRE AU SENAT

Washington, 14. — Le débat sur la question Mexico-Nicaragua au Congrès aujourd'hui a roulé toute la journée sur une rupture possible des relations avec le Mexique concernant ses lois pétrolières et des attaques renouvelées contre la politique du gouvernement au Nicaragua et ses inquiétudes relativement aux menées communistes en Amérique Latine.

Les hauts fonctionnaires du gouvernement ont gardé leur silence coutumier mais le ministre du Nicaragua a émis une déclaration disant que la proposition du sénateur Borah, président du Comité des Affaires Étrangères du sénat, suggérant la tenue d'une nouvelle élection présidentielle au Nicaragua était impossible à exécuter en raison des clauses constitutionnelles.

Quelques démocrates ont ajouté leurs protestations à celles proférées hier par le sénateur Borah contre la politique américaine au Nicaragua, les sénateurs Hill de Washington et Heflin de l'Alabama, parlant brièvement.

Le sénateur La Follette, républicain du Wisconsin, tout en dénonçant la politique du Nicaragua, comme étant injustifiée et inconciliable, attaque directement le secrétaire Kellogg pour avoir produit au pays après sa comparution devant le comité des Affaires Étrangères du sénat une pièce mensongère de propagande, tendant à démontrer que les Soviets russes projettent de faire du Mexique leur base de concentration dans leurs attaques contre les Etats-Unis.

Le représentant Eaton, républicain du New-Jersey, a défendu vigoureusement la politique Coolidge en Amérique Latine et demande à ses collègues "s'ils appuieraient la présidence des Etats-Unis ou le président du Mexique".

En déclarant que le vrai danger au Mexique était le bolchevisme, Eaton déclara que les Etats-Unis ne pouvaient et ne resteraient pas spectateurs muets.

Il se plaignait que certains politiciens exploitaient au profit de leur parti cette question, tant au dedans qu'au dehors de la Chambre.

Le représentant Huddleston, démocrate de l'Alabama, en réponse, lut un article éditorial de journal décrivant la peur du bolchevisme du secrétaire Kellogg comme un exposé intellectuel non convaincant.

Le représentant Gilbert, reprenant le débat, plus tard, accusant le président Coolidge de prêter une oreille trop complaisante "au froissement des billets de banque" et demanda depuis quand les Etats-Unis étaient devenus les "huissiers collecteurs de l'Europe".

LA PRESSE ANGLAISE PRESSANT UN CONFLIT

Londres, 14. — Les revues hebdomadaires, dans leurs commentaires éditoriaux, sur la situation au Nicaragua, craignent que les Etats-Unis ne se laissent glisser sur la pente des hostilités avec le Mexique.

La revue proaméricaine "Spectator" dit: "Les Etats-Unis s'aperçoivent comment est dangereuse, tout comme d'ailleurs la Grande-Bretagne, la constaté, il y a longtemps, la pente de l'impérialisme. Si vous voulez être antiimpérialistes, comme nous sommes convaincus que les Etats-Unis veulent l'être, ne faites pas les premières pas, quelque grande que puisse être la tentation."

LES AFFAIRES A L'ETAT STAGNANT DANS HANKEOU

Les financiers et commerçants britanniques refusent de reprendre les affaires

LE STATU QUO

La propagande soviétique en Chine s'assimile de nouveaux partisans

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 14. — Les banquiers et marchands britanniques du district britannique de la cité d'Hankou, d'après les nouvelles qui parviennent ici, refusent toujours de reprendre la routine des affaires. Le chargé d'affaires O'Malley a refusé d'assumer la responsabilité de recommander la reprise des affaires sans avis préalable du gouvernement britannique.

Une dépêche faisant un récit des incidents des 3 et 4 janvier derniers, alors que l'agitation anti-britannique, de la part des coolies, était à son paroxysme, est parvenue au ministère des Affaires Étrangères de Grande-Bretagne aujourd'hui. Ce message mandait que 150 civils vivants dans les édifices de la Asiatic Petroleum Co., où ils étaient allés chercher refuge.

L'on prétend que le gouvernement s'est assuré l'opinion des diverses puissances relativement à la situation en Chine, et que ces points de vue, outre les rapports de M. O'Malley seront étudiés en détail lors d'une séance du conseil des ministres la semaine prochaine.

Les cercles officiels ajoutent que la question des établissements étrangers à Shanghai en est une purement internationale et non seulement britannique; que l'intérêt de la Grande-Bretagne n'a nullement l'intention d'intervenir dans les affaires domestiques de la Chine et ne décidera à sévir qu'en cas de nécessité, afin de protéger la vie et les propriétés de ses citoyens.

Ottawa, Ont., 14. — Une requête de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada demandant une révision du tarif sur les chaussures et souliers a été ajoutée à l'agenda des séances de la Commission du Tarif, qui inaugurera des séances de 1927, le 1er février prochain. Cette requête que la commission étudiera probablement le 3 février, demande entre autres:

Que la préférence britannique sur les chaussures, souliers, sandales etc., soit réduite de façon à se lire dans les formules tarifaires, 25 pour cent au lieu de 17-1/2 pour cent tel qu'actuellement.

Que la laine de poil de chameau servant à la fabrication des sandales et importée par les manufacturiers de sandales soit admise en franchise.

Que la loi des douanes soit révisée de façon à ce que la valeur des droits ne soit pas moindre que le coût de production de marchandises semblables sur les principaux marchés du pays d'exportation, avec en plus un profit raisonnable.

Que la limite actuelle de droit de "dumping" à 15 pour cent "ad valorem" soit rappelée.

ON CONSTRUIT 875 PONTS METALLIQUES EN DIX-HUIT ANS

L'hon. A. Galipeault dépose son rapport couvrant les activités de ses deux ministères

(Dépêche spéciale)
Québec, 14. — L'hon. A. Galipeault, ministre du Travail et des Travaux publics, a déposé sur le bureau de la Chambre, son rapport général, couvrant les activités de ses deux ministères au cours de l'année fiscale finissant au mois de juin 1926.

Entre autres rapports contenus dans cette revue générale, nous remarquons celui de M. Louis Guyon, sous-ministre du Travail, qui contient un aperçu des résultats obtenus par les différentes branches de son département.

"Pour ne parler que des lois qui visent particulièrement le bien-être, la santé et la sécurité des ouvriers dans les établissements industriels, dit M. Guyon, mesures saluées dans le temps comme une délivrance et une garantie pour l'avenir, il est indéniable que les fabriques, les petits ateliers, même sont aujourd'hui organisés avec un bien plus grand souci de la santé et du confort des ouvriers."

Au sujet des bureaux de placement provinciaux, M. J. Ainey, sous-intendant général, déclare qu'il y a eu de places à Montréal, 13,223 personnes, par l'entremise du bureau provincial, pour l'année finissant le 30 juin 1926.

M. Ivan Vallée, ingénieur-en-chef pour la construction et l'entretien des ponts-routiers annonce que du 1er juillet 1908 au 1er juillet 1926, 875 ponts métalliques ont été construits avec l'aide du gouvernement provincial, au coût de \$9,686,808.28. Le nombre de ponts en construction à cette dernière date était de 47.

Autre coup de filet de la police française

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 14. — La police française, continuant l'épuration d'une prétendue bande de bandits internationaux, a arrêté aujourd'hui trois Américains qui, prétendent, seraient en relations étroites avec les trois filous arrêtés hier.

LES AFFAIRES A L'ETAT STAGNANT DANS HANKEOU

Les financiers et commerçants britanniques refusent de reprendre les affaires

LE STATU QUO

La propagande soviétique en Chine s'assimile de nouveaux partisans

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 14. — Les banquiers et marchands britanniques du district britannique de la cité d'Hankou, d'après les nouvelles qui parviennent ici, refusent toujours de reprendre la routine des affaires. Le chargé d'affaires O'Malley a refusé d'assumer la responsabilité de recommander la reprise des affaires sans avis préalable du gouvernement britannique.

Une dépêche faisant un récit des incidents des 3 et 4 janvier derniers, alors que l'agitation anti-britannique, de la part des coolies, était à son paroxysme, est parvenue au ministère des Affaires Étrangères de Grande-Bretagne aujourd'hui. Ce message mandait que 150 civils vivants dans les édifices de la Asiatic Petroleum Co., où ils étaient allés chercher refuge.

L'on prétend que le gouvernement s'est assuré l'opinion des diverses puissances relativement à la situation en Chine, et que ces points de vue, outre les rapports de M. O'Malley seront étudiés en détail lors d'une séance du conseil des ministres la semaine prochaine.

Les cercles officiels ajoutent que la question des établissements étrangers à Shanghai en est une purement internationale et non seulement britannique; que l'intérêt de la Grande-Bretagne n'a nullement l'intention d'intervenir dans les affaires domestiques de la Chine et ne décidera à sévir qu'en cas de nécessité, afin de protéger la vie et les propriétés de ses citoyens.

Ottawa, Ont., 14. — Une requête de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada demandant une révision du tarif sur les chaussures et souliers a été ajoutée à l'agenda des séances de la Commission du Tarif, qui inaugurera des séances de 1927, le 1er février prochain. Cette requête que la commission étudiera probablement le 3 février, demande entre autres:

Que la préférence britannique sur les chaussures, souliers, sandales etc., soit réduite de façon à se lire dans les formules tarifaires, 25 pour cent au lieu de 17-1/2 pour cent tel qu'actuellement.

Que la laine de poil de chameau servant à la fabrication des sandales et importée par les manufacturiers de sandales soit admise en franchise.

Que la loi des douanes soit révisée de façon à ce que la valeur des droits ne soit pas moindre que le coût de production de marchandises semblables sur les principaux marchés du pays d'exportation, avec en plus un profit raisonnable.

Que la limite actuelle de droit de "dumping" à 15 pour cent "ad valorem" soit rappelée.

Une fraternité des "peuples opprimés"

(Cable de la Presse Associée)
Hankou, 14. — La société amicale des "Peuples Opprimés", dont suit à son programme de radiation du soi-disant "impérialisme" dans le monde, a ouvert un bureau ici pour l'enregistrement de tous les Hindous, Coréens, Annamites et autres qui seront aptes à faire de la propagande.

Seize Hindous se sont enrégistrés. Onze ont reçu des postes dans l'organisation de propagande du parti Kuomintang, qui domine la situation dans le gouvernement nationaliste de Chine. Les Hindous ensuite paraderont dans les rues du district britannique, ayant en tête l'étendard nationaliste de Canton.

Le général Chang-Kai-Shek, commandant en chef des armées nationalistes et J. Borodin, aviseur russe du gouvernement, ont fréquemment déclaré que les nationalistes ne possèdent pas seulement de libérer la Chine de l'impérialisme mais aussi tous les autres pays du monde. L'inscrite sur la liste des nations impérialistes et les Etats-Unis viennent en second, en raison de son gouvernement établi aux Philippines.

Electrification de ce chemin de fer

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 14. — Au cours d'une causerie prononcée devant le club Kiwanis, de Saint-Boniface, aujourd'hui, le Dr Elliott, commissaire du nord manitobain, a déclaré qu'il serait fort possible que le nouveau chemin de fer de la Baie d'Hudson soit mis à l'électricité.

Le pouvoir hydraulique dans le nord de la province, dit-il, est évalué à environ 3,500,000 chevaux-vapeur. Il serait facile avec le temps de le développer et cela permettrait l'électrification du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Un télégramme à Coolidge

(Dépêche de la Presse Associée)
St-Paul, Minn., 14. — Le gouverneur Theodore Christianson, du Minnesota, a fortement insisté auprès du président Coolidge aujourd'hui dans un télégramme demandant au président d'entrer en pourparlers immédiats avec le Canada, relativement à la construction de la route maritime des Grands Lacs au fleuve St-Laurent.

Le gouverneur dit que le centre américain souffre d'un malaise économique sérieux principalement dû au défaut de moyens de transport maritime.

LA RADIOPHONIE RELIERA BIENTOT LES DOMINIONS

Epreuves concluantes en Australie, du système à rayons de Marconi

UN ENCERCLEMENT

Les conversations d'un pays à l'autre seront moins dispendieuses qu'à N.-York

(C. P. C. via Reuter)
Melbourne, Australie, 14. — Le projet conçu par le ministère des Postes britannique de relier les diverses parties de l'Empire au moyen du système radiophonique à rayons a accompli un progrès de plus, grâce au succès qui a couronné les expériences faites en vertu de ce système établi entre l'Angleterre et l'Australie. Les expériences ont été des plus satisfaisantes, mande-t-on. Il a été transmis aisément 225 mots à la minute dans chaque direction. Cette rapidité de transmission est deux fois plus considérable que celle requise par le ministère des Postes. Le système de télégraphie sans fil à rayons peut être facilement adapté aux communications radiophoniques, à un coût relativement minime.

Le système radiophonique et à rayons Anglono-Canada, dont le poste canadien est situé à Drummondville, P.Q., a déjà prouvé son efficacité, des conversations s'étant effectuées récemment entre Ottawa et Londres. Les postes de l'Afrique-Sud et de l'Inde sont sur le point d'être parachèvement et le poste de l'Afrique-Sud sera en communication directe avec l'Angleterre le mois prochain. L'on croit que le service australien et le service Australo-Canada sera ajouté presque immédiatement au service établi entre le Canada et l'Angleterre.

Le coût d'exploitation et d'utilisation de ces services sera beaucoup moins dispendieux que le nouveau système radiophonique N.-York-Londres, lequel coûte \$25.00 par minute. Cette innovation a été introduite par le ministère des Postes britannique et les appareils de transmission à rayon sont beaucoup moins dispendieux d'installation et d'opération que ceux utilisés pour la transmission radiophonique ordinaire.

Des que les postes de l'Afrique-Sud et des Indes seront en mesure de fonctionner, c'est-à-dire d'ici quelques mois, les Dominions seront directement reliés par des lignes de transmission radiophonique pouvant transmettre 100 mots de cinq lettres à la minute, sept heures par jour.

LA CONVENTION DES FERMIERS - UNIS DU MANITOBA S'AJOURNE

Les délégués retournent dans leurs foyers après quatre jours de séance

L'AGRICULTURE D'ABORD

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Portage La Prairie, Man., 14. — Les Fermiers-Unis et Fermiers-Unies du Manitoba sont retournés dans leurs foyers, après une convention qui a duré quatre jours ici, entendant encore tinter dans leurs oreilles l'exhortation: Tenez-vous sur vos gardes et protégez jalousement vos intérêts", particulièrement en ce qui concerne les questions de transport, de tarif, des taxes et des crédits.

L'appel a été lancé par John W. Ward, secrétaire du Conseil Canadien d'Agriculture qui a fait une revue bien fournie des progrès des fermiers unis du Dominion dans leurs tentatives d'amélioration de l'état de leur industrie et des conditions en général dans le pays.

Une activité fébrile a régné au cours de la convention vers la fin des délibérations. Des résolutions furent adoptées se rapportant à l'impôt sur le revenu, la température, les terres des soldats, etc. Plusieurs autres ayant trait à l'immigration, la qualité du grain, les amendements à la loi municipale du Manitoba et aux changements constitutionnels, ont été référés au bureau des directeurs et aux bureaux de districts pour reconformation.

La convention a approuvé les recommandations rédigées par les éleveurs de bêtes à cornes, demandant une révision complète de la loi des bestiaux et produits des bestiaux. Le principal changement proposé est la nomination d'une commission spéciale devant mettre la loi en vigueur.

En prononçant son discours, M. Ward déclara que peu importe le succès remporté par les coopératives dans leur obtention de bons prix pour les produits, ces dernières ne résoudraient les problèmes économiques des agriculteurs tant que l'argent reçu ne sera pas suffisant à l'achat au profit du producteur des quantités de marchandises qu'ils doivent avoir afin de pouvoir vivre et donner un bon rendement.

Paul Doumer élu président du Sénat

(Dépêche de la Presse Associée)
Paris, 14. — M. Paul Doumer, ex-ministre des Finances, a été aujourd'hui élu président du sénat français, succédant à M. de Selves, qui a été défait lors de l'élection de dimanche dernier.

M. Doumer appartient au parti radical, lequel groupe contrôle maintenant les présidences du sénat et de la Chambre des Députés. Fernand Buisson, représentant l'extrême-gauche, a été élu président de la Chambre mardi dernier.

M. Wentworth déclara que les milieux financiers s'intéressaient considérablement au Dominion, non seulement en raison de ses perspectives, "mais en raison de la mentalité de son gouvernement et de ses citoyens, de qui l'on peut attendre à être bien traité". Il prédit que les dix prochaines années seraient témoin d'un développement intense des zones minières et déclara que le Canada "pouvait entrer dans une ère de prospérité sans précédent dans son histoire".

LE MEXIQUE MET EN VIGUEUR LA LOI PETROLIERE

Des compagnies de Tampico se voient refuser l'autorisation d'exploiter leurs puits

UNE SENSATION

L'incertitude continue à régner. — Mgr Diaz serait au Guatemala

(Dépêche de la Presse Associée)
Tampico, Mexique, 14. — Le gouvernement mexicain a refusé aux compagnies pétrolières qui n'ont pas reconnu la légalité des nouveaux règlements sur l'huile, l'autorisation de creuser des puits. Cette déclaration a créé toute une sensation ici.

Un télégramme annonçant l'annulation des permis concédés après le 31 décembre, a été reçu par la Huasteca Oil Co. de son représentant à Mexico.

Les producteurs d'huile disent que cette décision va affecter énormément la production de l'huile dans ce district jetant des milliers d'ouvriers sur le pavé et impliquant des pertes financières non seulement aux compagnies d'huile mais aussi au commerce local.

SITUATION INCERTAINE

Mexico, 14. — La perspective générale de la situation mexicaine semblait plus brillante aujourd'hui, dans l'opinion des cercles officiels du gouvernement, au sujet des troubles domestiques et des relations internationales. En dépit de cet optimisme, cependant, certains observateurs considèrent encore la situation comme équivoque, si ce n'est parsemée d'embûches d'une certaine gravité.

Les discours prononcés hier devant le Comité des Affaires Étrangères du Sénat américain par le sénateur William E. Borah, insistant pour que les Etats-Unis adoptent une nouvelle politique en Amérique Latine et un arbitrage de l'imbroglio avec le Mexique concernant les nouvelles lois pétrolières; la dégradation par Ricardo Treviño, secrétaire général de la Fédération Régionale du Travail et Aaron Saenz, que le Mexique est sous l'influence du bolchevisme, et la déclaration du ministère de la guerre que tous les bandits et rebelles seront exterminés, tout ceci réuni fait entrevoir aux fonctionnaires du gouvernement une meilleure perspective de la situation en général. Dans l'intervalle, cependant, des nouvelles parvenaient dans la capitale, de nouveaux soulèvements à l'intérieur du pays.

Le mystère entoure la disparition de Mgr Diaz, secrétaire de l'Épiscopat catholique. Après son arrestation, lundi dernier, l'on disait que sa déportation avait été ordonnée par le gouvernement, mais depuis ce temps, le silence a enveloppé ses allées et venues. Les chefs catholiques, inquiets au sujet de l'évêque, craignent que leur pays natal soit le coup d'accusation de rébellion de la part du gouvernement. Le gouvernement a récemment accusé l'épiscopat d'être responsable de la série de soulèvements contre les autorités.

Les intérêts commerciaux américains anticipent avec appréhension la mise à exécution des propositions des sociétés Latino-Américaines de Mexico, demandant un boycott général des marchandises américaines sur toute l'étendue du territoire Hispano-Américain, à titre de protestation contre la politique des Etats-Unis au Nicaragua. Jusqu'ici, il n'apparaît pas que de tels signes avant-coureurs de boycott se soient révélés ou que ces propositions n'aient pas plus loin que les discours enflammés prononcés à ce sujet.

MGR DIAZ A GUATEMALA

Mexico, 14. — Les cercles catholiques ici ont reçu un message privé de Guatemala mandant que l'évêque Mgr Diaz était arrivé dans cette ville. Cette nouvelle n'a cependant pu être confirmée.

Mgr Diaz est disparu depuis lundi dernier alors qu'il fut arrêté et que son expulsion eût été décidée.

VINGT-TROIS MORTS DANS CETTE EXPLOSION

Tampico, Mexique, 14. — Vingt-trois débardeurs mexicains sont morts comme conséquence de l'explosion survenue hier, alors qu'ils chargeaient le vapeur anglais "Essex Isles". Onze hommes furent brûlés à mort à l'intérieur du navire quand l'explosion se produisit. Vingt-neuf autres furent transportés en toute hâte dans un hôpital et douze d'entre eux moururent en cours de route. Le directeur de l'hôpital a déclaré que deux hommes sur vingt-neuf débardeurs survivraient à leurs blessures.

La finance et nos ressources minières

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 14. — M. H. A. Wentworth, un financier haut coté de Boston, Mass., a déclaré, aujourd'hui au cours d'une causerie prononcée devant la Chambre des Mines du Manitoba: "A l'heure actuelle, cette coté du monde de la finance s'intéresse au développement des ressources minières, tourne ses yeux vers le Canada pour en assurer une exploitation extraordinaire".

M. Wentworth déclara que les milieux financiers s'intéressaient considérablement au Dominion, non seulement en raison de ses perspectives, "mais en raison de la mentalité de son gouvernement et de ses citoyens, de qui l'on peut attendre à être bien traité". Il prédit que les dix prochaines années seraient témoin d'un développement intense des zones minières et déclara que le Canada "pouvait entrer dans une ère de prospérité sans précédent dans son histoire".

UNE VICTOIRE FACILE POUR MARCONI, A LA PISTE DE MIAMI

Le descendant de Omar Khayyam a défilé Washakie et Roycroft, hier après-midi, en Floride. — Portia, conduit par Pony McAtee, vainqueur des deux ans.

LES AUTRES PISTES DU SUD

Miami, Floride, 14. — Marconi a répété sa bonne course d'hier, cet après-midi, et il a gagné la cinquième course, qui figurait comme épreuve principale. La course, ouverte à la division de quatre ans et plus, ne réunissait que trois partants et Washakie ainsi que Roycroft ont fini dans l'ordre mentionné. Le vainqueur était favori et rapporta \$3.60 pour la mise habituelle.

La course de la division de deux ans, la troisième à l'après-midi, a été gagnée par Portia, de l'établissement E. B. McLean, de Washington. Lady Hainaut est classée deuxième et Out Step a obtenu le troisième argent. Le vainqueur a payé plus de deux pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Résultats des courses de cet après-midi:

Première course, 6 furlongs — 1. Leatherwood 115, P. Walls \$4.90, 3.10, 2.70; 2. Take A Chance 108, Barnett \$5.90, 4.00; 3. Byway 108, Dabois \$3.50, Temps 1:12 4-5. Alex. Woodville, o-Kenington, Lad, Volt, o-Basket, Pénis, The Engineer, o-Boch, Highwayman, Lemore, o-Contract, o-Gravestone, Bessie Gershel ont aussi couru.

o-Champ.

Deuxième course, 1-1/2 mille — 1. Normana 107, Garnett \$11.80, 6.50, 4.00; 2. Redstone 112, Abel \$4, 3.50; 3. Red Wine 112, Geving \$5.90, Temps 1:48 4-5. Belle Claire, Revolt, Hanky Rice, Coyne, Dream of the Valley ont aussi couru.

Troisième course, 2 furlongs — 1. Portia 119, McAtee \$6.20, 3.00, 3.00; 2. Lady Hainaut 119, C. Walls \$3, 3.00; 3. Out Step 119, Abel \$5.40, Temps 2:25 2-5. o-Jeanne Heier, Nellie Blue Eyes, Rose of Kildare, o-Strong Policy, Fire Fairy, o-Philips First, Miss Fire, Reprove, Wakeful, o-Khuaki, Campbell, o-Billie W. ont aussi couru.

o-Champ.

Quatrième course, 5-1/2 furlongs — 1. Woodcock 114, Abel \$3.50, 3.20, 2.50; 2. Hoback 114, Zucchini \$16.80, 7.80; 3. o-Rosetta Stone 107, Dubois \$2.80, Temps 1:06 4-5. Colleen O. Joan Shirley, Big Mosquito, Compensation, Miss Ann, o-Grey Face, o-Oaman, Fairy Maiden, o-Croissantina, Keydet, Spanish Castle ont aussi couru.

o-Champ.

Cinquième course, 1-1/2 mille — 1. Marconi 117, W. Garner \$3.60; 2. Washakie 108, Workman; 3. Roycroft 105, Steele, Temps 1:46 3-5.

Sixième course, 1-1/2 mille — 1. Lingard 105, Brent \$20.30, 12.60, 7.10; 2. Moses 110, Zucchini \$51.30, 18.60; 3. Betsy Bacon 107, Clelland \$9.70, Temps 1:49 1-5. Greek Friar, Virginus, Silgo Branch, Spugs, Clay Pigeon, Street Liz, Gloria Quayle ont aussi couru.

Septième course, 1-1/2 mille — 1. Capt. Martin 117, Dubois \$10.10, 5.50, 3.00; 2. Berkeley Square 108, Walker \$11.50, 6.90; 3. Agnes Call 106, Cheatham \$17.60, Temps 1:47 3-5. Cloister, Dunmore, Xtra, Sandrae, Cameo, Comet ont aussi couru.

o-Champ.

Cinquième course, 5-1-2 furlongs. — man 115, Blue Beans 115, W. Grazer 115, Swardman 115, Blue Beans 115, Runback 115, Culpeper 115, Gracious Gift 115, Hominy 115, Blue Diamond 115, Slammerkin 110, All Blue 115, Little Dear 110, My Son 115, Plotter 115, Polymel 115, Trifle 110, Excess 115, Graylins Lady 110, War Flame 115.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs. — Compass 106, Handicap 106, Policeman Day 109, Good Shepherd 110, War Eagle 113, Fine Champagne 105, Lucullus 106, Azure 104.

Troisième course, 1-1-8 mille. — Bartfield 107, Revelation 111, Just Fols 112, Alleviator 107, Midwestern 107, Barney Stone 111.

Quatrième course, 6 furlongs. — a-Sanola 110, Masetta 100, J. Fred A. 115, Liane 100, Joe Marrone III 110, Mayfair 105, Ragweed 10, Priceman 110, Courageous 110, aAn, Marrone II 107, Ato 105.

a-Entrée Sanola.

Cinquième course, 1 mille 70 verges. — Colleen O. 103, Pippin 111, Three D's 116, Handys Bend 110, Foxey Peter 108, Bunthorne 108, Mercedes E. 108, Juniors Nurse 111, Benny Rubin 105, Grey Face 108.

Sixième course, 6 furlongs. — Floral King 110, Orates II 105, Queen Clara 105, McCulloch 107, Caporal II 107, Sandy Hatch 113, Bedlam 113, Little Asbestos 116, Gynkhana 108, Vulnad 112, Gareth 110.

Septième course, 1-1-8 mille. — Harlan 111, North Breeze 111, Galloping Shoes 112, Hanky Rice 111, Lison 107, Flagship 112, Cereulean 110.

A La Havane

La Havane, Cuba, 14. — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Oriental:

Première course, 5-1-2 furlongs. — man 115, Blue Beans 115, W. Grazer 115, Swardman 115, Blue Beans 115, Runback 115, Culpeper 115, Gracious Gift 115, Hominy 115, Blue Diamond 115, Slammerkin 110, All Blue 115, Little Dear 110, My Son 115, Plotter 115, Polymel 115, Trifle 110, Excess 115, Graylins Lady 110, War Flame 115.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs. — Compass 106, Handicap 106, Policeman Day 109, Good Shepherd 110, War Eagle 113, Fine Champagne 105, Lucullus 106, Azure 104.

Troisième course, 1-1-8 mille. — Bartfield 107, Revelation 111, Just Fols 112, Alleviator 107, Midwestern 107, Barney Stone 111.

Quatrième course, 6 furlongs. — a-Sanola 110, Masetta 100, J. Fred A. 115, Liane 100, Joe Marrone III 110, Mayfair 105, Ragweed 10, Priceman 110, Courageous 110, aAn, Marrone II 107, Ato 105.

a-Entrée Sanola.

Cinquième course, 1 mille 70 verges. — Colleen O. 103, Pippin 111, Three D's 116, Handys Bend 110, Foxey Peter 108, Bunthorne 108, Mercedes E. 108, Juniors Nurse 111, Benny Rubin 105, Grey Face 108.

Sixième course, 6 furlongs. — Floral King 110, Orates II 105, Queen Clara 105, McCulloch 107, Caporal II 107, Sandy Hatch 113, Bedlam 113, Little Asbestos 116, Gynkhana 108, Vulnad 112, Gareth 110.

Septième course, 1-1-8 mille. — Harlan 111, North Breeze 111, Galloping Shoes 112, Hanky Rice 111, Lison 107, Flagship 112, Cereulean 110.

A La Havane

La Havane, Cuba, 14. — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Oriental:

Première course, 5-1-2 furlongs. — man 115, Blue Beans 115, W. Grazer 115, Swardman 115, Blue Beans 115, Runback 115, Culpeper 115, Gracious Gift 115, Hominy 115, Blue Diamond 115, Slammerkin 110, All Blue 115, Little Dear 110, My Son 115, Plotter 115, Polymel 115, Trifle 110, Excess 115, Graylins Lady 110, War Flame 115.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs. — Compass 106, Handicap 106, Policeman Day 109, Good Shepherd 110, War Eagle 113, Fine Champagne 105, Lucullus 106, Azure 104.

Troisième course, 1-1-8 mille. — Bartfield 107, Revelation 111, Just Fols 112, Alleviator 107, Midwestern 107, Barney Stone 111.

Quatrième course, 6 furlongs. — a-Sanola 110, Masetta 100, J. Fred A. 115, Liane 100, Joe Marrone III 110, Mayfair 105, Ragweed 10, Priceman 110, Courageous 110, aAn, Marrone II 107, Ato 105.

a-Entrée Sanola.

Cinquième course, 1 mille 70 verges. — Colleen O. 103, Pippin 111, Three D's 116, Handys Bend 110, Foxey Peter 108, Bunthorne 108, Mercedes E. 108, Juniors Nurse 111, Benny Rubin 105, Grey Face 108.

Sixième course, 6 furlongs. — Floral King 110, Orates II 105, Queen Clara 105, McCulloch 107, Caporal II 107, Sandy Hatch 113, Bedlam 113, Little Asbestos 116, Gynkhana 108, Vulnad 112, Gareth 110.

Septième course, 1-1-8 mille. — Harlan 111, North Breeze 111, Galloping Shoes 112, Hanky Rice 111, Lison 107, Flagship 112, Cereulean 110.

A La Havane

La Havane, Cuba, 14. — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Oriental:

Première course, 5-1-2 furlongs. — man 115, Blue Beans 115, W. Grazer 115, Swardman 115, Blue Beans 115, Runback 115, Culpeper 115, Gracious Gift 115, Hominy 115, Blue Diamond 115, Slammerkin 110, All Blue 115, Little Dear 110, My Son 115, Plotter 115, Polymel 115, Trifle 110, Excess 115, Graylins Lady 110, War Flame 115.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs. — Compass 106, Handicap 106, Policeman Day 109, Good Shepherd 110, War Eagle 113, Fine Champagne 105, Lucullus 106, Azure 104.

Troisième course, 1-1-8 mille. — Bartfield 107, Revelation 111, Just Fols 112, Alleviator 107, Midwestern 107, Barney Stone 111.

Quatrième course, 6 furlongs. — a-Sanola 110, Masetta 100, J. Fred A. 115, Liane 100, Joe Marrone III 110, Mayfair 105, Ragweed 10, Priceman 110, Courageous 110, aAn, Marrone II 107, Ato 105.

a-Entrée Sanola.

Cinquième course, 1 mille 70 verges. — Colleen O. 103, Pippin 111, Three D's 116, Handys Bend 110, Foxey Peter 108, Bunthorne 108, Mercedes E. 108, Juniors Nurse 111, Benny Rubin 105, Grey Face 108.

Sixième course, 6 furlongs. — Floral King 110, Orates II 105, Queen Clara 105, McCulloch 107, Caporal II 107, Sandy Hatch 113, Bedlam 113, Little Asbestos 116, Gynkhana 108, Vulnad 112, Gareth 110.

Septième course, 1-1-8 mille. — Harlan 111, North Breeze 111, Galloping Shoes 112, Hanky Rice 111, Lison 107, Flagship 112, Cereulean 110.

A La Havane

La Havane, Cuba, 14. — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Oriental:

Première course, 5-1-2 furlongs. — man 115, Blue Beans 115, W. Grazer 115, Swardman 115, Blue Beans 115, Runback 115, Culpeper 115, Gracious Gift 115, Hominy 115, Blue Diamond 115, Slammerkin 110, All Blue 115, Little Dear 110, My Son 115, Plotter 115, Polymel 115, Trifle 110, Excess 115, Graylins Lady 110, War Flame 115.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs. — Compass 106, Handicap 106, Policeman Day 109, Good Shepherd 110, War Eagle 113, Fine Champagne 105, Lucullus 106, Azure 104.

Troisième course, 1-1-8 mille. — Bartfield 107, Revelation 111, Just Fols 112, Alleviator 107, Midwestern 107, Barney Stone 111.

Quatrième course, 6 furlongs. — a-Sanola 110, Masetta 100, J. Fred A. 115, Liane 100, Joe Marrone III 110, Mayfair 105, Ragweed 10, Priceman 110, Courageous 110, aAn, Marrone II 107, Ato 105.

a-Entrée Sanola.

Cinquième course, 1 mille 70 verges. — Colleen O. 103, Pippin 111, Three D's 116, Handys Bend 110, Foxey Peter 108, Bunthorne 108, Mercedes E. 108, Juniors Nurse 111, Benny Rubin 105, Grey Face 108.

Sixième course, 6 furlongs. — Floral King 110, Orates II 105, Queen Clara 105, McCulloch 107, Caporal II 107, Sandy Hatch 113, Bedlam 113, Little Asbestos 116, Gynkhana 108, Vulnad 112, Gareth 110.

Septième course, 1-1-8 mille. — Harlan 111, North Breeze 111, Galloping Shoes 112, Hanky Rice 111, Lison 107, Flagship 112, Cereulean 110.

9.00; 2. Sleepy Head 110, W. Harvey \$11.20, 5.60; 3. George Dever 105, Arnold \$24, Temps 1:59. Hawk Eye, Loyal H. Hall, Dolly Ray, Jact, Rust, o-French Lady, o-Running Fox, Sir Ralph ont aussi couru.

o-Champ.

Septième course, 1-1-8 mille — 1. Lenchamps 105, J. Mazone \$14.60, 8.20, 5.40; 2. Glance 105, Church \$16.20, 13.40; 3. Compromise 105, F. Stevens \$3, Temps 2:00 3-5. Transfer, o-Untried, Hindostan, Droway Waters, Sea Court, Six Sixty, Sporty McGee, ont aussi couru.

LES INSCRITS A N-ORLEANS

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi:

Première course, \$1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Sea Bee 102, Stinson 114, Pomeracane 110, Rushee 1101, Greenback 109, Rosemary Ryan 110, Coy 109, Wamba 107, Huon Pine 116, Swizzle 102, Engadine 103, Forward Pass 112, Auzi eligibles: Zeka 115, Ensign 112, Cloud Idolizer 109, Lady Bountiful 109, Love Child 112, Old Foxy 106.

Deuxième course, \$1,200, The Aero Handicap, 3 ans, 6 furlongs. — Henry Sommer 103, Master Walter 103, La Morle 101, Doraborn 103, Medley 108, Comrade 106, aTiptop 105, Pretzy Miss 103, aOverlooked 102, Two Pals 105.

o-Entrée Greentree stable.

Troisième course, \$1,200, The Valiant, 4 ans et plus, 6 furlongs. — aGad 101, Malvina B. 108, Little Vt. 108, Bird Behave 106, All Baba 106, Shark 113, Stampalide 1131 aBrilliant 108.

o-Entrée Mrs W. J. Potter.

Quatrième course, \$2,500, The A. B. Dede Memorial, 3 ans et plus, 1 mille. — aBroadway Jones 128, Arabian 102, aBeneficial 109, oShark 106, bOld Slip 111, cGrand Dad 103, dBolton 102, Cartoon 100, dAregal 109, cHoplees 107, Great Sport 102, Huntsman 105, aNavigator 118, Brilliant 103, ePeter Peter 106, Banton 111.

o-Entrée Idle Hour Farm.

o-Entrée G. Collins.

o-Entrée W. S. Heaton.

o-Entrée Durnell.

o-Entrée Greentree stable.

Cinquième course, \$1,200, à réclamer, The Old Town Handicap, 3 ans et plus, 1-1/2 mille. — Harass 105, Felix 105, Ballot Brush 105, Lancaster 104, David L. 107, Hopeless 112, aGeorge Demar 107, War Man 110, aMassion 104, Jenny Dear 100, Grand Bay 103.

o-Entrée C. L. Burnell.

Sixième course, \$1,200, à réclamer, 1-1/2 mille. — Russell 113, Fire Rock 111, Button 110, Ocean Current 109, Blue Hill 110, Dancing Fool 113, Balboa 105.

Septième course, \$1,200, à réclamer, 4 ans et plus, 1-1/4 mille. — Blow Horn 104, Richelleu 105, Briggs Buchanan 105, Doughoregan 110, Prince Hamlet 108, Kumonin 110, Ticker 110, Firetoma 110, Ramkin 105, Payman 109.

A Longwood

Longwood, Floride, 14. — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Seminole:

Première course, 5 furlongs 1er — George Kuffan 111, 3.40, 2.80, 2.60; 2. Helen of Troy, 109, 4.60, 3.20; 3. Safeguard, 106, 2.60, Volt, Kasket Picnic, The Engineer, Beljoy, County Times, Serbian, Dick Love, Enos ont aussi couru.

Deuxième course, 1 mille 70 verges: 1er, Maimonides 109, 3.60, 2.60, 2.60; 2. Rag Man 100; Request, 103, 4.00, Temps 1:48. Aghamore, Hoy, Assent, Zoie ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs: 1er, Messines 108, 24.00, 10.00, 4.40; 2. The Colonel 112, 6.00, 4.0; 3. Dust Brush, 110, 3.20, Temps 1:14 2-5. Madam Vennie, Froth, Black Air, Kathleen K., Pat Hampton ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille: Lena R. 106, 48.80, 10.80, 2.80; 2. Monteaige, 97, 7.00, 4.40; 3. Harp of the North, 2.60, Temps 1:43 2-5. C. T. Worthington, Bengalese, Pierre Rhue, Miss Nancy ont aussi couru.

Cinquième course, 1-1/2 furlongs: 1er, Coral Reef 106, 6.80, 3.60, 3.00; 2. Sentiment II, 3.00, 3.00; 3. Lou Shank 110, 2.8, Temps 1:07 2-5. Adorable, Bell Song, Old Top, Lamp Ward, Mercury ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 70 verges: 1er, Mountain Chief 101, 3.00, 2.20, 2.20; 2. Quinham 107, 2.40, 2.20; 3. La Kross 106, 2.20, Masquerado, Crudenas, Jim Daisy ont aussi couru.

Septième course, 1-1/2 mille, 1er, First Call, 102, 10.80, 5.60, 2.80; 2. Silk Sox 105, 3.40, 3.20; 3. First Light 109, 3.00, Temps 1:48. Pop Ryan, Park, Bee Bee ont aussi couru.

A Tia Juana

San Diego, Cal., 14. — Résultats des courses de cet après-midi à la piste de Tia Juana, Mexique:

Première course, 2 furlongs 1er. — Some Fashion 115, Hayward 2.20, 2.20, 2.20; 2. Sun Hanger 114, P. Fisher 2.20, 2.20; 3. Bon Fille 107, Tappin 2.20, Temps 2:33. Plute, Another Deck, C. J. Moany, Shasta Flapper, Shasta Lily, Mat Hunter ont aussi couru.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs: 1er, Carlos Enrique 111, Baker, 3.20, 3.40, 3.40; 2. Salton 108, Marshall, 9.80, 5.00; 3. Nan McKinney 101, Gotterup 2.40, Temps 1:07 1-5. Jack Led, Rundeligh, Maunaula, Irish Jury, Art, Zeller, Clernont Jr, Miss Omnd, Combustion, Four O Five, Mayflower, Volley ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille: 1er, Alceste, 103, Bourassa 17.20, 10.00, 6.00; 2. Belle Fay 105, R. Jones 5.00, 3.66; 3. Tuxedo Sam 100, Peternell, 5.00, Temps 1:42 3-5. Tulsa, Mr. Pat, Pientycoos, Midnight Stories, Supervisor, Chiapas, Mannikin II, Our Boy, Pat Mabrey ont aussi couru.

Quatrième course, \$800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1er, Parnell, 100, Austin, 9.60, 4.60, 2.80; 2. Watta, 101, Yates, 6.80, 3.80; 3. Pickpocket, 112, Daidley, 2.60, Temps 1:13. Kingsman, Sedge, Rey Schee, By George, Escanader, Rosamond, Royal Princess, Sea Queen et Terrifer ont aussi couru.

Cinquième course, 3 ans et plus, 6 furlongs. — 1er Thistlewood, 115, Schaffer, 4.60, 2.60, 2.20; 2. Tondeleyo, 103, Bourassa, 2.60, 2.20; 3. Samwina, 98, Fisher, 2.20, Temps 1:12 2-5. Margaret St. L., Shasta Grafton, Muriel H. et Sally M. ont aussi couru.

Sixième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, course club house. 1er Broadmoor, 107, Taphy, 9.80, 4.00, 3.20; 2. Paolo, 105, Yates, 3.40, 2.80; 3. Tormentor, 103, Mazoue, 3.60, Temps 1:35 3-5. Fire Captain, Sanabar, La Coneta et Shasta Lad ont aussi couru.

Septième course, \$1,000, le Cavalier, à réclamer, handicap, 4 ans

et plus, 1 mille. — 1er Trapmint, 112, Mazoue, 9.80, 4.60, 3.00; 2. Deep Thought, 111, Carter, 8.00, 6.60; 3. Vasehell, 101, Bourassa, 2.80, Temps 1:38 3-5. Begonia, Merry Chase, Glenister II et Rosatte II ont aussi couru.

Huitième course, \$800, à réclamer, 3 ans et plus, 5-1-2 furlongs. — 1er Old Kickapoo, 85, Mazoue, 14.40, 5.09, 3.60; 2. New Beauty, 104, Fellen, 3.60, 2.60; 3. Easter Bells, 117, Dalton, 4.40, Temps 1:05 4-5. Kit Carson, Newcenter, Miss Leas et Postillon ont aussi couru.

Nouvième course, \$900, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — 1er Billy Mann, 107, Stevens, 37.40, 19.20, 5.00; 2. y-Saxatile, 98, Persahall, 9.00, 3.80; 3. Korbly, 105, Mazoue, 3.20, Temps 1:13 4-5. Lemon Friend, Jack Sharper, Matinee Idol, Seth Joe, Pearl Madeline, Jago et y-Lord Prim ont aussi couru.

y-Entrée Mme C. E. Irwin.

LES INSCRITS A TIA JUANA

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi:

Première course, trois furlongs: aFrank Light 109, Flitterman 112, Ben Ahamo 112, Sunchen 118, Shashug 120, a-Entrée de Nevada Stock Farm.

Deuxième course, 6 furlongs: 1. Shasta Bally 107, Scarlet Bugler, 110, Wise Cracker 115, Gab 112, Bills Hope 110, Little Reb 112, Gold Grafton 110, Gymnas 108, Romulus 110, Specialist 105, Wood Lady 108, Omega 113, Sway 115, Ninon, 110.

Troisième course, 5 furlongs: Dr Shot 105, Running Ling 110, Friar Tuck 112, Zucca 107, Sawday 112, Tuxedo Sam 107, Review 110, Vibrator 115, Cabin Maid 108, Willow Brush 110, Bill Shaffer 110, Brown Skin 107, Alice Lorraine 110, Calwmore 110.

Quatrième course, un mille et 70 verges: Forty Two 118, Cruzern 111, Lottie Lorraine 101, Stage Star 105, John Franklin 107, aLord Prim 103, Zoolot 103, Marvella 112, Zing 103, Texas Ranger 110, Old Broadway, 108, Cucarnava 107, Great Finisher 108, Silex II 107, aTulsa 107, a-Entrée de Irwin.

Cinquième course, 5-1-2 furlongs: Cyclonic 100, Negotiator 102, Hostzin 102, Fire Captain 102, Sunkist, 102, Rex Roma 105, Montello 105, Fair Catch 100, Jane Dierks 102.



EMISSIONS LOCALES

Samedi

Poste CKAC, 411

Quatre émissions sont au programme du poste CKAC, pour ce soir, comme suit:

7 heures: Causerie sur la prévention des accidents, préparée par la Ligue de sécurité publique de la province de Québec, sur l'acte de compensation des ouvriers.

7 h. 15: Concert par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Raoul Duquette. Le programme suivant sera exécuté:

- 1—Suite "L'Étranger" S. Saens
- 2—Danse "Valse Poudrée" Popy
- 3—Fantaisie "The Lost Cord" Sullivan
- 4—Solo de violon "Souvenir" par Georges de Nottier.
- 5—Fantaisie "Les Jours de la Madone" Wolf-Ferrari
- 6—Trio "Opus 25" Russinger
- 7—Chant "On Wings of Song" Mendelssohn
- 8—Morceaux sur demande.

A 8 h. 30 p.m.: Programme spécial de la C.M.A. Friend Baking Powder, transmis par le poste CKAC. Sous la direction de M. A. W. Hugman, gérant des ventes et directeur des ventes de la C.M.A. Friend Baking Powder, et M. J. J. Shea, pupulaire chef d'orchestre de Montréal. Le programme suivant sera transmis:

- 1—Solo de piano, "Arabesque" C. Debussy
- 2—Solo de contralto, "Quel Russetto" M. Percy French
- 3—Solo de violon, "Extraits" par M. J. J. Shea.
- 4—Solo de baryton, "Fortunio" par M. Oscar Leboeuf
- 5—Déclamation par Mlle Althea McLean.
- 6—Solo de soprano, "Songs my Mother sings" (a) "Should be Upbraided" Grimshaw

(b) "Should be Upbraided" Bishop

- 7—Solo de saxophone, Extraits, par M. Leo Duquette
- 8—Solo de baryton, "Plaisir d'Amour" Martini
- 9—Solo de piano, "Valse Bluetée" Drigo

par M. Percy French

- 10—Déclamation, Extraits, par Althea McLean
- 11—Solo de contralto, "A Summer Night" A. Goring Thomas

par M. Leo Duquette

- 12—Violon et saxophone, Extraits, par M. J. J. Shea et Leo Duquette.
- 13—Solo de soprano, "One Fine Day" Puccini

par M. Leo Duquette

- 14—Baryton, Extraits, par M. J. J. Shea

Accompagnateurs: Mmes Frank J. Hodgson, Saint-Jean, N.-B., M. Percy French, Montréal, Qué.

A 10.30 heures le poste CKAC transmettra, directement de la salle de bal de l'hôtel Windsor, le programme de musique de danse exécuté par les "Red Jackets", sous la direction d'Harold Leonard. Résultats des joutes de Hockey.

POSTE CFCF, 411

12.35 à 1.00 heure p.m. — Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, directement de la salle à manger principale de l'hôtel.

1.00 à 1.15 heure p.m. — Température, Bourse, heure.

1.15 à 1.40 heure p.m. — Continuation du programme de concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, directement de la salle à manger principale de l'hôtel.

4.45 à 5.45 heures p.m. — Thé-danse par l'orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.

POSTES AMÉRICAINS

7.00 P.M. — 8.00 P.M. (E.T.)

WJAR 275, Atlantic City: Seaside Trio, WMBB, 250, Chicago: Duo, vocal, WJR, 517, Detroit: Concert, WEAF, 492, New York: Comédie musicale, WEKI, 549, Boston: Musical, W. O.R.D., 275, Batavia: Concert, WEAF, 492, New York: Symphony Orchestra, aussi WEEL, WGR, WTAG, WJAR, WDAF, WCAE, WOC, WRC et WGN.

P.W.X., 400, Havana: Musical, WBZ, 353, Springfield, Mass.: Aggie Life, W.EAF, 491, New York: Sera annoncée. WEEL, 349, Boston: Musical, WHAD, 275, Milwaukee: Orchestre.

8.00 P.M. — 8.25 P.M. (E.T.)

WRC, 469, Washington: Concert.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WJLB, 303, Chicago: Drake Concert Ensemble, WCAE, 461, Pittsburgh: Studio, WOR, 400, Louisville: Concert. WHK, 273, Cleveland: Vocal, W.P., 300, Atlantic City: Musical, WGH, R. 266, Clearwater: Studio, WHAS, 490, Louisville: Concert.

9.00 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

KWV (536) Chicago, Classique.

WOK (217) Chicago, Capitol Theatre.

WBAF (476) Fort Worth, Musique.

WTAG (478) Washington, Setra annonce, KPRC (297) Houston, Skyline Studio Concert, PWX (400) Havana, Toutourcom Artists, WJZ (455) N.-Y. Special, KLD (441) Independence, Studio, WEAF (492) N.-Y. Heure Balkite—Dahroch Symphony orchestra à WEEL, WGR, WFI, WRC, WCAE, WTAM, WJW, WSAI, WKB, KSD, WOC, WCCO et WDAF.

WIP (508) Phila. Real Estate Bank, WLW (422) Cincinnati, Castle Farm.

8.20 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WGN (303) Chicago, Studio.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WNYC (526) N.-Y. Studio, WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WMAK (266) Buffalo, Musical, WMC (449) Memphis, Plectrum Orchestra.

8.45 P.M. — 9.45 P.M. (E.T.)

WAS (400) Louisville, Concert.

9.00 P.M. — 10.00 P.M. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WTAM (389) Cleveland, Studio, WORA (275) Chicago, Studio, KMA (461) Shenandoah, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio, WEAF (492) N.-Y. Musique, WOC (484) Davenport, Nichols Orchestra, WORD (275) Chicago, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio.

9.30 P.M. — 10.30 P.M. (E.T.)

KFO (428) San Francisco, Heure de l'heure.

WRC (469) Fort Worth, Musique.

WTAG (478) Washington, Setra annonce, KPRC (297) Houston, Skyline Studio Concert, PWX (400) Havana, Toutourcom Artists, WJZ (455) N.-Y. Special, KLD (441) Independence, Studio, WEAF (492) N.-Y. Heure Balkite—Dahroch Symphony orchestra à WEEL, WGR, WFI, WRC, WCAE, WTAM, WJW, WSAI, WKB, KSD, WOC, WCCO et WDAF.

WIP (508) Phila. Real Estate Bank, WLW (422) Cincinnati, Castle Farm.

8.20 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WGN (303) Chicago, Studio.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WNYC (526) N.-Y. Studio, WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WMAK (266) Buffalo, Musical, WMC (449) Memphis, Plectrum Orchestra.

8.45 P.M. — 9.45 P.M. (E.T.)

WAS (400) Louisville, Concert.

9.00 P.M. — 10.00 P.M. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WTAM (389) Cleveland, Studio, WORA (275) Chicago, Studio, KMA (461) Shenandoah, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio, WEAF (492) N.-Y. Musique, WOC (484) Davenport, Nichols Orchestra, WORD (275) Chicago, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio.

9.30 P.M. — 10.30 P.M. (E.T.)

KFO (428) San Francisco, Heure de l'heure.

WRC (469) Fort Worth, Musique.

WTAG (478) Washington, Setra annonce, KPRC (297) Houston, Skyline Studio Concert, PWX (400) Havana, Toutourcom Artists, WJZ (455) N.-Y. Special, KLD (441) Independence, Studio, WEAF (492) N.-Y. Heure Balkite—Dahroch Symphony orchestra à WEEL, WGR, WFI, WRC, WCAE, WTAM, WJW, WSAI, WKB, KSD, WOC, WCCO et WDAF.

WIP (508) Phila. Real Estate Bank, WLW (422) Cincinnati, Castle Farm.

8.20 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WGN (303) Chicago, Studio.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WNYC (526) N.-Y. Studio, WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WMAK (266) Buffalo, Musical, WMC (449) Memphis, Plectrum Orchestra.

8.45 P.M. — 9.45 P.M. (E.T.)

WAS (400) Louisville, Concert.

9.00 P.M. — 10.00 P.M. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WTAM (389) Cleveland, Studio, WORA (275) Chicago, Studio, KMA (461) Shenandoah, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio, WEAF (492) N.-Y. Musique, WOC (484) Davenport, Nichols Orchestra, WORD (275) Chicago, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio.

9.30 P.M. — 10.30 P.M. (E.T.)

KFO (428) San Francisco, Heure de l'heure.

WRC (469) Fort Worth, Musique.

WTAG (478) Washington, Setra annonce, KPRC (297) Houston, Skyline Studio Concert, PWX (400) Havana, Toutourcom Artists, WJZ (455) N.-Y. Special, KLD (441) Independence, Studio, WEAF (492) N.-Y. Heure Balkite—Dahroch Symphony orchestra à WEEL, WGR, WFI, WRC, WCAE, WTAM, WJW, WSAI, WKB, KSD, WOC, WCCO et WDAF.

WIP (508) Phila. Real Estate Bank, WLW (422) Cincinnati, Castle Farm.

8.20 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WGN (303) Chicago, Studio.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WNYC (526) N.-Y. Studio, WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WMAK (266) Buffalo, Musical, WMC (449) Memphis, Plectrum Orchestra.

8.45 P.M. — 9.45 P.M. (E.T.)

WAS (400) Louisville, Concert.

9.00 P.M. — 10.00 P.M. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WTAM (389) Cleveland, Studio, WORA (275) Chicago, Studio, KMA (461) Shenandoah, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio, WEAF (492) N.-Y. Musique, WOC (484) Davenport, Nichols Orchestra, WORD (275) Chicago, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio.

9.30 P.M. — 10.30 P.M. (E.T.)

KFO (428) San Francisco, Heure de l'heure.

WRC (469) Fort Worth, Musique.

WTAG (478) Washington, Setra annonce, KPRC (297) Houston, Skyline Studio Concert, PWX (400) Havana, Toutourcom Artists, WJZ (455) N.-Y. Special, KLD (441) Independence, Studio, WEAF (492) N.-Y. Heure Balkite—Dahroch Symphony orchestra à WEEL, WGR, WFI, WRC, WCAE, WTAM, WJW, WSAI, WKB, KSD, WOC, WCCO et WDAF.

WIP (508) Phila. Real Estate Bank, WLW (422) Cincinnati, Castle Farm.

8.20 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WGN (303) Chicago, Studio.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WNYC (526) N.-Y. Studio, WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WMAK (266) Buffalo, Musical, WMC (449) Memphis, Plectrum Orchestra.

8.45 P.M. — 9.45 P.M. (E.T.)

WAS (400) Louisville, Concert.

9.00 P.M. — 10.00 P.M. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WTAM (389) Cleveland, Studio, WORA (275) Chicago, Studio, KMA (461) Shenandoah, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio, WEAF (492) N.-Y. Musique, WOC (484) Davenport, Nichols Orchestra, WORD (275) Chicago, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio.

9.30 P.M. — 10.30 P.M. (E.T.)

KFO (428) San Francisco, Heure de l'heure.

WRC (469) Fort Worth, Musique.

WTAG (478) Washington, Setra annonce, KPRC (297) Houston, Skyline Studio Concert, PWX (400) Havana, Toutourcom Artists, WJZ (455) N.-Y. Special, KLD (441) Independence, Studio, WEAF (492) N.-Y. Heure Balkite—Dahroch Symphony orchestra à WEEL, WGR, WFI, WRC, WCAE, WTAM, WJW, WSAI, WKB, KSD, WOC, WCCO et WDAF.

WIP (508) Phila. Real Estate Bank, WLW (422) Cincinnati, Castle Farm.

8.20 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WGN (303) Chicago, Studio.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WNYC (526) N.-Y. Studio, WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WMAK (266) Buffalo, Musical, WMC (449) Memphis, Plectrum Orchestra.

8.45 P.M. — 9.45 P.M. (E.T.)

WAS (400) Louisville, Concert.

9.00 P.M. — 10.00 P.M. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WTAM (389) Cleveland, Studio, WORA (275) Chicago, Studio, KMA (461) Shenandoah, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio, WEAF (492) N.-Y. Musique, WOC (484) Davenport, Nichols Orchestra, WORD (275) Chicago, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio.

9.30 P.M. — 10.30 P.M. (E.T.)

KFO (428) San Francisco, Heure de l'heure.

WRC (469) Fort Worth, Musique.

WTAG (478) Washington, Setra annonce, KPRC (297) Houston, Skyline Studio Concert, PWX (400) Havana, Toutourcom Artists, WJZ (455) N.-Y. Special, KLD (441) Independence, Studio, WEAF (492) N.-Y. Heure Balkite—Dahroch Symphony orchestra à WEEL, WGR, WFI, WRC, WCAE, WTAM, WJW, WSAI, WKB, KSD, WOC, WCCO et WDAF.

WIP (508) Phila. Real Estate Bank, WLW (422) Cincinnati, Castle Farm.

8.20 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WGN (303) Chicago, Studio.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WNYC (526) N.-Y. Studio, WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WMAK (266) Buffalo, Musical, WMC (449) Memphis, Plectrum Orchestra.

8.45 P.M. — 9.45 P.M. (E.T.)

WAS (400) Louisville, Concert.

9.00 P.M. — 10.00 P.M. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WTAM (389) Cleveland, Studio, WORA (275) Chicago, Studio, KMA (461) Shenandoah, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio, WEAF (492) N.-Y. Musique, WOC (484) Davenport, Nichols Orchestra, WORD (275) Chicago, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio.

9.30 P.M. — 10.30 P.M. (E.T.)

KFO (428) San Francisco, Heure de l'heure.

WRC (469) Fort Worth, Musique.

WTAG (478) Washington, Setra annonce, KPRC (297) Houston, Skyline Studio Concert, PWX (400) Havana, Toutourcom Artists, WJZ (455) N.-Y. Special, KLD (441) Independence, Studio, WEAF (492) N.-Y. Heure Balkite—Dahroch Symphony orchestra à WEEL, WGR, WFI, WRC, WCAE, WTAM, WJW, WSAI, WKB, KSD, WOC, WCCO et WDAF.

WIP (508) Phila. Real Estate Bank, WLW (422) Cincinnati, Castle Farm.

8.20 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WGN (303) Chicago, Studio.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WNYC (526) N.-Y. Studio, WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WMAK (266) Buffalo, Musical, WMC (449) Memphis, Plectrum Orchestra.

8.45 P.M. — 9.45 P.M. (E.T.)

WAS (400) Louisville, Concert.

9.00 P.M. — 10.00 P.M. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WTAM (389) Cleveland, Studio, WORA (275) Chicago, Studio, KMA (461) Shenandoah, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio, WEAF (492) N.-Y. Musique, WOC (484) Davenport, Nichols Orchestra, WORD (275) Chicago, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio.

9.30 P.M. — 10.30 P.M. (E.T.)

KFO (428) San Francisco, Heure de l'heure.

WRC (469) Fort Worth, Musique.

WTAG (478) Washington, Setra annonce, KPRC (297) Houston, Skyline Studio Concert, PWX (400) Havana, Toutourcom Artists, WJZ (455) N.-Y. Special, KLD (441) Independence, Studio, WEAF (492) N.-Y. Heure Balkite—Dahroch Symphony orchestra à WEEL, WGR, WFI, WRC, WCAE, WTAM, WJW, WSAI, WKB, KSD, WOC, WCCO et WDAF.

WIP (508) Phila. Real Estate Bank, WLW (422) Cincinnati, Castle Farm.

8.20 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WGN (303) Chicago, Studio.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WNYC (526) N.-Y. Studio, WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WMAK (266) Buffalo, Musical, WMC (449) Memphis, Plectrum Orchestra.

8.45 P.M. — 9.45 P.M. (E.T.)

WAS (400) Louisville, Concert.

9.00 P.M. — 10.00 P.M. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WTAM (389) Cleveland, Studio, WORA (275) Chicago, Studio, KMA (461) Shenandoah, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio, WEAF (492) N.-Y. Musique, WOC (484) Davenport, Nichols Orchestra, WORD (275) Chicago, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio.

9.30 P.M. — 10.30 P.M. (E.T.)

KFO (428) San Francisco, Heure de l'heure.

WRC (469) Fort Worth, Musique.

WTAG (478) Washington, Setra annonce, KPRC (297) Houston, Skyline Studio Concert, PWX (400) Havana, Toutourcom Artists, WJZ (455) N.-Y. Special, KLD (441) Independence, Studio, WEAF (492) N.-Y. Heure Balkite—Dahroch Symphony orchestra à WEEL, WGR, WFI, WRC, WCAE, WTAM, WJW, WSAI, WKB, KSD, WOC, WCCO et WDAF.

WIP (508) Phila. Real Estate Bank, WLW (422) Cincinnati, Castle Farm.

8.20 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WGN (303) Chicago, Studio.

8.30 P.M. — 9.30 P.M. (E.T.)

WNYC (526) N.-Y. Studio, WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WMAK (266) Buffalo, Musical, WMC (449) Memphis, Plectrum Orchestra.

8.45 P.M. — 9.45 P.M. (E.T.)

WAS (400) Louisville, Concert.

9.00 P.M. — 10.00 P.M. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago, Chicago Theatre Musical, WTAM (389) Cleveland, Studio, WORA (275) Chicago, Studio, KMA (461) Shenandoah, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio, WEAF (492) N.-Y. Musique, WOC (484) Davenport, Nichols Orchestra, WORD (275) Chicago, Musical, WPG (300) Atlantic City, Studio.

9.30 P.M. — 10.30 P.M. (E.T.)

KFO (428) San Francisco, Heure de l'heure.

WRC (469) Fort Worth, Musique.

SUR TOUTES LES SCENES

Ulysse devant ses juges

(Chronique rimée, à la manière de Bayseviktorhugov, poète et chef iroquois).

« M. Barbeau, dont on connaît la belle âme littéraire me disait en écoutant M. Paquin chanter la pièce de C. Bordes, que de tels poèmes n'ont pas besoin de musique, car ils ont leur propre rythme, et je répondais, en regardant M. Lefebvre, qui écoutait avec la ferveur qu'on lui connaît, tempérée par son esprit critique, et je songeais, que le chanteur avait eu un bien mauvais professeur... »

Jean-Charles Lefrançois.

Ils s'y prirent à trois pour juger l'Art d'Ulysse. Dame, contre trois que voulez-vous que je fisse? Il y avait Totor, alias Truc ou Barbot, Qui, comme nous l'apprend le chroniqueur Charlot, Avait quitté burnou, son fez et sa mosquée Pour se mêler aux gens de "petite potée" Installés dans la salle aux auditions du Ritz. Dont les murs ont gardé les voix de "some artists"; Le pianiste Popol et critique à ses heures, Qui, sur l'art canadien, se désespère et pleure; Enfin, notre Charlot, qui croit qu'on est complet Pourvu qu'on gueule fort de la cave au sommet.

Lorsqu'Ulysse chanta cette pièce splendide Signée Charles Bord's aux intervalles perfides "Du courage, mon âme éclate de douleur". Popol, selon Charlot, était d'un ferveur Tempérée toutefois par son esprit critique. Alors que Totor Truc dit: — Mais, comment, la musique Pense-t-elle embellir ces vers déjà trop beaux? — Je trouve pour ma part, dit le Français Charlot, Mais ce n'est pas sa faute, Qu'Ulysse eut le malheur, D'avoir, c'est ma marotte, Un mauvais professeur! Sic dixerunt tandem ces pompiers-mousquetaires Posant aux connaisseurs, et perdant de se taire Une rare occasion, ça c'est plus que certain, Au concert d'Ulysse Paquin.

(Pour copie conforme)

Gustave Comte.

L'ESPRIT LATIN DE NOTRE PUBLIC ET L'OPERETTE

Qu'on le veuille ou non, nous avons conservé notre esprit latin, et nous sommes en France, nous aimons la musique, nous aimons la chanson. Nous en avons eu une preuve incontestable hier soir, alors que le théâtre était rempli presque à débordement, comme aux plus beaux jours. C'est même à se demander s'il y aurait eu plus d'assistance si la reine Marie ne venait occuper la loge d'honneur.

Voyons-y tout cas une approbation unanime de l'excellence de la troupe d'opérette française actuellement dans nos murs.

Ce groupe d'artistes véritables doit passer encore une semaine avec nous, et le grand succès de "La Mascotte" et de "Giroflé-Girofla" fait prévoir deux triomphes pour "Les Cloches de Corneville" et la "Périorie".

Après ?

Après, la saison régulière se trouve close, à moins que notre public, ne manifeste par son encouragement, le désir de garder cette troupe plus longtemps parmi nous. Soudainement, car les artistes méritent véritablement notre encouragement. Hier soir, les chœurs et l'orchestre donnaient superbement avec un ensemble admirable, et les applaudissements nourris de public marquaient la satisfaction générale.

Peut-être n'aurons-nous pas d'ici longtemps d'aussi beaux spectacles à des prix aussi populaires.

Profiteons-en.

G. C.

THEATRE CAPITOL

Célébration du centenaire de Beethoven et "Twinkletoes", avec Coleen Moore

Comme on se propose de célébrer dans l'univers entier le centenaire de la mort de l'immortel Beethoven, et cela dans quelques semaines, M. Harry Dahn, voulant être l'un des premiers à la fête, a décidé de composer un programme musical spécial susceptible d'attirer l'attention de tous les mélomanes de Montréal.

Il fait œuvre de devancier peut-être, mais sûrement œuvre sage et artistique, de nature à affirmer notre marche en avant vers le progrès artistique. Il a donc eu l'idée d'un programme exclusivement beethovenien avec un film de première qualité dont la vedette est Coleen Moore "Twinkletoes", adapté de la fameuse nouvelle de Thomas Moore. On prétend que c'est là le plus grand succès de l'écran de Coleen Moore. Quant au programme spécial en l'honneur du centenaire de Beethoven, il comprendra entre autres œuvres du maître, le fameux Trio en Ré bémol, ainsi que M. Arthur McChaud, le ténor canadien de Saint-Saëns, qui chantera un numéro de Beethoven. M. Michael est l'interprète idéal de Beethoven, ayant étudié en Allemagne avec la célèbre Lilli Lehmann. M. Georges Bartel, vicentiste, jouera aussi un Menuet de Beethoven; M. Séverin Moisse, pianiste, jouera un arrangement de la composition sur "Le Cygne" de Saint-Saëns, alors que M. Pierre Vendermeersch jouera "L'Éléphant" de Massenet, sur le violoncelle. Il y aura aussi la célèbre juite d'accordéon de Petrosgrad, dans un numéro des plus attrayants. Un film comique, une gazette hebdomadaire spéciale et différents autres numéros compléteront ce programme spécial.

L'OPERETTE FRANÇAISE A FAIT SENSATION

"Les Cloches de Corneville" commencera demain en matinée, et "La Périorie" en fin de semaine.

C'est le triomphe de l'opérette française au Saint-Denis! Jamais nous n'avions entendu de pareils artistes, et pour beaucoup, l'impression de l'interprétation de "La Mascotte" et de "Giroflé-Girofla" fut une révélation. Voilà bien une troupe française composée de véritables artistes, de voix fraîches et brillantes, de comédiens de la plus haute valeur; des œuvres montées avec un réel luxe de décors et costumes; enfin des représentations dignes des premiers théâtres de France. Aussi quel enthousiasme de la part du public. Aux entrées c'était un concert unanime d'éloges. En quelques jours l'excellence de la troupe française a été connue de toute la ville et les amateurs se sont rendus en foule au Saint-Denis. Le succès de cette courte saison d'opérette est maintenant assuré et le public sera encore une fois reconnaissant à M. J. A. Gavvin d'avoir pris l'initiative de nous faire entendre ces distingués artistes français. Il faudrait les louer tous, ces excellents interprètes de l'opérette française, car il n'y a pas une faiblesse dans la troupe, et même les petits rôles (chose rare!) sont superbement tenus.

Mentionnons tout de même, et tout particulièrement, les premières chanteuses Mmes Jenny Sybil, Sonia Ahly, Marcelle Evard; l'éminent ténor Georges Poix; l'excellent baryton Jean Rignar; les incomparables comiques Servatius et Delamercie; l'amusante Mlle Andrée Moreau.

La seconde semaine promet d'être encore plus brillante que la première. Parce que la troupe est maintenant établie et peut-être aussi à cause du programme extraordinaire de la semaine prochaine. D'abord, on nous donnera, commençant demain en matinée, "Les Cloches de Corneville", cette œuvre toujours si aimée et si universellement populaire. S'il est vrai que "Les Cloches de Corneville" ont été jouées à Montréal, l'interprétation de la troupe française en sera si différente que ce sera une révélation pour tous. Et pour la seconde partie de la semaine commençant jeudi en matinée, "La Périorie", l'opérette délicieuse d'Offenbach, presque inconnue à Montréal. C'est donc en somme une nouveauté. Avec "Les Cloches" et "La Périorie" (à des prix populaires!) le Saint-Denis ne démentira pas de la semaine prochaine.

LORD ET LADY WILLINGDON AU CONCERT DES AVEUGLES

Ci-dessous le programme du concert des aveugles de Nazareth, en la salle du Ritz, jeudi prochain, le 20 janvier, à 8 h. 30 p.m., alors que leurs Excellences Lord et Lady Willingdon seront présents:

Le Jour Reynaldo Hahn
La Nuit Reynaldo Hahn
Bel autome Charles Lefebvre
Le Soir J. J. Wekerle
Voici du gai printemps, C. Lejeune
Trois chansons de Charles d'Orléans, Claude Debussy
Trois beaux oiseaux du Paradis, Maurice Ravel
7ème Concerto, Charles de Beriot
Hylas Théodore Dubois
Chanson joyeuse de Noël, Gervais

LA DEMOISELLE DU PRINTEMPS

Pour son cinquième spectacle, la Société Canadienne d'Opérette nous présente une œuvre tout à fait nouvelle: "La Demoiselle du Printemps", opérette en trois actes de

Goublier Fils, l'auteur de "La Corde de Mimi Pinson", qui a laissé dans la mémoire de tous un agréable souvenir.

Toujours heureuse de servir à son public des œuvres inédites, la Société Canadienne d'Opérette a fait de bon goût en mettant cette œuvre de Goublier Fils, à l'affiche; la musique de cet auteur est jolie, chantante et gaie. La Demoiselle du Printemps a connu de gros succès en Europe et il en sera de même les 14, 15 et 17 février prochains.

CANADIEN — FRANÇAIS

"L'enfant de l'amour", pièce en quatre actes, par Henry Bataille

"L'enfant de l'amour", voilà la plus forte, la plus belle, la plus humaine des pièces d'Henry Bataille, celle dont le succès a été le plus grand et le moins contesté. Jamais l'auteur n'a été plus maître de ses moyens, jamais le public n'a été plus secoué, plus ému qu'à l'audition de ces quatre actes.

Henry Bataille a été le grand peintre de la souffrance humaine au théâtre et il le pense qu'elle porte en elle une noblesse assez souveraine pour qu'il ne soit point utile de la transformer à l'aide d'artifices qui ont fait leur temps. Cette souffrance, il la choisit point l'endroit pour la rencontrer; il la trouve, il s'en émeut, quel que soit le décor où elle palpite, quels que soient les personnages qu'il éprouve. Pour lui la douleur purifie, sanctifie et donne aux phrases qu'elle fait prononcer une pitte poignante et profonde.

"L'enfant de l'amour" n'a rien de commun avec "Le fils naturel" d'Alexandre Dumas fils. Ce dernier, élevé par une mère dévouée qui n'a mesuré ni sa tendresse ni ses sacrifices, a pu suivre sa route sans encombre. L'autre, au contraire, surgit du hasard parmi la foule compacte de nos joies et de nos douleurs comprimées, n'est pas l'enfant martyr, l'enfant presque abandonné. Enfant, il profite du luxe de sa mère, puis des qu'il a grandi, on l'a éloigné, car il devenait une gêne. Alors, confié à des domestiques, il a grandi sans affection, sans conseil. Que va-t-il devenir? Son cœur accepterait-il d'être ainsi au ban de la société ou se révolterait-il? Il y a là un problème des plus curieux à résoudre. Dans la pièce de M. Bataille, son héros est foncièrement bon, et si un instant il commet un acte répréhensible il le rachète bien vite. Dès qu'il voit souffrir sa mère, cette mère qui l'a quelque peu abandonné, il se révolte, il se jette à la bas, dans la lutte pour la sauver. Il se révèle alors un héros, et lorsqu'il a assuré le bonheur de celle qui lui a donné le jour, il s'efface et disparaît, pour que ce bonheur soit durable. Il sait bien qu'il est l'obstacle, et comme tel il doit partir. Quelle belle mélancolie dans cette fin, et quelle grande pitié s'en dégage!

Pour cette jolie pièce, M. Ant. Godeau, le directeur scénique du Canadien, a préparé une superbe mise en scène et tout regle avec un soin particulier. Il veut que ce spectacle fasse sensation, et que la pièce obtienne à Montréal le même triomphe qu'à Paris. L'interprétation a été confiée à d'excellents artistes: M. Vandier, qui jouera le rôle de Maurice, l'enfant de l'amour; Mme Gaby Haubien, qui jouera Liane Orland, la mère; M. G. Sardet, qui personnifiera le politicien célèbre, ami de Liane. La distribution comprend aussi Mmes Jane Max, G. Thérèse, L. Harlay, J. Berthia, J. Deslauriers, M. A. Carey, René Darnon, A. Godeau, Paul Hubert, Marcel Marty, C. Philippe et autres. Ce sera donc une réunion de comédiens de talent qui assurera un grand succès à une œuvre de premier ordre.

THEATRE PRINCESS

"Michel Strogoff", film fameux d'après Jules Verne, puis, plus tard, "The Honor of the Family"

M. Abbie Wright a eu la main heureuse en inscrivant au programme du Princess à partir de demain après-midi pour toute la semaine prochaine, le beau et sensationnel film "Michel Strogoff", tiré du roman si connu et aimé de Jules Verne, avec Yvan Moskin, la coqueluche cinématographique de l'Europe dans le premier rôle. C'est une toute première en Amérique et ce film est appelé à provoquer une grande sensation. Et comme cette fois, il s'agit d'une œuvre française, les spectateurs seront sous le patronage de M. le baron de Vitiello, consul général de France au Canada, de l'Ailance française, de l'Union Nationale française, du Comité France-Amérique.

On nous informe d'autre part que pour la semaine du 7 février, nous aurons Otis Skinner dans "The Honor of the Family", célèbre comédie romantique traduite et adaptée de l'œuvre française d'Emile Fabre, basée sur l'un des livres de la "Comédie humaine" de Balzac "La Rabouilleuse". Otis Skinner est l'un des rares artistes romantiques capables de tenir le rôle du colonel Philippe Brédaux si intimement lié à l'épopée napoléonienne.

Le Princess ne déçoit pas et continue à nous servir de beaux spectacles.

"LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON"

"Le Voyage de Monsieur Perrichon", très amusante comédie de Labiche, que nous présentera la Société Canadienne de Comédie, au Monument National, jeudi prochain, 20 janvier, est une œuvre que tous et toutes peuvent et devraient entendre. C'est une pièce hautement divertissante, bien écrite, saine et absolument morale, et qui possède au plus haut point cette qualité de vrai théâtre, qui est d'ailleurs son principal attrait: peindre fidèlement des types vécus, connus, communs en rencontre tous les jours. Cela est tellement vrai que, dans les maisons d'éducation qui enseignent le français aux étrangers, on se sert généralement du "Voyage de Perrichon" comme pièce d'études, et par ce fait, elle est considérée presque comme un classique.

Les interprètes de La Société Canadienne de Comédie ayant l'intention de donner une excellente présentation de cette œuvre, le public se doit d'aller

les encourager en allant au Monument National, jeudi prochain. La rétribution, très forte, convaincra d'ailleurs de la qualité de l'effort, puisque nous voyons les noms suivants au programme: MM. P.-E. Senay, dans le rôle de Perrichon; P. Guévremont, en Commandant; Thomas Chamberland, Majorin; Lorenzo Bariteau, Armand; André Treich, Daniel; Mmes D. Guérin et Mme Perrichon; Madeleine Davis, Henriette. Quant aux rôles épisodiques, ils sont aussi confiés aux interprètes connus: MM. J. Lippé, Joseph Jules Ferland, l'Abbeurgette; et Marcel Noël, Jean. Qu'on aille donc les applaudir en foule et assurer la survie d'une œuvre utile autant qu'agréable.

Si l'on veut que notre domaine artistique prenne vraiment quelquevergure, il faut que tous les efforts sincères des artistes reçoivent leur juste part d'appui public. La Société Canadienne de Comédie donne du "bon théâtre", seulement, ce qui, en soi, a une portée éducative très marquée. En assistant au "Voyage de Perrichon", le public confirmera, à sa manière, l'utilité d'un tel mouvement.

THEATRE IMPERIAL

Programme exceptionnel de belles danses

Une compagnie composée de six artistes donnera la semaine prochaine à l'Imperial un programme d'une grande variété. Exile Butler et sa sœur sont des musiciennes émérites. Don Santo est connu comme le meilleur danseur de "black bottom" au monde. Joe Kelly est un danseur avec castagnettes; et Price et Francine exécutent de pittoresques danses russes.

Edith Clifford, comédienne, est accompagnée au piano par Mlle Marion Carr. Mel Klee est un diseur de monologues d'un comique achevé. Frank Readick et sa troupe présentent une comédie qui a pour titre "Blondes". Francis qui lancent la mode. Les trois Nitos sont d'adroits gymnastes bouffons.

Un film, "The Transcontinental Limited" met en scène Johnnie Walker, Eugenia Gilbert et Alec. B. Francis.

THEATRE GAYETY

"Hello Parée", la reine des comédies musicales

Une comédie musicale qui porte le titre de "Hello Parée" sera la semaine prochaine, à partir de demain, l'attraction du Gayety. Il semble que la présentation d'une comédie musicale dans le circuit du Mutual Buresque, sera reçue avec la plus grande faveur. "Hello Parée" est comme le titre l'indique, un thème plutôt léger, sur lequel Arthur Lanning a raconté une visite aventureuse dans un coin de Paris qui n'est connu que sur la scène. Cette troupe comprend les noms de Milton Frankford, Lee Hickman, Arthur Lanning, George Kay, Mme Valeska, Ida Shaw et Emma Wilson. L'ensemble féminin est composé de seize jolies filles qui dansent bien.

THEATRE OPHEUM

Mlle Margaret Knight dans "Mismates", interprète dramatique.

Les artistes de l'Opheum présenteront la semaine prochaine un drame d'une exceptionnelle puissance. Cette œuvre est due à la plume de M. Myron C. Fagan, auteur de "Bella Donna" et d'autres succès. Elle a pour titre: "Mismates".

Le rôle du personnage principal, l'épouse, sera joué par Mlle Margaret Knight, et lui donnera la première occasion de montrer ce qu'elle peut faire dans le domaine du grand théâtre d'émotion, depuis son arrivée cette saison, car ce ne fut qu'à son précédent séjour ici, que Mlle Knight a eu l'occasion de se manifester dans ce domaine. M. Leo Kennedy, dans le rôle du mari, aura une tâche dans laquelle il se montrera à son plus grand avantage.

"MANOEUVRES D'AUTOMNE" ET LES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

N'oublions pas que c'est mardi le 18 janvier courant que la Société d'Opérette nous donnera pour la dernière fois, l'opérette exquise d'Emmerich Kalman, "Manoeuvres d'Automne".

La distribution met en scène MM. J. Fournier de Bellevue, Gaston St-Jacques, Ernest Loiseleur, Honoré Vaillancourt, Honoré Lefebvre, Lucien Quinlan, Paul-Emile Leblanc, P. Desjardins; Mmes: Lucille Turner, Geneviève Davis, Marie-Rose Descares et autres. Un chœur composé de voix magnifiques, une mise en scène parfaite, des décors superbes et un orchestre fort bien stylé, tout contribue à faire de "Manoeuvres d'Automne" un spectacle de tout premier ordre.

"Manoeuvres d'Automne" est donnée au bénéfice de l'Association des fonctionnaires provinciaux et tous les membres de cette organisation doivent se donner rendez-vous au Monument National mardi prochain le 18 du courant.

REPRISE DE "FLUP" POUR LE CONSEIL LAFONTAINE

Le jeudi, 27 janvier au Monument National, La Société Canadienne d'Opérette qui vient d'obtenir un si grand succès avec "Flup", donnera une nouvelle représentation de cette œuvre et les bénéfices de cette soirée seront versés au Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb pour leurs œuvres.

Tous les Chevaliers de Colomb devront donc se donner rendez-vous au Monument National le 27 janvier prochain, et les billets pour cette quatrième représentation sont en vente dès maintenant.

"Flup" est une œuvre exquise, gaie; la musique est jolie et très chantante; la distribution, la mise en scène, les chœurs, l'orchestre, tout contribue à faire de ce spectacle une représentation de premier ordre.

Tous les Chevaliers seront présents à la quatrième de Flup.

LE CERCLE LAFONTAINE, A L'EGOLE MONTCALM

Le sixième spectacle mensuel du Cercle Académique Lafontaine aura lieu mercredi le 19 janvier à 8 h. 30. Afin que celui-ci soit un infatigable succès, la direction a mis à l'affiche une œuvre de tout premier ordre et qui aura le don de plaire. L'auteur n'a pas manqué son but. Le titre de cette comédie est "Mon-

POUR LES FAMILLES DES VICTIMES DU LAURIER PALACE

Grâce à l'initiative de M. Frank Norman, les maîtres de danse de Montréal donneront, jeudi prochain le 20 janvier, une soirée entièrement au bénéfice des familles des malheureuses victimes du "Laurier Palace" et les recettes seront versées à l'Association des parents de théâtre de Montréal. Tous les concours ont été spontanés: ceux de la Federated Press et de la Compagnie T. V. Bell, pour les impressions; de MM. Max Hornstein et Fred Slater, pour l'orchestre; celui de M. Frank Norman, fournissant gratuitement sa salle ainsi que son personnel.

IL A LES MAINS ET LES JAMBES SECTIONNEES

Au moment où il travaillait sur les voies du Pac. Canadien, dans les cours d'Outremont

BRULE AU TRAVAIL

Pietro Anillo, 45 ans, un manoeuvre à l'emploi du Pacifique Canadien, a eu les mains et les jambes séparées du tronc, hier après-midi, à 3 heures 35, dans les cours de la compagnie. L'Outremont, alors qu'il a été renversé et écrasé par un convoi de marchandises qui reculait. Transporté aussitôt à l'hôpital Royal Victoria, il a succombé à ses blessures quatre heures plus tard.

Anillo, qui demeure au No 114 avenue Grand, était à l'enlèvement de la neige dans les entrevoies, quand l'accident s'est produit. Tout à côté de lui, un train de marchandises, long de treize wagons, reculait quand il glissa soudain. Comme il tentait de se protéger, il eut les mains coupées par un wagon à la hauteur du poignet et dans sa tentative de s'éloigner de la voie ferrée il fit un mouvement tel que les jambes lui glissèrent sur la rail, alors que le train était encore en mouvement et, il eut les jambes coupées à la hauteur des genoux.

Ce sont les cris de la victime qui ont attiré l'attention de l'ingénieur. Anillo fut secouru par d'autres employés du Pacifique Canadien et transporté à l'hôpital où il est mort.

BRULE

Brûlé aux mains, à la figure et au cou, alors qu'un réservoir à gazoline explosa, John Renof, 29 ans, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, hier après-midi. Son état est considéré comme critique. L'accident s'est produit à la United Tire Company, rue Saint-Denis.

L'homme demeure au No 93 avenue Mont-Royal et est, quand l'accident se produisit, il prenait de la gazoline du réservoir.

L'incendie qui suivit l'explosion fut combattu par les pompiers sous les ordres du chef de district Gauthier; ce dernier est d'avis que l'explosion a probablement été causée par une cigarette que fumait Renof, ou encore qu'il aurait allumé une allumette.

Tard, ce soir, on nous informe que l'état de la victime s'améliore.

L'HON. JOHN H. DILLON EST L'OBJET D'UNE OVATION

(Suite de la dernière page) conserver et de lui multiplier leur appui afin que la province continue dans le régime actuel de progrès, de bienveillance et de prospérité pour tous. Il sait que le nouveau ministre saura étudier les questions à la lumière des faits et au premier ministre et à lui il souhaite longue vie et succès paifait.

Ont ensuite pris la parole MM. J. A. Francoeur, vice-président de l'Association Durré-Saint-Denis, l'échevin Riel, M. William Patterson, M. Adrien Pharrand, Victor Bédard, Joseph Elie, E. Léger et Alph. Martineau.

Parmi les personnes présentes à la réception nous avons remarqué: MM. Raoul Grothé, Albert Thérèse, président du club de Réforme; les échevins T. Holland, J. M. Gahin, W. J. Hushion, J. H. Bédard, F. H. Hogan, C. Allard, de Verdun; M. W. Riel, M. Henri Fauriol, président du club libéral Martin; J. M. Lapointe, D. Sauriol, Léo George, Lionel Fournier, l'inspecteur O'Keefe, Paul-Emile Wilson, Alf. Legault, président de la fédération des clubs libéraux; G. O. Pigeon, président du club Richmond; le sergent P. McGuire, Wilfrid Foley, du North End Liberal Club; M. R. Walsh, George Mines, James Flood, Charles Lord, Joseph Elie, Emile Gosselin, A. Varand, Emile Daoust, commissaire du port de Montréal; J. H. Rochon, Emery Sauvé, J. P. Byrnes, Donald Ryan, Fred Wright, Z. Desnoyers, W. Patterson, c.r.; W. J. Hamelin, J. H. M. Gagnon, G. Poulin, J. R. P. Gagnon, G. Martien, Kennedy, P. J. Hushion, Charles Denon, Norly Hushion, John Dwyer, William Scally, Chas Leblanc, John Dion, J. H. Prévozt, du club Richmond; Joseph Catara, du club Richmond; H. Lasnier, président du club libéral de Yerville; J. D. Choquette, président du même club; Mme J. Mercure, représentante de la Ligue du Suffrage Féminin; C. A. Goyette, Emery Lamoureux, C. Larivière, président du club libéral Saint-Gabriel;

LES PERMIS D'AUTOMOBILES SERONT NOMBREUX, CETTE ANNEE

M. Oscar Senécal, chef du département des licences d'automobiles du Bureau provincial, déclare que le nombre de permis, cette année, sera très considérable. — Pour hâter la livraison. — Les nouveaux permis sont arrivés. — Voûtes bien garnies.

"Le département des licences d'automobiles s'attend, cette année, à émettre un grand nombre de permis. Le nombre dépassera probablement celui des années passées". C'est ce que nous déclarait, hier, M. Oscar Senécal, chef du Bureau provincial du département des licences d'automobiles.

Le département vient de recevoir les nouveaux permis qui seront émis le 1er mars prochain. Il nous a été donné de visiter les voûtes spéciales où l'on garde les nouveaux permis. Il suffit de jeter un coup d'oeil à l'intérieur de ces voûtes pour constater que l'automobile occupe une place importante dans une grande ville comme celle de Montréal. Le nombre de permis recue ces jours derniers se chiffre à plus de 48,000, ainsi répartis:

Voitures de tourisme de 3,000 livres, 8,600 permis; voitures de tourisme de plus de 3,000 livres, 31,300 permis; motocyclettes, 150; voitures de commerce, 420; autobus, 100; taxis, 1,200 et camions, 5,000.

Ces chiffres ne comprennent que le nombre de permis. Alors pour avoir le nombre total de plaques l'on doit multiplier le chiffre de 48,000 par 2 et l'on arrivera avec un grand total de 96,000 plaques.

Les nouveaux permis, cette année, sont en caractères noirs sur fond jaune, en sorte que l'on peut les voir d'assez loin. Le département les émettra le 1er mars prochain, lorsque les propriétaires d'automobiles se présenteront.

Quant aux propriétaires de voitures de tourisme, ils recevront leurs permis à mesure qu'ils se présenteront. M. Senécal en terminant ajouta que le nombre d'automobiles à Montréal augmentait sensiblement.

Nous avons demandé à M. Senécal s'il croyait que des amendements seraient apportés à la loi des véhicules-moteurs au cours de la session. Il n'en sait rien pour le moment.

A. Riel, W. Gadoury, J. A. Laniar, J. Charlebois, A. Galarneau, le lieutenant-colonel J. J. Barry, M. A. Galarneau, président du club des Séligneurs; R. Bouthillier, E. Mercure, George Cromp, J. Morrison, J. McGeorge, W. J. Foley, R. B. Stuart, Alphons Descares, Camille Larivière, Dr H. Pilon, M.P.P., Eudore Primeau, président du club libéral Saint-Charles; Emile Léger, J. A. Francoeur, Aimé de Montigny, président du club Letellier; J. B. David, Zacharie David, Dr Merrill Desaulniers, A. R. McMaster, Jod. Blais Victor Bédard, J. Drolet, J. Gauthier, Georges Caron, président de la Jeunesse libérale; Emile Doucet, L. C. Farley, Alph. Maréchal et une foule d'autres dont nous n'avons pas pu noter les noms.

Aussitôt le résultat connu, M. J. E.-A. Gravel, un des aviseurs légaux du Club, procéda à l'installation des nouveaux officiers, et eut un bon mot à l'adresse des élus.

Le nouveau président en prenant ses fonctions, montra par ses paroles qu'il avait bien l'intention de travailler dans l'intérêt du Club et de la cause libérale, et fit plusieurs suggestions, notamment d'avoir à chaque assemblée des membres influents du parti libéral, pour donner des conférences et fournir ainsi aux membres l'occasion d'étudier les grandes questions, intéressant tout citoyen ayant à cœur la bonne administration du pays.

Sur l'invitation du président, tous les membres du comité exécutif, ainsi que MM. Dr J.-A. Caisse, L.-P. Lussier et A. Guérin, adressèrent la parole.

L'assemblée se termina dans un bel enthousiasme qui promet beaucoup pour le succès, toujours grandissant de ce Club.

UN CONSEIL, NOUS NE BUVONS PAS ASSEZ D'EAU

Nous devrions boire de quatre à huit verres d'eau, tous les jours, sans y manquer

L'eau entre dans la composition du corps humain dans la proportion élevée de près de 70 pour cent. Une personne de 150 livres porte dans ses tissus environ 100 livres d'eau.

Nous perdons tous les jours de deux à six litres d'eau. Ces pertes dépendent des conditions de l'air atmosphérique de même que de l'activité du sujet. Cette élimination se fait par l'expiration, la transpiration et les excréments.

Deux verres ordinaires font une chopine d'eau et une chopine d'eau pèse une livre. Nous devons donc prendre de quatre à huit verres d'eau par jour pour compenser les pertes que nous subissons et maintenir la proportion normale dont nous avons besoin.

L'eau entre dans la composition de toutes les cellules de l'organisme et concourt à leur fonctionnement. Elle aide aussi à l'absorption des aliments et à leur distribution à tous les organes.

De plus l'eau est nécessaire à l'élimination des déchets organiques. Le manque d'eau entrave cette élimination, ce qui cause l'accumulation de ces déchets dans les cellules.

Les jeunes enfants ont besoin d'eau. La soif est souvent chez eux la cause de malaise et de pleurs. Les personnes plus âgées ne prennent pas ordinairement assez d'eau.

Il faut boire l'eau lentement. Qu'elle soit fraîche ou avoir meilleur goût mais qu'elle ne soit pas glacée. On doit boire un verre d'eau en se levant et un ou deux verres d'eau dans le cours de l'avant-midi et de l'après-midi. On boit un verre à la fois, puis on attend environ une heure avant d'en prendre un autre.

L'habitude de boire de l'eau est favorable à la santé et peut s'acquies facilement. Buvez tous de l'eau et nous aurons meilleure santé.

ELECTIONS DU CLUB LIBERAL D'YOVILLE

M. H. Lasnier en a été élu président. — Les autres officiers du club

PROGRAMME DE L'ANNEE

Les membres du Club Libéral d'Yoville se sont réunis mercredi le 12 du courant, au lieu ordinaire de leurs assemblées, 8708 rue LaJumaine, et ont procédé au choix de leurs officiers.

M. Edmond Richard officiait comme président de l'élection, M. A. Guérin, comme secrétaire et M. J.-D. Choquette et H. Gratton, comme scrutateurs.

Sur proposition de M. E. Lépine, secondé par M. C. Aubé, M. H. Lasnier fut mis en nomination comme président du Club; son adversaire fut M. A. Guérin. Au premier tour de scrutin M. Lasnier fut déclaré élu au applaudissement de l'assistance.

PAGE FEMININE

JANVIER CANADIEN

L'Hiver nimbe d'argent Janvier splendide et froid,
Un soleil vaporeux caresse le ciel pâle
Tandis qu'à l'horizon s'enroule un cercle étroit
Incristé de sucin, de turquoise et d'opale.

Après avoir jeté, pour activer son vol,
Ses lourds papillons blancs aux ramures des arbres,
Lent, il a secoué la neige sur le sol
Et du chemin a fait une route de marbre.

L'asphalte de la rue avait un air vieillot,
La neige à tout nacré: chaussée et carrelage;
Les coursiers font tintinnabuler leurs grelots
Et la maille d'argent qui soutient l'attelage.

Diaphane Janvier que j'aime ton décor,
Tes baisers sous les houx à la baie écarlate,
Tes éternelles, tes vœux que je préfère encor,
Ta coupe où le vin vieux fait que la joie éclate...

Voilà pourquoi je veux, somptueuse saison,
Chanter tes jours d'agape et tes nuits idylliques,
Avant que le soleil ne fonde tes glaçons
Et ne prodigue aux toits ses rayons métalliques.

Du seuil blanc de l'année où l'escalier d'airain
Monte, mystérieux, au Temple de la Vie,
J'entrevois l'avenir avec un cœur serein,
Sans regretter l'allée effleurée et gravie.

L'heure d'or s'offre à moi comme un rêve vécu
Et chaque instant qui vole en montant me fascine
Quand ton cadran, Janvier, brille comme un écu
Neuf, ici près, je sens le Bonheur qui s'incline.

ODETTE MONTAUSIER.

Montréal, 7 janvier, 1927.

CHRONIQUE DE LA MODE

Les chapeaux — Le velours.

(Pour le "Canada")

Les calottes hautes, les fonds cabossés ou drapés font la grande nouveauté des chapeaux actuels. Leurs bords restent à peu près ce qu'ils étaient, très étroits, inexistant ou relevés sur la nuque, abaissés en cloche à moins qu'un mouvement presque insensible ne leur imprime de jolies ondulations. Par exemple, ce que la mode actuelle répudie complètement, c'est la symétrie: on n'imaginerait plus une toque régulière, une forme dont les deux côtés seraient exactement pareils.

Une gracieuse fantaisie règne dans le domaine de la coiffure: sans affecter le volume du turban de Mme de Staël, certains petits chapeaux ne sont qu'un enroulement d'étoffe précieuse dont les plis étages recouvrent un bandeau sans bord et un fond de bonnet persan. Des touffes d'aigrettes bien en marge leur donnent une allure de grâce et de légèreté.

D'autres, plus originaux et pourtant bien seyants, emboîtent le crâne à la façon d'un casque: ils sont le plus souvent en velours piqué, garnis d'ailes souples en tissu. Les piqués d'argent ou beige sur velours foncé obtiennent un succès marqué; mais les piqués ton sur ton d'un effet discret, se voient tout autant.

La vogue des fonds bérêt est loin d'être épuisée: ils ont gagné en hauteur ce qu'ils ont perdu en largeur et se font assez étroits, toute l'ampleur ramenée d'un seul côté et rabattue sous un motif de bijouterie.

Il en est de même pour les fonds chiffonnés dont le bouillonnement s'accroît tantôt à droite, tantôt à gauche, selon le goût ou le caprice personnel, tandis que de l'autre côté le tissu est fixé par quelque bijou ou des épingles jumelles à grosse tête de nacre.

Le velours est le roi des tissus de la saison: on le retrouve à toutes les heures, à tous les degrés d'élégance, depuis le modeste velours de coton des robes d'intérieur, jusqu'au souple et somptueux velours des toilettes du soir. Une légère broderie d'acier, le mélange du satin clair, font de cette robe une parure jeune, originale et d'un goût parfait. Elle se recommande aux tailles sveltes, bien à l'aise pour faire valoir le blousé du corsage, le drapé de la ceinture et la grâce novante de cette jupe découpée.

Le velours anglais fournit les matériaux d'une robe de ville simple et chic, dont la sobriété s'éclaire des blancheurs d'un col de lingerie, de manchettes, et d'une ceinture en peau souple — et de costumes pimpants, auxquels la fourrure ajoute encore sa moelleuse douceur.

Et quel parti ne tire-t-on pas du velours pour les garnitures! Découpé en forme, par bandes étroites, il borde les contours d'une veste et d'une jupe, ou suit un découpage en dents festonnées.

On l'incruste également en larges bandes droites ou ondules tout autour d'une jupe ou d'un corsage, à condition de ne pas craindre l'effet raccourcissant de ces lignes horizontales, ni le prix de cette garniture, car il va sans dire que le velours de belle qualité, et même de qualité moyenne, est d'autant plus cher qu'on le recherche davantage cet hiver. Nous avons la ressource de l'utiliser par quantités réduites, et aussi de trouver les éléments d'une de ces garnitures dans les meilleures marchandises.

rhumatisme, la peau est l'organe régulateur des combustions vitales et le tissu par lequel nos fonctions sont le plus susceptibles de se rénover et de se rajeunir.

Avec les abus de la table, la sédentarité est ce qui nuit le plus aux rhumatisants. Sous toutes ses formes, l'exercice au grand air assouplit et élimine. Complétez son pouvoir par un logement sec, sis au midi, le régime vestimentaire de laine, la suppression de la fatigue physico-mentale, une grande régularité dans le régime d'existence. Parmi les préparations iodées, c'est assurément la saignée qui possède au plus haut degré la propriété d'activer les combustions organiques, de maintenir la solubilité de la fibrine dans le sang, de contrebalancer enfin l'acidité humoral, en neutralisant les acides urique et lactique surabondante. Ce médicament facile, de plus, par les émonctoires hépatique et rénal, toutes les éliminations indispensables à l'équilibre harmonique de la santé, cette pierre angulaire du bonheur. Dépourvue de saveur, la saignée est exempte de tout effet secondaire désagréable.

Docteur E.

LES CONSEILS DE MELANIE
Menus bourgeois

(Pour le "Canada")

Garbure Béarnaise. — Effeuillez un chou moyen que, soigneusement, vous débarrasserez de ses côtes, des pommes de terre, des poireaux, un navet, une carotte, un oignon, une gousse d'ail, le tout nettoyé, lavé et découpé menu. De l'eau dans une marmite placée sur feu vif, jusqu'à ébullition. Y placer vos légumes en y ajoutant une poignée de haricots préalablement trempés dans l'eau froide, un piment et une branche de thym. Saler et poivrer avec modération, et doucement laisser bouillir pendant 2 heures. Une demi-heure avant la fin de la cuisson, déposer dans la garbure un morceau de salé de porc, une cuisse d'oie ou de canard confite, en y laissant la couche de graisse des morceaux sans imprégner. C'est elle qui donnera toute la saveur au bouillon qui mijote. Versez la garbure, bouillon et légumes, sur des minces tranches de pain dans une soupière. Servez à part le salé et le confit.

Coquilles Saint-Jacques. — Ouvrez les coquilles, mettez la chair de l'intérieur dans une casserole avec un verre de vin blanc. Couvrez et faites pocher deux ou trois minutes à feu vif. Egouttez en réservant le jus pour la sauce. Lavez la chair, retirez-en la partie noire qui ne vaut rien à réserver que le rouge et la noix qu'on débarrasse des filaments. Escalopez la noix en deux ou trois parties.

Faites, avec le jus de la cuisson bien tamisé, avec un peu de roux et de la crème, une sauce relevée où le goût du champignon dominera. Mélangez bien la chair des coquilles avec cette sauce qui doit être assez épaisse, et garnissez-en les coquilles bien lavées. Saupoudrez de mie de pain frite au beurre. Mettez chauffer au feu sans bouillir, pour ne pas durcir les chairs, et servez avec persil en bouquet.

Perdreux à la Saint-Laurent. — (Recette attribuée à Vatel). — Plumez les perdreaux, videz-les et fendez-les sur le dos pour les ouvrir sans les partager. Aplatissez-les, soit avec un gros couteau, une batte ou un coutelet, et assaisonnez-les avec sel, poivre et une pointe de muscade. Mettez pas mal d'huile d'olive dans une sauteuse et faites revenir les perdreaux des deux côtés. Egouttez-les sur un plat, puis vingt minutes environ avant de servir, mettez les perdreaux sur le grill et terminez la cuisson en les retournant et en les arrosant avec l'huile qui reste dans la sauteuse. Mettez alors sur un plat long et sauteusez avec la sauce suivante: Hachez finement six échalottes, mettez-les dans la sauteuse ou vous avez fait revenir les perdreaux, sans la laver. Versez-y un décilitre d'eau, deux cuillères à soupe de chapelure brune très fine que vous obtiendrez en passant au tamis fin des croûtes de pain grillées au four. Assaisonnez cette sauce de sel et poivre blanc fraîchement moulu, donnez un seul bouillon et versez sur les perdreaux.

Croquettes de pommes de terre. — Cuissez à l'eau salée 600 grammes de pommes de terre pelées et coupées. Aussitôt à point, égouttez-les en l'eau. Couvrez et faites ressuyer dix minutes à la bouche du four. Passez-les ensuite au tamis, peu à la fois. Remettez la purée dans la casserole, mêlez-lui 75 grammes de beurre et quelques jaunes d'œufs, sel, muscade, pincée de sucre, une poignée de fromage râpé.

Divisez la purée par parties égales, roulez-les sur la table farinée en leur donnant la forme d'un bouchon. Trempez dans des œufs battus, roulez-les dans la panure et plongez-les à grande friture, peu à la fois.

Gâteau au chocolat. — Casser 3 barres de chocolat et les plâtes dans une casserole avec moitié de leur poids de beurre. Faire liquéfier à feu doux, mélanger parfaitement, ajouter 3 jaunes d'œufs, 2 cuillères de fa-

fine et du sucre au poids du chocolat. Joindre les 3 blancs battus en neige. Etendre dans une tourtière et cuire doucement au four.

MELANIE.

CONTES A JACQUELINE

La petite marque au mur

(Pour le "Canada")
C'est une ligne brune tracée sur un mur blanc. Ce n'est rien, n'est-ce pas?... C'est beaucoup: entre cette ligne et le sol, une petite fille tient tout entière, si bien que lorsque ses talons roses foulent la terre, au pied de la muraille, ses cheveux, si doux, si lisses, fréolent la marque que j'ai tracée moi-même sur la chaux blanche. C'est d'après ce signe que je mesure la jeune tige qui tantôt pousse brusquement, tantôt ralentit sa croissance, mais toujours, toujours, dépasse de plus en plus la petite marque brune.

Je reste quelquefois de longs jours sans y songer. Et puis un matin où ses bras atteignant les objets familiers plus facilement que de coutume, je pense soudain à la ligne qui me dira si le cher arbrisseau pousse...

— Viens, ma fille, je veux te mesurer aujourd'hui: je veux compter d'un doigt ravi les échelons que tu dépases; quand tu seras appuyée à la muraille blanche, ton frais visage semblera la réelle fleur unique d'un jeune rosier. Je m'agenouille près de toi et je me penche anxieuse: ô ma fille, ô plante chérie, comme tu es encore grande cette fois! La petite marque, à présent, est à la hauteur de ton épaule!... Se peut-il que tu aies

— Ah! diras-tu, j'ai donc été si petite que cela?...

Et quand je te répéterai des paroles de jadis, tu souriras, à la fois dédaigneuse et amusée:

— Tu te souviens encore, mère?... Tu te souviens?... C'est pourtant si peu de chose!...

Peu de chose?... Ah! non, c'est beaucoup!... Dans ces mots puérils, ma petite fille tient tout entière, avec ses talons roses et ses doux cheveux lisses, avec ses yeux bruns et dorés comme une feuille automnale... Ma petite fille, aux rires doux, telle qu'elle était au temps où le cœur de sa mère, tristement, l'écoutait grandir...

Fernande DEBARNOT.

LE GOUT, CE QU'IL FAUT EN SAVOIR

(Pour le "Canada")

Le sens du goût est celui des cinq sens par lequel, comme tout le monde sait, nous percevons les saveurs. C'est, en d'autres termes, la faculté que nous avons d'apprécier les qualités sapides d'un corps. La "gustation" est l'exercice de cette faculté; la "dégustation" son exercice attentif et réfléchi. Les différents corps n'agissent sur le sens du goût qu'à l'état liquide; quand ils sont insolubles, ils ne produisent qu'une sensation tactile. Ces corps, qu'ils soient à l'état solide, liquide ou gazeux, doivent être solubles dans les sécrétions buccales de façon à pouvoir pénétrer par imbibation dans les papilles et atteindre les extrémités nerveuses du lingual et du glossopharyngien.

La langue est l'organe spécial du goût, et c'est surtout par sa pointe, par ses bords et par sa base que cet organe perçoit les qualités sapides des corps. Sa partie moyenne paraît n'avoir que très peu de part à la dégustation, sa face inférieure n'y est pour rien, non plus que les lèvres, les gencives, les parties internes des joues et la plus grande partie de la voûte palatine. En effet, une petite portion seulement du voile du palais est sensible aux saveurs; mais, néanmoins, le palais joue un rôle considérable dans l'exercice du sens du goût. La saveur d'une substance devient beaucoup plus intense par la pression de celle-ci contre la voûte palatine, parce qu'alors ses principes sapides, dissous dans les fluides buccaux, se répandent sur toute la base de la langue, et sont portés, par un commencement de déglutition, sur le point sensible du voile du palais. Chacun pourra constater que la base de la langue est la région la plus sensible, surtout pour les saveurs amères, et que, par contre, la pointe est plutôt sensible aux saveurs sucrées.

Il ne faut pas confondre avec la sensation gustative les impressions que font naître sur la langue les corps froids, chauds, alcalins, acides, astringents, etc... car ces corps agissent aussi, et de la même manière, sur d'autres membranes muqueuses. Le goût, en général, n'apprécie la saveur des substances sapides, qu'à des doses relativement élevées. Une dissolution sucrée, par exemple, qui ne contient que 1% de sucre est absolument insipide. Quand l'eau ne renferme qu'un demi % de chlorure de sodium — notre sel de cuisine — elle paraît également sans saveur. Par contre le sens du goût est beaucoup plus sensible lorsqu'il s'agit de substances amères. Nous ne percevons plus l'amertume d'une dissolution d'extrait de coloquinte (une espèce de concombre), que lorsqu'elle contient 1 partie d'extrait pour 5,000 d'eau. Les sels de quinine, remarquables par leur amertume, sont encore perçus par notre appareil gustatif dans une proportion de 1 pour 30,000. Les saveurs acides sont également assez sensibles, car nous constatons nettement à l'aide de notre langue l'acidité de l'eau qui contient de l'acide sulfurique dans la proportion de 1 sur 5,000.

Il existe entre les sens du goût et celui de l'odorat, voire de la vue, des rapports très intimes. Vous pouvez en faire facilement l'expérience. Lorsqu'on mange de la viande, des légumes, du beurre, etc... on distingue nettement si la viande est de la viande de bœuf, de veau, de porc, de mouton, si les légumes ou le beurre sont de bonne ou de mauvaise qualité. Mais si l'on mange ces substances le nez fermé et les yeux bandés, il est, dans la majeure partie des cas, complètement impossible de distinguer leurs saveurs différentes.

Il en est de même quand on boit, dans les mêmes conditions, de l'eau, du café, du thé, du vin, etc... Toutes ces substances paraissent alors sans goût, tout arôme disparaît, car il manque l'introduction des molécules odorantes dans les fosses nasales. Le même phénomène s'observe lorsqu'un rhume de cerveau a enflammé la muqueuse des fosses nasales, devenant ainsi insensible aux odeurs.

Dans l'obscurité, notre goût laisse énormément à désirer. Dégustez, ou donnez à déguster à une personne dans une chambre obscure un verre de vin blanc ou un verre de vin rouge. Dans la plupart des cas, il sera difficile de préciser la couleur du vin et bien des connaisseurs s'y tromperont. — P. S.

Je n'effaçai jamais au mur la petite ligne brune, comme mon cœur n'oublia jamais les étapes du chemin que tu as parcouru. Lorsque tu auras atteint l'épanouissement, tu regarderas sur le mur la marque sombre

de ta jeunesse, et tu diras: "C'est là que j'ai commencé."

Je n'effaçai jamais au mur la petite ligne brune, comme mon cœur n'oublia jamais les étapes du chemin que tu as parcouru. Lorsque tu auras atteint l'épanouissement, tu regarderas sur le mur la marque sombre

de ta jeunesse, et tu diras: "C'est là que j'ai commencé."

Je n'effaçai jamais au mur la petite ligne brune, comme mon cœur n'oublia jamais les étapes du chemin que tu as parcouru. Lorsque tu auras atteint l'épanouissement, tu regarderas sur le mur la marque sombre

de ta jeunesse, et tu diras: "C'est là que j'ai commencé."

Je n'effaçai jamais au mur la petite ligne brune, comme mon cœur n'oublia jamais les étapes du chemin que tu as parcouru. Lorsque tu auras atteint l'épanouissement, tu regarderas sur le mur la marque sombre

de ta jeunesse, et tu diras: "C'est là que j'ai commencé."

Je n'effaçai jamais au mur la petite ligne brune, comme mon cœur n'oublia jamais les étapes du chemin que tu as parcouru. Lorsque tu auras atteint l'épanouissement, tu regarderas sur le mur la marque sombre

de ta jeunesse, et tu diras: "C'est là que j'ai commencé."

Je n'effaçai jamais au mur la petite ligne brune, comme mon cœur n'oublia jamais les étapes du chemin que tu as parcouru. Lorsque tu auras atteint l'épanouissement, tu regarderas sur le mur la marque sombre

de ta jeunesse, et tu diras: "C'est là que j'ai commencé."

Je n'effaçai jamais au mur la petite ligne brune, comme mon cœur n'oublia jamais les étapes du chemin que tu as parcouru. Lorsque tu auras atteint l'épanouissement, tu regarderas sur le mur la marque sombre

de ta jeunesse, et tu diras: "C'est là que j'ai commencé."

Je n'effaçai jamais au mur la petite ligne brune, comme mon cœur n'oublia jamais les étapes du chemin que tu as parcouru. Lorsque tu auras atteint l'épanouissement, tu regarderas sur le mur la marque sombre

AUTOUR DE LA MODE

La mode emporte avec elle les gestes qu'elle avait créés et qui caractérisaient chaque époque. Avec les robes longues ont disparu ces attitudes de nos mères relevant leurs jupes qui dissimulaient jusqu'à leurs souliers. Les trains ont laissé mourir, avec elles, ce mouvement qui ramenait sur le côté les brocarts épais et les taffetas dont le frou-frou annonçait de riches bourgeoises.

Tous les restes d'une mode réservée ont disparu peu à peu. A mesure que la jupe diminuait de longueur et de largeur, le chapeau se retrécissait, ne mettant plus sur le visage l'ombre de ses grands bords. La voilette, qui représentait la fin de l'ancien régime, a sombré dans cette révolution; le bas noir a cédé la place au bas de teinte claire; enfin le chignon disparu a mis au jour la nuque.

La femme, peu à peu, s'est transformée en sportive, et toutes ses attitudes ont changé. Les bras ballants, n'ayant plus rien à retenir, ont découvert le sac à main, qui a pris les proportions d'un sac de voyage. Les lèvres, délivrées de leur prison de tulle, ne se mordillent plus pour accentuer leur couleur, et le bâton de rouge suffit à leur donner toutes les gammes de pourpre. La houppe perpétuellement en travail, met sur la figure le voile qu'elle apporte dans la voilette. Le visage se livre à la lumière et aux regards insistants. Le soir, sans éventails, les confidences ont perdu beaucoup du mystère dont elles s'entouraient derrière ce paravent de plumes ou de dentelles.

Les robes longues, les voilettes, les éventails, avec les attitudes qu'ils comportaient, restaient les gardiens de vieilles habitudes bourgeoises. Avec eux, toute l'intimité d'il y a vingt ans a disparu.

L'auto vagabonde a remplacé la conversation du coin de feu, la cigarette a pris la place du flacon de sel, car on ne saurait s'évanouir au volant d'une voiture.

Tous les gestes hardis nés de cette vie nouvelle montreront à nos enfants combien notre époque fut éprise de jeu et de mouvement.

D. Lenief.

QUELQUES PROVERBES DE BENJAMIN FRANKLIN

L'oisiveté ressemble à la rouille, elle use beaucoup plus que le travail: la clé dont on se sert est toujours claire.

— La paresse va si lentement qu'elle parvient à l'atteindre bientôt.

— Il en coûte plus cher pour entretenir un vice que pour élever deux enfants.

— L'orgueil déjeune avec l'abondance, dîne avec la pauvreté et soupe avec la honte.

— Celui qui ne sait pas être content ne peut pas être secouru.

— Il est difficile qu'un sac vide se tienne debout.

En formulant cette dernière pensée, Franklin ne pouvait supposer qu'elle serait amèrement commentée, un siècle et demi plus tard, par plus d'un contribuable français retour chez le percepteur et méditant sur l'épineux problème des dettes interalliées...

FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE

Partie de cartes à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, au profit de ses œuvres.

Une partie de cartes aura lieu à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, 443 rue Sherbrooke Est, le mercredi, 26 janvier, à 3 heures p.m.

Cette fête aura un cachet particulier, nouveau et agréable. C'est dans une atmosphère toute familiale que la Fédération se fera coquette pour la circonstance. On jouera les cartes à la fois dans les salons et la salle des conférences. De jolis prix seront offerts aux gagnants et on servira le thé. Rien n'est négligé pour faire de cette fête un événement social.

Ce sont les dames de la Section Paroissiale de St-Lambert qui ont pris l'initiative de cette organisation et qui la conduiront à bonne fin. Mmes Camerlain et Baillargeon en sont les présidentes conjointes.

Des billets sont en vente à l'immuable de la Fédération, 443 rue Sherbrooke Est, au prix modique de \$1.25.

Le nombre de billets étant restreint, on prie les personnes à qui il en a été adressé de bien vouloir faire diligence pour en rendre compte.

Assemblée mensuelle

Assemblée mensuelle de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, mercredi prochain, le 19 janvier, aura lieu à 443 rue Sherbrooke Est. Le sujet d'étude à l'ordre du jour: "La Pedagogie Maternelle" y sera traitée par M. le curé Perrier. Nous connaissons la valeur de ce prêtre distingué, versé tout particulièrement dans les questions d'éducation et nous sommes sûr qu'il nous fera profiter de sa science.

Membres des œuvres fédérées et abonnés de La Bonne Parole sont invités à la réunion.

La réunion mensuelle du Comité des Œuvres économiques et du Cercle d'Etudes aura lieu à la Maison d'Œuvres de la Fédération, 443 rue Sherbrooke Est, mardi, le 18 janvier, à huit heures p.m.

Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

Le 20ième anniversaire des employés de manufacture.

Demain, grande réunion spéciale à laquelle nous invitons toutes les personnes qui depuis 20 ans ont appartenu à l'Association Professionnelle des Employés de Manufacture, à la maison de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste 443 Sherbrooke Est, à 4 heures.

Nous désirons préparer des fêtes à l'occasion du 20ième anniversaire de la fondation de la dite Association, et à cette occasion réunir dans une même famille et les membres actuels

et les anciens membres; pour cette raison nous insistons pour que tous les membres viennent en grand nombre. Madame Gerin Lajoie, Présidente de la Fédération a bien voulu accepter d'adresser la parole.

Nous aurons aussi un programme musical qui viendra nous égayer, et comme à nos réunions ordinaires, le tirage d'un prix d'assistance.

MONDANITES

Son Honneur le juge et madame A.-M. Tessier, de Québec, sont arrivés hier soir et sont descendus chez M. et Mme Louis Beaulieu, sœur de Mme Tessier.

Madame E.-B. Garneau, reçoit au bridge et au thé, lundi. Les salons de réception du "Thémis" seront ornés des fleurs de la saison.

Madame MacKay et sa fille Barbara sont de retour de Spencer-Wood, où elles étaient les invitées de Mme Frank McKenna.

Madame P.-René Belleau, accompagnée de ses enfants, Jacques et Claude, et de sa mère, Mme Omer Legendre, est partie, hier après-midi, pour Québec, où elle passera quelques jours chez M. et Mme Georges N. Belleau, avant de se rendre à Chicoutimi, où elle habitera désormais. M. Belleau quitte Montréal, ce soir, pour Québec et Chicoutimi.

Mademoiselle Esther Doré part aujourd'hui pour Québec, où elle sera l'invitée de mademoiselle Germaine Samson, pendant quelque temps.

Le docteur Lionel Robert, de Paris, est en visite à Montréal.

Mme Louis de Lotbinière-Harwood recevra à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Mme Jean Hayward-Dansereau.

M. le docteur Lionel Robert de Paris, est de passage à Montréal, chez sa mère, Mme J.-C. Robert, avenue Union.

L'hon. M. Ernest Lapointe partira demain, pour New-York, où il ira rencontrer Mme Lapointe à son arrivée d'Europe.

Parmi les personnes qui assisteront au concert des aveugles de Nazareth, jeudi après-midi, au Ritz-Carlton, à 3 hrs. 30, sont lady Drummond, lady Gouin, lady Forget, Mmes Arthur Boyer, Charles Archer, Henri Labellie, M. et Mme Rodolphe Bédard, M. et Mme Walter Skinner, Mme Pierre Casgrain, Mme Pierre Beaulieu, Mme C.-A. Brégent, Omer Héroux, F.S. Devlin, Montague Bate, Edouard Montpetit.

Leurs Excellences lord et lady Willington assisteront à ce concert.

Assisteront le 13 janvier prochain, à la partie de cartes donnée au bénéfice de l'œuvre du Précieux-Sang dans les salons de l'hôtel Windsor: Mlle E. Chaput, Mmes C. Chaput, A. Gauthier, E. Lemire, Téléphone Decarie, P.-P. Martin, Félix Levesque, A. St-Germain, J.-B. Lefebvre, Mmes Marie-Claire et Jeanne d'Arc St-Germain, Mmes Eric Bissonnette, N.A. Gosselin, H. Charron, E.-R. Auger, J.-G. Duhamel, Daniel St-Aubin, W. Girouard, Jérémie Decarie, A. Brassard, J.-E. Bourget, F. Deslauriers, J.-V. Desaulniers, Mme Dionne, O. Perrault, Mme Dandurand, J. Beaulieu, Mlle E. Gauthier, B. Hudon, M. T. Hudon, E. Côté, B. Hudon, A. Comblon, Mlle A. Lavigne, Mmes J.-B. Brodeur, J.-A. Morin, Olivier Desmarie, Léon Decarie, Z. Limoges, R. Leaman, Guindon, Bruneau, Mlle B. Lemieux, Mme Trempe, Mlle Daveluy, Mmes Desaulniers, L.-L. Lafleur, J.-A. Vaillancourt, Gaboury, Bonin, W. Wyse, E. Gervais, N. Pigeon, J.-E. Latulippe, Jaspard, Rémi Decary, R.-G. Decarie, Alex. Dionne, Lamoureux, Parker, J.-P. Beaudry, D. Lemieux, O. Patenaude, A. Guay, S. Viau, J. Valcourt, A.-X. Cardinal, Albert Deschery, L. Beauchamp, H. Deslauriers, C. Bouthillier, N. Beaudoin, Mlle Tholin, Colombe Decary, Prézeau, Mmes J. Hone, Mlle C. Lemieux, Marguerite Lemieux, Joseph Meunier, C. Gagné, M. Gagné, M. Hudon, J. Hudon, Mmes J. Gagné, J.-P. Decarie, F. Prud'homme, Antoine Haddon, J. Hamel. Pour tous renseignements, s'adresser à madame N.A. Timmins ou à madame Hector Baras-lou.

Partie de cartes

Partie de cartes donnée au bénéfice du refuge Notre-Dame de la Merci, jeudi le 10 février prochain, rue Sherbrooke-est, promet d'être un grand succès. Le comité en charge de l'organisation se compose des dames dont les noms suivent:

Mesdames Alfred Dalbec, G. Maillet, Léon Mercier-Gouin, N.-K. Lafleur, E.-E. Castonguay, Lucie Proulx, Charles Lay, H. Dery, J.-L. Laporte, Damien Lalonde, E.-J. Marchand, A. Duquette, Taschereau-Pottier, Mlle Anita Champagne, Mmes A. Cinq-Mars, Eugene Corbitt, W. T. Brennan, Louis Coderre, Honoré Verdun, Louis Francoeur, Raoul Dery, C. Pinsonnault, A.-O. Rondeau, Mlle Annette Tarte, Mmes J.-A. Paulhus, Elz. Turgeon, Mme Dubrulé, Jules Poivert, Oswald Mayrand, Amédée Geoffrion, S.-D. Vallier, L.-O. Gareau, Mendoza Langlois, A. Tholin, J.-G. Mousseau, L. Marcoux, Olivier Asselin, L. St-Amand, O. Duches, Leonce Plante, Mlle Lucrèce Dalbec, J.-A. Marion, L.-J. Dastous, Alex. Cinq-Mars, Camille Bernier, Rosalie Prieur, W. Callis.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Léon Mercier-Gouin, 42, rue McTavish, Tel. Uptown 2556; Mme Olivier Asselin, 1255, rue St-Hubert, Tel. Bélair 3580; Mme Auguste Trudel, 820, rue Rockland, Tel. Atlantique, 2805 et Mme J.-A. Paulhus 1057, boulevard Mont-Royal, Atlantic 3745.

LES ANNALES

On pourra lire un beau passage de la Vie des Termites, le dernier ouvrage de Maurice Maeterlinck dans les Annales de cette semaine, ainsi que d'amusantes pages sur les éternelles et sur les jouets, de articles et des poèmes sur Noël, ainsi qu'un pénétrant étude de Louis-Léon Martin, L'Évangéliste, qui intéressera toutes les femmes.

C'est de 3 heures p.m., jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

TAXE QUI NE S'APPLIQUE PAS A L'IMPRIMERIE

Quand il s'agit de travaux faits sur commande, quelle que soit la valeur des travaux

DECISION IMPORTANTE

L'hon. juge Duclos renvoie deux actions intentées par le ministre des Douanes

La taxe spéciale des revenus de guerre ne s'applique pas aux imprimeurs qui font des travaux de ville sur commande, quelle que soit la valeur de ces travaux. C'est ce que l'honorable juge Duclos a décidé dans la décision rendue hier, à la Cour Supérieure, sur deux actions intentées par l'honorable ministre des douanes et de l'excise, l'une à la Dominion Press Ltd, l'autre à Delphis Charest pour recouvrer cette taxe sur des travaux d'imprimerie qu'ils avaient faits.

Ces deux jugements auront une répercussion considérable dans tout le Canada, car le département des douanes avait décidé de suspendre un nombre assez considérable d'actions contre des imprimeurs jusqu'à ce que ces derniers eussent été déclarés coupables de fraude.

La décision n'a pas été favorable au gouvernement. La cour a jugé que le statut qui impose la taxe des revenus de guerre devait être interprété strictement et que le ministre des douanes et de l'excise n'avait pas le droit d'étendre le sens pour l'appliquer à une classe d'imprimeurs qui font des travaux exclusivement sur commande et auxquels le statut sur suite ne s'applique pas. Les deux actions furent en conséquence renvoyées avec dépens.

On ne sait encore si le gouvernement interjettera appel de ces décisions ou s'il fera amender la loi des revenus de guerre de façon à ce que cette classe d'imprimeurs soit soumise à la taxe.

Dans la première action, le ministre des douanes et de l'excise réclamait de la Dominion Press Ltd, en vertu de la loi spéciale des revenus de guerre et de ses amendements une somme de \$3,684.20 représentant la taxe de revenu de guerre sur les ventes de cette compagnie pour la période d'avril 1922 à octobre 1924.

Dans la deuxième action, le montant réclamé pour cette taxe de M. Delphis Charest était de \$698.39 pour la période de juillet 1922 à décembre 1923.

La Dominion Press Ltd et M. Charest admettaient l'exactitude des montants réclamés, mais niaient devoir la taxe en vertu de la loi.

L'honorable juge Duclos rendit un jugement identique dans les deux causes en se basant sur l'article 19BBB du paragraphe 13 du chapitre 47 de la loi des revenus de guerre, qui impose cette taxe. Cet article dit que la taxe s'applique à toute taxe ou à toute taxe qui peut être payée en vertu du présent statut ou de tout autre statut ou loi, il est imposé, prélevé et perçu une taxe d'accise de deux et un quart pour cent sur les ventes et livraisons effectuées par les fabricants ou producteurs canadiens.

"Le défendeur, dit l'honorable juge Duclos, fait des travaux d'imprimerie sur contrat. Il imprime par contrat spécial sur la commande de chaque client des ouvrages qu'il ne convient ni de ne sont utiles qu'à ce client, tels que des étiquettes de lettres, des factures, des états de comptes, des étiquettes et d'une façon générale tous les ouvrages d'imprimerie qui sont utilisés dans une entreprise commerciale. Ces ouvrages ne sont pas faits à l'avance et gardés en magasin et ne peuvent servir à d'autre personne que celle pour qui ils sont faits.

"Il est évident, d'après la nature de l'entreprise qu'exploite le défendeur, qu'il n'est pas un fabricant ou un producteur canadien et que le statut sur suite ne peut lui être applicable.

"On soutient, continue l'honorable juge Duclos, que la clause du statut qui exempte de la taxe 'les ouvrages de ville produits et vendus par les imprimeurs ou firmes dans les ventes d'ouvrages de ville ne dépassant pas dix mille dollars par année' fait interpréter le statut d'une autre manière que ci-dessus.

"Les ouvrages de ville, dit à ce sujet l'honorable juge Duclos, désignent des ouvrages qu'un imprimeur prépare sans avoir reçu aucune commande et qu'il garde en magasin pour les vendre à l'acheteur qui pourra en avoir besoin et on ne peut déduire logiquement de l'exception ci-dessus que le statut comprend les autres travaux d'imprimerie.

"Un statut qui impose une taxe, affirme la Cour, doit être clair et explicite, et la portée de ce statut ne peut être étendue par inférence à des personnes et à des choses qu'elle ne comprend pas clairement.

"Le statut de la loi, pour l'imprimerie, honore le juge Duclos, stipule aussi qu'il n'est pas exigé de taxes d'accise spécifiées dans le présent article sur les ventes de marchandises effectuées à l'ordre de chaque client en particulier par une maison de commerce qui vend exclusivement au détail, en vertu de règlements établis par le ministre des douanes et de l'excise qui est le seul juge de la nature de ce commerce.

"Le ministre des douanes et de l'excise, agissant en vertu de cette clause, a classifié les imprimeurs qui font des ouvrages de ville 'job printers' et qui vendent de ces ouvrages pour plus de dix mille dollars par année parmi ceux qui sont soumis à cette taxe. La loi permet au ministre de déterminer si un commerce est soumis à la taxe ou non, c'est-à-dire que c'est à lui de juger si le vendeur des marchandises a fait faillite à l'ordre de chaque client en particulier par une maison de commerce qui vend exclusivement au détail, mais la loi ne donne pas au ministre le droit d'étendre le statut à une classe de commerçants qui sont en dehors de la portée de ce statut et d'imposer des taxes par une classification arbitraire sur des gens qui sans cette classification ne seraient pas soumis à ces taxes.

La Cour renvoya par suite les deux actions et recommanda à la Couronne de payer tous les frais.

considéré comme une admission de responsabilité, car l'action n'était pas basée sur un contrat mais uniquement sur une loi.

Il en était de même dans la cause de Charest, qui avait perçu de ses clients \$161.23 de taxe et qui avait déposé cette somme en Cour pour être payée à qui de droit. Il ne pouvait y avoir là d'admission de responsabilité et de plus le département des douanes, dit en passant l'honorable juge Duclos, n'avait pas perdu de temps à retirer ce dépôt et pourrais probablement être appelé à rembourser ceux qui avaient été illégalement obligés de payer cette dette.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

14 janvier, 1927.

Président: Hon. Juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame Beilla Rose Berman vs Elias Ellison, Requête du défendeur pour permission de voir ses enfants; accordée; dépens à suivre.

Dame Mathilda Guillemette vs H. Regis Beaudoin, Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

La Société d'Administration Générale vs Leo Bourassa, Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Arthur Roy vs Dame Albertine Guilbault et vir, Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour \$100 de dette et \$50 de frais.

Dame G. Aubry vs G. Vigent, Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps; accordée; dépens à suivre.

Henri Fiteau vs Achille Gauthier, Opposition à jugement; requête et ordre de sursis accordée.

Gould Automobile Co., Inc., vs Adrien Baillargeon, Motion du défendeur pour cautionnement pour frais; accordée; cautionnement de \$450, sauf à parfaire, 10 jours de délai, dépens à suivre. Dans la même cause, Exception dilatoire; accordée; dépens à suivre.

Michel Levesque vs Léo Leduc et al, Jugement pour \$450.00.

L. Lelièvre vs Elias Rogers Co., limitée, Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Dame Bernadette David vs Norbert Bergeron, Motion de la demanderesse pour homologation du rapport du praticien; accordée.

George Hogg vs Dame Susan Lalonde, Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Past Typesetters' Limited vs Leslie M. Roberts et al et Montreal World Publishing Co., T. S. et S. Ross Vineberg et al sub T. S. et première T. S. Intervention requise.

J. A. Marion vs John M. Roberts et Montreal World Publishing Co., limitée T. S. et S. Ross Vineberg et al sub T. S. première T. S. Intervention requise.

Dame Catherine McLennan Robertson, requête, Requête pour autorisation à vendre actions; accordée.

Raoul Moquin vs G. A. Larche et Joseph Laflamme, Jugement pour \$215. Bruneau, juge.

Napoleon Leduc vs Joseph Aubertin, Jugement pour \$5,885.00. Bruneau, juge.

Dame Delima Forget vs David Moscovitch et al et Moscovitch Brothers, limitée et al T. S. Jugement pour \$1,000. Bruneau, juge.

Eva Armstrong vs Oscar Couture, Requête pour ester en justice en séparation de biens; accordée; dépens à suivre.

Henri Messier vs Albert Desgrand-près et J. B. Charbonneau, curateur, Motion du curateur pour autorisation à faire certaines réparations; accordée.

Régis Gendron vs Emilie Amyot, Alder Nisi déclarée abusive.

John Callaghan vs Dame Agnès Simon et Canada Life Ass. Co., mise en cause, Motion du demandeur pour amender; accordée; dépens à suivre.

Hill Clark Francis limitée vs F. Parent, Règle Nisi maintenue en l'absence de preuve.

J. R. Cloger Co., Motion de la demanderesse pour ouvrir con. rog.; accordée; dépens réservés.

M. Roussel vs Pex Rolling Mills, limitée, Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

L. Rouleau vs J. E. Rouleau, Motion du demandeur pour retirer décret; accordée; dépens à suivre.

Uldéric Lachance vs Louis Wolfe and Sons, limitée, Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Arthur Moreau vs J. P. Moreau et al, Motion du demandeur pour règle Nisi; accordée quant aux frais seulement.

L'Union Coopérative des laitiers de Montréal vs Montreal Star Publishing Co., limitée, Motion de la demanderesse pour ouvrir con. rog.; accordée; dépens réservés.

The H. Krieg Furniture, limitée, vs S. A. Galt, Motion du défendeur pour cautionnement pour frais; accordée, quant aux frais seulement.

JUGEMENTS DU JUGE SURVEYER

L'honorable juge Fabre-Surveyer rendra jugement lundi, 17 janvier 1927, à dix heures et demie, a.m., en la chambre 22, palais de justice, dans les causes suivantes:

Trail O'Brian Lyall et al vs The House of Brown, Ltd;

Toilet Laundry, limitée vs James Dairy and Sons.

UNION LIBERALE PAPINEAU

Mercrdis prochain, grande assemblée de tous les membres de l'Union Libérale Papineau à laquelle le public est invité. Le Dr Deslauriers, M. Joseph Gauthier et autres y adresseront la parole.

UNE AUGMENTATION CONSTANTE D'ELEVES DE 5E ET 6E ANNEES

C'est ce que dit le rapport annuel de l'Hon. Cyrille Delage, surintendant des écoles

FUTUR CONGRES

Treize nouvelles municipalités scolaires catholiques ont été érigées en 1925-26

(Dépêche spéciale)

Quebec, 14 — "Vous constaterez comme moi, à votre grande satisfaction, que le nombre des élèves en 5e et 6e années augmente d'une manière constante, que l'accroissement du nombre des écoles subventionnées sur le fonds de l'Éducation supérieure est sensible, que la prolongation du stage scolaire s'accroît, que la présence moyenne se maintient à son haut degré et que partout le niveau des études s'élève graduellement chaque année."

C'est ainsi que débute le rapport annuel de l'hon. C.-F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique, à l'honorable secrétaire provincial pour l'année 1925-26, et soumis aux membres de l'Assemblée Législative.

Le nombre des municipalités scolaires, dit plus loin le rapport, était, au 30 juin 1926: 1,424 catholiques; 351 protestantes.

Treize nouvelles municipalités scolaires catholiques ont été érigées en 1925-26 et une municipalité scolaire catholique a été annexée à une autre.

De nouveaux districts d'inspection devront certainement être créés dans un avenir prochain, dit encore M. Delage. Après le minutieux examen de la situation actuelle et mûre délibération, le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique s'est déclaré favorable au démembrement de l'immense district Atbitt-Témiscamingué.

Le surintendant laisse entrevoir qu'il y aura un congrès d'inspecteurs en 1927; le dernier eut lieu en 1922.

En parcourant le tableau du résumé général de la situation des écoles de la province en 1924-25, on constate:

Nombre d'écoles catholiques dans la province, 7,298; institutrices catholiques, 4,955; institutrices catholiques, 14,298; filles, 256,521; garçons, 259,513.

Le traitement moyen payé aux institutrices catholiques religieuses, en 1924-25 a été \$559.00; aux institutrices laïques, \$371.00; aux institutrices laïques, \$1,390; aux institutrices laïques, \$355.00.

DES CITOYENS DEMANDENT UNE CONVENTION

Dans la division Ste-Marie. — Assemblée

A une assemblée d'un groupe de citoyens de la division Ste-Marie, tenue en la salle Lavoie, rue Ontario Est, une résolution a été passée pour demander qu'une convention libre soit tenue dans cette division et on a formé en même temps une délégation chargée de soumettre la requête aux autorités compétentes. L'assemblée était sous la présidence de l'évêque J.-W. Riel.

Voici la résolution qui fut passée, proposée par M. J.-E. Brisset et appuyée à l'unanimité: "Que les citoyens de la division provinciale de Ste-Marie soumettent respectueusement à l'honorable premier ministre, L.-A. Taschereau et les membres de son cabinet qu'une convention soit tenue pour choisir un candidat libéral pour les élections provinciales prochaines, et qu'un comité soit formé pour voir les autorités."

Adressèrent la parole à l'assemblée MM. l'évêque Riel, J.-A. Lamarre, D. Sauriol, J.-H. Depelteau, président des épiciers; Ubald Santerre, J.-E. Brisset et J.-E. Cloutier, vice-président du Club Lemieux. Dans son discours, M. Lamarre exprima le regret de voir que la division Ste-Marie, qui est pendant quarante ans un district libéral, était maintenant représentée par un conservateur.

Les personnes suivantes ont été nommées pour faire partie de la délégation: MM. J.-E. Cloutier, Louis Brisset, l'évêque Riel, E. Poupard, E. Nadeau, A. Piché, J. Charlebois, l'évêque J.-A. Lamarre, O. Gauthier, l'évêque Quintal, V. Bouvier, J.-E. Depelteau, Ubald Santerre, l'évêque Emond, l'évêque Langlois, Jos. Brisset, E. Blouin, J. Parizeau, Honoré Riendeau, A. Leroux, Raoul Leonard, A. Poirier, Daniel Sauriol Dr A. Boucher, Arthur Lachapelle, Joseph Gadoury, vice-président des Hommes d'Affaires de l'Est; Pierre Guilbault, A. Dumont, J.-H. Caillé.

UNE CITÉ REMARQUABLE

Ottawa est une cité qui doit sa renommée à des hommes célèbres; des hommes qui se sont distingués à la Chambre des Communes et dans la gestion des affaires du Canada. Ottawa, tout en tenant son prestige de sa position comme capitale fédérale, n'en est pas moins considérée comme l'une des villes les plus pittoresques du continent. Le voyage de Montréal à Ottawa n'est qu'une question de quelques heures et la voie est des plus attrayantes. Le Pacific Canadian y donne un des meilleurs services de trains de tout le Dominion. Le service est irréprochable et les wagons offrent tout le confort désirable au public voyageur. Pour plus de détails sur l'horaire des trains, taux de transport, etc., priez de s'adresser à tout agent de billets du Pacific Canadian ou à F. C. Lydon, agent des voyageurs de la ville, 141 rue Saint-Jacques, tel. Harbord 423. 238-1-g.

ST-JAMES LITERARY SOCIETY

La réunion hebdomadaire de la St-James Literary Society aura lieu mardi prochain, le 18 du courant dans la salle de l'Engineering Institute, 176 rue Mansfield et la conférence de la soirée sera M. R. Hazen qui prendra pour sujet "New Voices" (Voix nouvelles). On compte que tous les membres de la société seront présents pour entendre M. Hazen.



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères et plus respectifs, tel que mentionné ci-dessous.

7000 — Mlle A. DEGUINE, demanderesse, vs ANTONIO HANDFIELD, défendeur.

La subdivision officielle numéro huit cent soixante et un (161-8605), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte de la Visitation — avec bâtiments et érigés, portant les numéros 5689 et 5691 de la rue des Erables, y compris les fixtures électriques.

Pour être vendue à mon bureau, en la cité de Montréal, le TROISIEME jour de FÉVRIER prochain, à DIX heures du matin.

8000 — ROMUALD ALMONT, de la cité d'Outremont, défendeur, vs SEVERIN J. GIRARD, médecin, de la cité de Montréal, dit district, et THE SUN TRUST COMPANY, LIMITED, une corporation légalement constituée, ayant son principal siège d'affaires dans la cité et le district de Montréal, trois lots en leur qualité de fiduciaires des biens dépendant de la succession de feu Louis Hébert, en son vivant, de la cité de Montréal, demandeurs; et LE CREDIT STADACONA, LIMITED, une corporation légalement constituée, ayant son principal siège d'affaires dans la cité et le district de Montréal, défenderesse.

Le lot numéro deux de la subdivision du lot numéro cinq cent quatre-vingt de la subdivision du lot numéro original vingt-trois du cadastre du village incorporé d'Hochelaga.

Le lot numéro un de la subdivision du lot numéro cinq cent quatre-vingt-un de la subdivision du lot numéro original vingt-trois du cadastre du village incorporé d'Hochelaga. Ces deux lots réunis forment un emplacement de vingt pieds de largeur par cent vingt et un pieds de profondeur, mesure anglaise, et plus ou moins — avec les bâtiments et érigés, portant les numéros 423, 435 et 437 de la rue Chamblay, à Montréal.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le TROISIEME jour de FÉVRIER prochain, à ONZE heures du matin.

7332 — DAMASE QUINTAL, demandeur, vs CLEMENT COUTRIAL, défendeur.

Une terre située en la paroisse de Boucherville, au cinquième rang, contenant deux arpents et une perche de front sur vingt-deux arpents de profondeur ou environ — avec une maison, boutique, grange, étable et autres bâtiments dessus construits, la dite terre actuellement connue et désignée sous le numéro cent quatre-vingt-quatre (194), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Boucherville.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Boucherville, le TROISIEME jour de FÉVRIER prochain, à ONZE heures du matin.

9470 — THE ROYAL INSTITUTION FOR THE ADVANCEMENT OF LEARNING, une corporation ayant son bureau-chef en la cité et le district de Montréal, demanderesse, vs EDMOND LEPAGE, défendeur; et T. DEROME, curateur au délaissement fait par cette cause.

Un emplacement ayant front sur le boulevard St-Laurent, en la cité de Montréal, et étant la partie restante non expropriée du lot numéro huit cent vingt (\$20), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Laurent, de ladite cité de Montréal, contenant quarante-deux pieds de largeur sur la profondeur qu'il y a entre la nouvelle ligne du boulevard St-Laurent et la rue Clarke, le tout mesure anglaise et plus ou moins; borné en front par le dit boulevard St-Laurent tel qu'élargi, en arrière au sud-ouest, par ladite rue Clarke, au nord-ouest par le lot numéro huit cent vingt et un (\$21), et au sud-est par les lots numéros huit cent vingt-neuf et huit cent dix-neuf du dit plan et avec les deux magasins et les logis maintenant connus sous les numéros civiques 70, 72, 74 et 76 dudit boulevard St-Laurent et les maisons connues sous les numéros civiques 13, 15, 17 et 19 de ladite rue Clarke.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le TROISIEME jour de FÉVRIER prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

3774 — FERNAND MAJOR, demandeur, vs JAS. BIRCHENOUGH, défendeur.

Une certaine propriété immobilière située en la cité de Verdun, district de Montréal, et composée de:

1. Deux lots de terre connus et désignés sous les numéros un et deux de la ré-subdivision du lot numéro huit cent cinq de la subdivision officielle du lot numéro trois mille quatre cent cinq (3405-805-1 et 2) des plan et livre de renvoi de la paroisse de Montréal.

Avec toutes les bâtisses sus-érigées, portant les numéros civiques 1147 à 1159 de l'avenue Church, et 4024 à 4042 de la rue Lesage, à Verdun, avec ensemble tous les accessoires électriques appartenant aux dites bâtisses.

La moitié indivise de ce certain lot situé en la cité de Montréal, connue et désignée sous le numéro quatre cent vingt-cinq du lot primitif numéro sept (7-425) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la cité St-Louis, et mesurant 25 pieds de largeur sur 87 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins — avec le droit de passage en commun avec d'autres dans la rue située en arrière, et avec les bâtisses sus-érigées portant le numéro civique 5269 de la rue St-Hubert, en la cité de Montréal, suite à une servitude de vue en faveur du propriétaire de la propriété adjacente connue comme étant la subdivision No 424 dit lot No 7.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le TROISIEME jour de FÉVRIER prochain, à TROIS heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$2,925.00 quant à l'immeuble en premier lieu décrit, et de \$300.00 pour l'immeuble en second lieu décrit, sera exigé de tout offrandeur ou enchérisseur, suivant jugement de l'honorable juge Bruneau, daté le 28 décembre 1926.

6261 — NAPOLEON PESANT, cultivateur, de St-Michel-de-Laval, défendeur, vs J.-OLIVIER RENAULT, commerçant d'animaux et cultivateur, de la ville de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, comté de Laval, district de Montréal, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires et administrateurs testamentaires des biens de feu Louis Turcot, en son vivant cultivateur, de la ville de St-Michel-de-Laval, comté de Laval, district de Montréal, demandeurs, vs ALDEAS TURCOT, cultivateur, de la ville de St-Michel-de-Laval, district de Montréal, défendeur.

Un terrain sis et situé en la ville de St-Michel-de-Laval connu et désigné comme faisant partie du lot 1153 de la subdivision du lot No 243 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet mesurant 64 pieds de front par 125 pieds de profondeur plus ou moins; borné en front par le chemin St-Michel, en arrière par le résidu dudit lot 1153 et d'un côté par la partie appartenant à Dame Frédéa Turcot ou représentant et de l'autre côté par le résidu dudit lot 1153 — avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le QUATRIEME jour de FÉVRIER prochain, à DIX heures du matin.

2027 — FRANÇOIS-XAVIER-PACIFIQUE ALLARD, domicilié à Montréal-Nord, près Montréal, et ALDERIC KINGSLEY, domicilié à Montréal, lesquels font affaires en société comme négociants à Montréal, sous la raison sociale de "Allard & Kingsley", demandeurs, vs W. LAVOIE, domicilié à Montréal, défendeur.

Un lot de terre ayant front sur la rue Berthel, en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le numéro cent onze de la subdivision du lot original numéro quatre cent soixante-quinze (475-111), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet — avec bâtisses dessus construites portant le numéro civique 7075 de ladite rue Berthel.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le QUATRIEME jour de FÉVRIER prochain, à ONZE heures du matin.

8001 — ODIAN CHARBONNEAU, cantonnier, de la cité de Longueuil, défendeur, vs PHILIP MENARD, autrefois de la paroisse de Contrecoeur, district de Montréal, et maintenant des cité et district de Montréal, défendeur.

Une terre située sur la première concession de la paroisse de Contrecoeur, ayant front sur le chemin public, contenant environ quatre-vingt-cinq arpents en superficie, connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent trente-cinq (235), sur le plan et le livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Contrecoeur — avec une maison et autres bâtisses et érigés.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Contrecoeur, le QUATRIEME jour de FÉVRIER prochain, à ONZE heures du matin.

7001 — DEMOISELLES BLANDINE GURIN et MARIE GURIN, toutes deux filles majeures, demanderesse, vs ROCH FAIVREAU, défendeur.

Comme appartenant au défendeur: a. Un lot de terre connu et désigné sous le numéro cent quarante-quatre du lot original numéro quatre-vingt-trois (36-111), aux plan

la paroisse de Montréal — avec les bâtisses sus-érigées.

2. Trois lots de terre connus et désignés sous les numéros un, deux et trois de la ré-subdivision du lot numéro huit cent six et de la subdivision officielle du lot numéro trois mille quatre cent cinq (3405-806-1, 2 et 3) des plan et livre de renvoi de la paroisse de Montréal — avec les bâtisses sus-érigées.

3. Deux lots de terre connus et désignés sous les numéros un et deux de la ré-subdivision officielle du lot numéro huit cent sept du lot primitif officiel numéro trois mille quatre cent cinq (3405-807-1 et 2) des plan et livre de renvoi de la paroisse de Montréal.

Avec toutes les bâtisses sus-érigées, portant les numéros civiques 1147 à 1159 de l'avenue Church, et 4024 à 4042 de la rue Lesage, à Verdun, avec ensemble tous les accessoires électriques appartenant aux dites bâtisses.

La moitié indivise de ce certain lot situé en la cité de Montréal, connue et désignée sous le numéro quatre cent vingt-cinq du lot primitif numéro sept (7-425) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la cité St-Louis, et mesurant 25 pieds de largeur sur 87 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins — avec le droit de passage en commun avec d'autres dans la rue située en arrière, et avec les bâtisses sus-érigées portant le numéro civique 5269 de la rue St-Hubert, en la cité de Montréal, suite à une servitude de vue en faveur du propriétaire de la propriété adjacente connue comme étant la subdivision No 424 dit lot No 7.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le TROISIEME jour de FÉVRIER prochain, à TROIS heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$2,925.00 quant à l'immeuble en premier lieu décrit, et de \$300.00 pour l'immeuble en second lieu décrit, sera exigé de tout offrandeur ou enchérisseur, suivant jugement de l'honorable juge Bruneau, daté le 28 décembre 1926.

6261 — NAPOLEON PESANT, cultivateur, de St-Michel-de-Laval, district de Montréal, et J.-OLIVIER RENAULT, commerçant d'animaux et cultivateur, de la ville de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, comté de Laval, district de Montréal, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires et administrateurs testamentaires des biens de feu Louis Turcot, en son vivant cultivateur, de la ville de St-Michel-de-Laval, comté de Laval, district de Montréal, demandeurs, vs ALDEAS TURCOT, cultivateur, de la ville de St-Michel-de-Laval, district de Montréal, défendeur.

Un terrain sis et situé en la ville de St-Michel-de-Laval connu et désigné comme faisant partie du lot 1153 de la subdivision du lot No 243 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet mesurant 64 pieds de front par 125 pieds de profondeur plus ou moins; borné en front par le chemin St-Michel, en arrière par le résidu dudit lot 1153 et d'un côté par la partie appartenant à Dame Frédéa Turcot ou représentant et de l'autre côté par le résidu dudit lot 1153 — avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le QUATRIEME jour de FÉVRIER prochain, à DIX heures du matin.

2027 — FRANÇOIS-XAVIER-PACIFIQUE ALLARD, domicilié à Montréal-Nord, près Montréal, et ALDERIC KINGSLEY, domicilié à Montréal, lesquels font affaires en société comme négociants à Montréal, sous la raison sociale de "Allard & Kingsley", demandeurs, vs W. LAVOIE, domicilié à Montréal, défendeur.

Un lot de terre ayant front sur la rue Berthel, en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le numéro cent onze de la subdivision du lot original numéro quatre cent soixante-quinze (475-111), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet — avec bâtisses dessus construites portant le numéro civique 7075 de ladite rue Berthel.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le QUATRIEME jour de FÉVRIER prochain, à ONZE heures du matin.

8001 — ODIAN CHARBONNEAU, cantonnier, de la cité de Longueuil, défendeur, vs PHILIP MENARD, autrefois de la paroisse de Contrecoeur, district de Montréal, et maintenant des cité et district de Montréal, défendeur.

Une terre située sur la première concession de la paroisse de Contrecoeur, ayant front sur le chemin public, contenant environ quatre-vingt-cinq arpents en superficie, connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent trente-cinq (235), sur le plan et le livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Contrecoeur — avec une maison et autres bâtisses et érigés.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Contrecoeur, le QUATRIEME jour de FÉVRIER prochain, à ONZE heures du matin.

7001 — DEMOISELLES BLANDINE GURIN et MARIE GURIN, toutes deux filles majeures, demanderesse, vs ROCH FAIVREAU, défendeur.

Comme appartenant au défendeur: a. Un lot de terre connu et désigné sous le numéro cent quarante-quatre du lot original numéro quatre-vingt-trois (36-111), aux plan

feudon, et ALBERT FAIVREAU et ADRIAN FAIVREAU, tous deux cultivateurs, de la paroisse de St-Constant, opposants.

Une terre située dans la paroisse de St-Constant, connue sous le nom de "terre de la paroisse de St-Constant", contenant environ quatre-vingt-cinq arpents en superficie, plus ou moins; tenant d'un bout au chemin public, de l'autre côté à Joseph Barbeau et Thomas Leduc, d'un côté à Domina Patenaude et Jean-Baptiste Barbeau et de l'autre côté à Louis-de-Gonzague Laplante — avec les bâtisses dessus construites, connue et désignée sous le numéro cent soixante-sept (167) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Constant.

A l'égard du droit exclusif des opposants de coupe, du bois comme bon leur semblera sur deux arpents de largeur par la profondeur qu'il y a jusqu'à la terre de Joseph Barbeau, sur l'immeuble saisi en cette cause et plus haut décrit.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de St-Constant, le QUATRIEME jour de FÉVRIER prochain, à ONZE heures du matin.

UNE SEMAINE TRES SATISFAISANTE DANS L'IMMEUBLE

Elle rapporte un total de vente de \$1,481,573, contre \$1,283,960, la semaine dernière

\$211,334.

Ce montant représente le total de 44 ventes d'hier dont 27 de \$2,000, ou plus

(Par la maison Ernest Pitt et Cie) La maison Ernest Pitt et Cie, courtiers en immeubles, fait rapport d'une autre semaine très satisfaisante avec un total de ventes de \$1,481,573 comparé à \$1,283,960 la semaine dernière.

Ceci doit être considéré comme très satisfaisant, si l'on tient compte que la vente la plus importante ne se chiffrait qu'à \$75,000.

Les transactions ont consisté surtout en propriétés résidentielles, les propriétés commerciales ont été pratiquement négligées. Les ventes les plus importantes comprennent: 660-664 avenue Québec, \$20,000; coin Sherbrooke et Hargrave, \$21,370; 3 Chemin Barab, \$22,000; 1225 avenue Lajoie, Outremont, \$22,000; 1108-1121 rue Bordeaux, \$26,225; 2126-2140 avenue Mont-Royal, \$42,492 rue Des Erables, \$27,000; 3 Chemin Barab, \$27,000; propriété avenue Argyle, \$27,000; 361-379 avenue Gatinneau, \$30,000; 2262-2272 avenue Waverley, \$31,500; propriété rue Hington, \$32,800; 1804-1314 rue St-Denis, et 71-77 rue de Grandpré, \$35,000; 4544-4584 rue Patenaude, \$41,982; coin de Montigny et Grothé, \$54,000; 190 rue McGill, \$75,000.

LES VENTES D'HIER

Au cours de la journée d'hier, 44 ventes d'immeubles ou de terrains furent officiellement enregistrées dont 27 de \$2,000 ou plus. Le total des ventes fut de \$211,334. La vente la plus importante a été effectuée dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce au prix de \$16,000, pour des propriétés situées sur l'avenue Marcell, Nos 516 et 518 et vendues par la "Lancashire Land and Construction Co. Ltd.", à M. Morris Siblin.

Quant au plus grand nombre de ventes dans un même quartier, c'est la vente de Verdun qui l'emporte avec six ventes pour un total de \$84,900. Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Ave Marcell, batiesses, Nos 516, 518; lots 176-403, 176-404-1, 2; terrain 3, 504-1/2 piéds. The Lancashire Land and Construction Co. Ltd. vend à Morris Siblin, \$16,000. N. Dickson, notaire—1926.

Ave Earncliffe; vacants; lots 64-71, 72; terrain 60 x 100-9 piéds. J. Joseph Chabrun et al. vendent à J. Sylvio Benoit, \$1,516. G.H. Signin, notaire—1926.

Cité Outremont. — Ave Sunset, batiesses, No 17; lot 38-7; terrain 34 x 159-1-2 piéds. Domingo Granda vend à Canadian Loan and Mortgage Co. Ltd., \$15,000. E. Cholette, notaire—1926.

Quartier Ahuntsic. — Chemin Public, batiesses et fonds de commerce; lots 489-140 à 143. Dame Edmond David vend à Hormidas Bourbonnais, \$13,000. J.-E.H. Lesage, notaire—1926.

Boul. Gouin; batiesses, No 391; lots 228-58, 59; terrain 100 x 120 piéds. Dame J. Charles Racourt vend à Rodrigue Langlois, \$7,500. J.-H. Girard, notaire—1927.

Rue St-André; batiesses, Nos 8207 à 8211; lot 490-480; terrain 25 x 70 piéds. Dominique Richard vend à Samuel Asselin, \$5,000. J.-A. Couture, notaire—1926.

Chemin Public; batiesses; lots 163-41-7; terrain 24 x 88 piéds. Joseph Boucher vend à Dlle Lucie Delpe, \$14,500. J.-E. Lebeau, notaire—1927.

Ville Montréal Nord et Rosemont. — Rue Perras, 8ème Avenue; batiesses, Nos 5697 à 5707, 8ème Avenue; lots 30-75, 1-2 S.O. 30-76, 172-193. Urie Pigeon vend à Dlle B. et M. A. Valliquette, \$13,000. J.-M. Vermette, notaire—1927.

Cité de Westmount. — Ave Westmount, batiesses, No 4480; lot 249-4; terrain 3,026 piéds. Dame Roland C. G. Gilbride vend à Norman J. Holden, \$11,000 et autres considérations. E. W. H. Phillips, notaire—1927.

Quartier St-Michel. — Rue Waverley, batiesses, Nos 2550 à 2554; lot 1/2 S.E. 11-828; terrain 25 x 88 piéds. Dame D. Smith Hishop vend à James Kent et Uxor, \$10,250. H. Clerik, notaire—1927.

Quartier St-André. — Rue St-Luc; batiesses, No 27; lot 1671-2; terrain 25 x 117-1-2 piéds. La Succession Dame E. P. Hannaford vend à Dlle M. R. Hannaford, \$9,500. N. Dickson, notaire—1927.

Rue Mackay; batiesses; lot 1567-3; terrain 20 x 90 piéds. Henry Ward et Co. vendent à A. Stewart Taylor, \$6,500. W. B. G. Reddy, notaire—1926.

Ave Mackay; batiesses, Nos 242, 244; lot 1566-11; terrain 24 x 83 piéds. John A. Boon vend à Prudential Trust Co. Ltd., \$1,000 et autres considérations. J.-A. Péroudeau, notaire—1927.

Quartier Montcalm. — Rue Cartier, batiesses, Nos 5768 x 5774; lots 211-45, 46. R. Normandeau, In Trust, vend à Dame Omer Veronneau, \$9,000. E. Boissonneault, notaire—1926.

Rue Fullin; vacants; lot 208-403; terrain 25 x 105 piéds. La Succession J. Elsdale Molson vend à Manon O'Neil, \$185. H. P. Honey, notaire—1927.

Rue Papineau; vacants; lots 211-146, 147; terrain 40 x 57 piéds. Henry Payge vend à Arthur Taylor, \$1,000. E. Ducharme, notaire—1927.

Cité de Verdun. — Ave Verdun, batiesses, Nos 5300, 5302; lots, partie N.E. 4673-93; terrain 25 x 100 piéds. Léon L. Grégoire vend à Lorenzo Gauthier, \$9,300. J.-H.R. Messier, notaire—1926.

Ave Argyle; vacants; lots 4675-22 à 468. The Northmount Land Co. vend à Ephrem Lamy, \$9,000. J.-H.R. Messier, notaire—1926.

Rue Wellington; vacants; lot 4670-34. Ephrem Lamy vend à Hilaire Guérin, \$3,000. J.-H.R. Messier, notaire—1926.

2ème Avenue; vacants; lot 4669-549. E. Lorenzo Gauthier vend à Léon L. Grégoire, \$1,500. J.-H.R. Messier, notaire—1926.

Rue Wellington; vacants; lot 4670-34.

UNE CIGARETTE AURAIT CAUSE L'INCENDIE AU LAURIER PALACE

(Suite de la dernière page) théâtre devrait être inspecté au moins deux fois par semaine mais son personnel est trop restreint pour permettre cela.

A une question de M. Masson, M. McIsaac répondit que le feu n'était pas éteint à cause de la demande d'une augmentation de personnel lui avait répondu que son bureau n'en valait rien et que c'était inutile.

—Croyez-vous que ce soit vrai? —Je n'ai jamais voulu le croire. Répondant à M. Germain, au sujet du règlement concernant l'éclairage, M. McIsaac répondit qu'il fallait de l'électricité, ou le gaz ou l'éclairage à l'huile de sperme de baleine.

HENRI LAVIGNE Le placier Henri Lavigne, 67, rue Rouville, vient aussi d'être témoin. C'est au cours de son témoignage, lorsque le placier Lavigne dit qu'il avait pu se passer les doigts entre la trappe et le plancher pour ouvrir le couvert, que le commissaire Quinn déclara qu'il n'y avait pas de doute et que c'était l'opinion de la Cour que l'incendie avait été causé par un enfant ayant jeté sa cigarette sur son allumette dans cette interstice.

Le placier dit que c'était déjà arrivé qu'on s'était servi d'allumette, mais il était sévère à ce sujet. M. Cabana déclara à son tour que c'était très possible qu'un employé, avant l'arrivée du public ait fumé et que sa cigarette ait été jetée dans cette trappe et que le feu ait couvé là et qu'encre ce puisse être le balayeur.

ANNETTE BORDUAS Annette Borduas, la caissière du théâtre vint rendre témoignage pour déclarer qu'elle laissait entrer tous les enfants qui se présentaient et qu'elle n'avait jamais reçu d'ordre de qui que ce soit de les refuser.

Maurice Brown vint aussi rendre témoignage et répéta ce qu'il a dit hier.

L'INSPECTEUR LAVERGNE Le dernier témoin qu'on entendit fut l'inspecteur Loredan Lavergne. Il déclara que le 18 mars il alla au "Laurier Palace". Quand l'inspecteur présente cette une alarme générale dans le théâtre, tout le monde se leva et se porta sur les gradins. Il trouva une porte de sortie bloquée par la neige et enjoinct Lavand de la faire débloquer, ce qui fut fait. Il y alla aussi le 26 juillet et le 21 septembre, dans l'avant-midi, mais il n'y avait personne. Le 6 décembre 1926, il retourna et s'aperçut qu'un panneau bloquait une porte de sortie. Il constata en effet qu'il y avait des décorations mobiles sur la scène, mais il n'en fit pas rapport, parce qu'il dit-il le vaudeville ne se donnait, à sa connaissance, qu'à intervalles irréguliers. Il n'y avait pas de boyaux, pas de sonnerie d'alarme et pas de rideau d'astobes entre le public et la scène dans ce théâtre. Il n'eut pas connaissance de la trappe d'en haut.

LA FERMETURE DES THEATRES SEMBLE CHOSE TRES DIFFICILE

(Suite de la dernière page) sonne compétente et expérimenté, dont le choix sera approuvé par le chef de la brigade des pompiers, sur la scène, faire le service dans tel théâtre, à partir d'une 1-2 heure avant qu'il soit ouvert au public jusqu'à 1-2 heures après que l'auditoire l'aura évacué. Cette personne devra porter l'uniforme des membres du corps des pompiers de Montréal et sera sous les ordres du chef de la brigade des pompiers. Elle devra voir à ce que tous les appareils à incendie qu'exige le présent règlement soient à leur place, qu'ils soient en bon état et prêts à fonctionner; à ce que toutes les sorties soient déverrouillées pendant tout le temps que le théâtre sera ouvert au public et à ce que tout soit en parfait ordre. Elle devra faire rapport, par écrit, au chef de la brigade des pompiers, tous les jours, sur la condition du théâtre, sur ses moyens de protection contre l'incendie. Elle devra aussi exercer les employés du théâtre au maniement des appareils destinés à prévenir les incendies dans l'intérieur de l'édifice, au moins deux fois par semaine, et faire rapport au chef de la brigade des pompiers sur la manière dont lesdits exercices auront été faits.

Voici maintenant quels sont les devoirs de l'inspecteur au cas d'infraction du bâtiment: "Section 19. — L'inspecteur des bâtiments ou le chef des pompiers ou le surintendant de police aura le droit et sera tenu d'ordonner la fermeture de tout théâtre où les dispositions du présent règlement seront violées et d'en interdire la réouverture, jusqu'à ce que l'on se soit conformé aux prescriptions du présent règlement, et il devra aussitôt porter plainte contre le délinquant et en même temps faire rapport à la commission dont il relève.

La règlement ajoute que sur ce rapport, le conseil doit révoquer le permis du théâtre.

A la section 20, le règlement dit encore ce qui suit: "Par. (f). — L'inspecteur des bâtiments fera rapport au greffier de la Cour du Recorder de chaque contravention à quelque disposition du présent règlement, en indiquant en même temps les noms des contrevenants, afin qu'il puisse être procédé judiciairement contre eux conformément à la loi, et il en fera aussi rapport à la commission des incendies et de l'éclairage."

Ce règlement fut passé au temps où existait le système des commissions municipales. Maintenant que cette commission n'existe plus, ce rapport est censé être fait quand même, mais il va à l'administration en même temps qu'il est transmis au greffier de la Cour du Recorder.

Telles sont les principales dispositions qui concernent la sécurité dans les théâtres de la cité. Aussitôt après avoir lu ces articles, bon nombre de citoyens seront en état de juger par eux-mêmes quels sont les établissements qui, dans Montréal, observent les dispositions du règlement.

ADOLPHE DAVALUY Récentement nommé Cérant-Adjoint pour Montréal, Cité et District

THE GREAT WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

Monsieur Davaluy a représenté la Great-West Vie en ville vendant ces treize dernières années et ce, avec très grand succès. Il s'est toujours montré très actif à promouvoir les meilleurs intérêts de l'assurance-vie. Le magnifique travail qu'il a fait lui a valu la vice-présidence de l'Association des Assureurs-Vie du Canada (D.L.U.A.), dont il est un des membres fondateurs et dont il a reçu son brevet (C.L.U.), de même qu'il a aussi été vice-président de la branche locale.

SYMPATHIES DE LA COMMISSION

A sa dernière réunion, le bureau central de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal a adopté la délibération suivante:

Le Président fait part aux membres du Bureau Central de la sinistre catastrophe survenue au théâtre "Laurier Palace", dimanche dernier, le 9 janvier, et dans laquelle soixante-dix enfants ont perdu la vie et qui, pour la majeure partie, étaient des élèves fréquentant différentes écoles de la Commission, et.

IL EST RESOLU que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal exprime sa sincère sympathie et ses vifs regrets aux familles qui ont été affectées par ce douloureux événement.

Copie conforme. Le secrétaire général et trésorier: Aymé Lafontaine.

HISTOIRE DE L'ACADIE

A l'université de Montréal, le vendredi 11 janvier, le R. P. Bernard Poirer, curé, a tenu une conférence: Poirer, curé, son fils et les Jésuites en Acadie. A 8 heures 15, salle 214. Entrée libre pour tous, messieurs et dames.

LA FETE DE NUIT A LA MONTAGNE A REMPORTE LE PLUS BEAU SUCCES

Une foule de 30,000 personnes ont pu admirer dans un décor féérique le toboggan et du ski. — Le feu d'artifice était nourrie et bien varié. — Belle manifestation de tous nos sportsmen. — Plus de 500 trains sauvages à la glissoire.

La Montagne, hier soir, présentait un coup d'oeil féérique alors qu'une foule de 30,000 personnes animées du plus bel esprit sportif se rendait sur les lieux pour assister à la fête de nuit annuelle à la glissoire de la Montagne. La direction du Park Slide Tobogganing Club n'avait rien négligé pour que le spectacle de cette année égale au moins celui des saisons passées. Les espérances furent de beaucoup dépassées. La foule descendit s'échelonnait sur le parcours de la glissoire et dans le valon n'a cessé durant toute la soirée de témoigner son admiration envers les sportsmen de toute catégorie qui se livraient à leur amusement favori.

La température n'était on ne peut plus clémente. La froid s'était mis de la partie et l'air de la montagne était vif, en sorte que les lieux étaient absolument à point pour recevoir les fervents du toboggan et les skieurs et Jolies skieuses.

La glissoire à quadruple allées à pente rude, était superbe. On comptait pas moins de 500 trains sauvages qui passaient et repassaient à toute allure, le tout sous les reflets brillants d'une installation électrique que les plus significatives. En effet, on pouvait voir de distance en distance, sur le parcours de la glissoire la lumière folote émanant des lanternes chinoises. Mais ce qui n'a pas peu contribué à rendre le spectacle encore plus féérique, c'était de voir éclater dans le firmament les pièces pyrotechniques de toutes formes et de couleurs variées. Et de place en place brûlaient des fusées de toutes couleurs qui illuminaient cette partie de la Montagne. Au centre du valon, un brasier ardent élevait les flammes vers le ciel.

Tous les clubs de ski de Montréal s'étaient donnés rendez-vous sur les lieux, et l'on a assisté à de jolies performances. Le Club de Ski Alpin d'Amérique s'est classé au tout premier rang.

Il avait organisé une partie parmi les membres. Le rendez-vous était fixé au coin des rues Mont-Royal et Avenue du Parc.

Tous les membres senior du Montreal Ski Club ont également donné un bel exemple du skieur accompli. La bordée récente de neige que nous avons eue a rendu la montagne on ne peut plus propice aux fervents de ce sport. Il y a eu des sauts en longueur et des sauts en hauteur et chacun s'est signalé dans ces divers domaines. La marche à longue envergure n'a pas eu moins de succès. La neige était bien préparée pour la circonstance. En somme, ce fut toute la soirée, une démonstration de beau sport et de franche gaieté. L'entrain s'est maintenu toute la nuit. Bref, ce fut un succès éclatant. Voilà le fruit du travail et de l'initiative d'un groupe d'hommes, qui ne font pas seulement que se targuer du titre de sportsmen, mais savent joindre l'effort à la confiance qu'on leur accorde. Les directeurs du Park Slide Tobogganing Club ont droit à toutes nos félicitations.

Le comité s'efforce de développer cet esprit sportif pour faire d'avantage de Montréal, la ville par excellence des sports d'hiver. Vraiment le Carnaval d'hiver ne peut plus brillant. Le flot des touristes grossit de plus en plus au cours du prochain mois.

Une autre attraction du Park Slide Tobogganing Club est son jeu de danses ouvert tous les jeudis de chaque semaine. Là encore, les membres du club pourront trouver la gaieté.

A l'occasion de la fête de nuit, la compagnie des tramways avait mis sur pied un grand nombre de voitures, et toute la soirée, le trafic a été considérable.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections au poste de maire et de conseillers des différentes municipalités de la province de Québec ont eu lieu cette semaine. Nous en donnons les résultats:

SAINT-ESPRIIT Saint-Esprit, 14. — M. Achille Lamarche a été réélu maire, pour un troisième terme, par acclamation, de la paroisse de Saint-Esprit, et MM. Hermas Henri, Joseph Grégoire et Henri Rochon ont été élus par acclamation, conseillers.

SAINT-PHILIPPE Saint-Philippe de Laprairie, 13. — M. Raoul Lusier a été réélu maire. MM. Jos. Carbonneau, Alfred Bachand et Eugène Lefebvre ont été élus conseillers par acclamation.

MISE EN NOMINATION DANS LONGUEUIL Les candidats mis en nomination dans la paroisse de Longueuil, sont: maire, J. A. Goyette, M. G. A. Breard; aux charges de conseillers, No 1, M. D. Joyal, P. Boucher; No 2, M. B. Cadieux, Hildesheim; No 3, M. A. Emard, qui fut élu par acclamation. La votation aura lieu le 17 janvier.

A PIERREVILLE Pierreville, 14. — M. David Laperrière a été réélu maire de Pierreville par acclamation.

NOUVEAUX CONSEILLERS DANS LAVALTRIE Lavaltrie, 14. — Les conseillers élus dans la nouvelle municipalité du village de Lavaltrie sont: M. Romulus Martineau, maire; Albert Villeneuve, James A. Turnbull, Hormidas Chaus, Jean-Baptiste Gladu, Joseph Vallant, Joseph Robitaille, conseillers.

PAROISSE DE SAINT-CHARLES Paroisse: MM. Charles Héty, maire; conseillers: Armand Lescaillet, Joseph Charland, Oswald Boissjoli.

NOUVEAU CONSEIL A SAINT-ISIDORE St-Isidore, 14. — M. Joseph Poupart, fabricant de beurre, vient d'être élu par acclamation maire de St-Isidore, en remplacement de M. Jos. Longtin. M. Poupart avait subi en 1923 une élection pour la mairie et avait remporté la victoire. C'est donc pour la deuxième fois qu'il revient à ce poste d'honneur.

Les conseillers suivants ont aussi été élus par acclamation: MM. Edgar Perras, Fortunat Trudeau et Albert Dumas pour remplacer MM. Wilfrid Léonard, David Demers et Paul Gervais, conseillers sortant de charge.

LES CANDIDATS DANS CHAMBLY Chamblay, 14. — La mise en nomination à Chamblay-Canton donne le résultat suivant:

Pour la Mairie: le Dr L.-O. Berger, sortant de charge, et M. Ludger Côté, ex-maire.

Pour le poste de conseiller, MM. A.-E. Bessette sortant de charge n'a pas jugé à propos de briguer les suffrages de l'électorat, pour cette année. Il en est pas ainsi pour MM. H. C. Bole et Joseph Taupier, qui devront disputer leur poste aux trois autres candidats qui sont sur les rangs, MM. J.-C. Jeannotte, Geo. T. Labelle et Joseph Bourdieu.

A CHAMBLY - BASSIN Le Dr J.-S. Taupier, est réélu maire par acclamation.

M. Elp. Baril se retire de la vie publique, et M. Wilfrid Maheux est appelé à remplir le poste vacant. MM. Perrault et Caron, sont élus par acclamation.

Pour la Municipalité de la paroisse Saint-Joseph de Chamblay.

M. Arthur Denault, Colime Ménard et Alphonse Jetté. Conseillers sortant de charge, n'ont pas voulu accepter une nouvelle candidature.

MM. Ernest Marcell, Joseph Lucille et Wilfrid Lagré, Arthur Fourrier ont été mis en nomination.

POUR LE VILLAGE DE RICHELIEU Le Dr A. Trudeau, maire sortant de charge, revient dans la lutte avec comme adversaire M. Henri Panet, surintendant de la M. L. H. and Power.

MM. Omer Brodeur, H. Boucher, et C. Boucher, ont M. Joseph Blain, Elie Benoit et D. Ostiguy comme adversaires.

Saint-Clet, 14. — M. Régis Ravary a été réélu maire pour son quatrième terme.

M. Georges Lalonde, Victor Saint-

CARTES D'AFFAIRES

PLACEZ VOS ASSURANCES DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED DE LONDRES ALBERT BERNARD

Chambre 507. Agent Spécial, Département français. 265 rue Saint-Jacques. Tel. Lancaster 9207-9208. 81-j.n.o.

La ménagère sage et économe emploie la FIVE ROSES FLOUR

Fabrique par LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LTD. Demandez-la à votre épicer.

MONTREAL DRY DOCKS LIMITED OUVRIERS EN NAVIRE, INGENIEURS et CHAUDRONNIERS.

Adresse télégraphique: "DRYDOCKS", Montreal. Cale-stèche et usines: 127 RUE MILL, MONTREAL. 162-j.n.o.

JOHN S. METCALF CO., Limited INGENIEURS — ELEVATEURS A GRAIN

54, rue St-François-Xavier. — Bureau Tél. Main 0325. DEPARTEMENT DES DESINATEURS MAIR 0324. 162-j.n.o.

QUINLAN, ROBERTSON & JANIN Entrepreneurs Généraux

Quals — Pavages — Bâtisses — Travaux de havre 702, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Qué. Tel., Uptown 5220. 162-j.n.o.

ST. MAURICE VALLEY CORPORATION BELGO-CANADIAN PAPER COMPANY, LIMITED

St-Maurice Paper Company, Limited. Production annuelle: 125,000 tonnes de papier à journal. Siège social: MONTREAL - QUEBEC. 162-j.n.o.

DONAT RAYMOND Vice-président. JAMES PLAYFAIR Président. FRANK M. ROSS Directeur-général.

Dr. W. L. McLEOD, G.D. Dr. V. G. R. VICKERS, F. A. AUGSBURY. G. L. CAMPBELL, V. M. DRURY, T. C. SIMPSON.

OKA SAND AND GRAVEL COMPANY LIMITED 134, RUE McCORD, MONTREAL. A. HUTCHINSON, GÉRANT DES AFFAIRES. 162-j.n.o.-C. d'Aff.

I.L. LAFLEUR Ltée 366, NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de Ferronneries, Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Métaux, Ciment, Rockwall, Rockalite, Chaux, Broches à forme.

SPECIALITES: — Tuyaux, fer zinc et grès. Outillage complet pour — contracteurs —

AGENTS GENERAUX pour les chaloupes Les St-Pierre de Verchères, Qué. 162-j.n.o.

BOULTON DRYGIN LONDON. Etablie en 1873.

Bouteille, 26 onces - - \$2.50. Flacon oval, 40 onces - - \$3.75. 162-j.n.o.-j.n.o. carte d'aff.

Québec, est décédé à bonne heure, cet après-midi, à sa résidence, rue Saint-Cyrille. Il était malade depuis quelques heures seulement.

M. Fontaine, depuis un quart de siècle, a été la figure prédominante dans le monde local du sport, ayant organisé et financé des douzaines d'équipes de hockey et de baseball, et étant un promoteur de pratiquement tous les événements sportifs qui ont eu lieu dans la cité de Québec depuis plusieurs années.

Il avait été vice-président de l'association de hockey amateur de la province de Québec pendant trois ans, mais cette année il démissionna de l'organisation d'amateurs pour prendre le club professionnel de hockey de Québec.

M. Fontaine laisse pour déplorer sa perte son épouse et quatre enfants, trois fils et une fille. On annoncera les funérailles plus tard.

NOS RAQUETTEURS Dimanche matin, Fred Duclos et Paul Courtois, les deux raquetteurs de longue haleine, du National, partiront à 9 heures de la Paletre pour une randonnée de vingt-cinq milles en raquettes.

Ces deux jeunes athlètes entreprendront bientôt la randonnée Mont-Royal-Manchester, N. H., en raquettes, soit une distance de trois cents milles. Le départ pour cette longue randonnée aura lieu mercredi prochain, le 9 janvier.

DUNDEE L'EMPORTE SUR ROBERTS (Dépêche de la Presse Associée) New-York, 14. — Joe Dundee, welterweight, de Baltimore, a obtenu la décision sur Eddie Roberts de il y a quelques semaines.

Tacoma, Washington, ce soir, après dix rondes de boxe au Madison Square Garden, Dundee vint cependant près d'être knock-out dans la quatrième ronde. Plus de dix-huit mille personnes virent Dundee prendre sa revanche sur son knock-out d'une ronde aux mains de Roberts, il y a quelques semaines.

L'HON. DILLON SERA, CE MIDI, L'HOTE DU CLUB DE REFORME

Le nouveau ministre sera l'hôte d'honneur au déjeuner du club qui sera présidé par M. Albert Thérberge, c.r. — Le déjeuner commencera à 1 heure p.m., précise. — Un grand nombre de membres et d'amis iront rencontrer le ministre.

C'est ce midi que le Club de Réforme recevra l'honorable John H. Dillon, nouveau ministre sans portefeuille dans le cabinet provincial. Le déjeuner, qui sera sous la présidence de M. Albert Thérberge, président du club, commencera à 1 heure p.m. précise. On prévoit que bien des membres, et en particulier les nombreux amis de l'honorable M. Dillon, se feront un devoir d'aller le féliciter de la nomination dont il vient d'être l'objet. Cette nomination a été bien accueillie dans les milieux montrealais où M. Dillon était reconnu comme un des meilleurs défenseurs de la cause libérale, un orateur de talent et en plus un homme d'une grande intégrité. Ce sera donc une véritable fête que l'on fera aujourd'hui, au Club de Réforme, à l'honorable M. Dillon.

On attend aussi beaucoup d'intérêt aux premières déclarations que le nouveau ministre sera appelé à faire depuis qu'il fait partie du cabinet provincial.

Comme nous l'avons déjà dit auparavant, la venue du ministre coïncide avec la reprise des déjeuners réguliers du Club de Réforme. Ces déjeuners ont toujours été fort intéressants par l'importance des orateurs qui s'y sont fait entendre jusqu'ici et cette fois encore, le président du Club a eu le choix heureux en invitant l'honorable M. Dillon à ouvrir la série des discours de la deuxième partie de la saison.

ELECTIONS ANNUELLES DE LA JEUNESSE LIBERALE DE MONTREAL

La mise en nomination des candidats aux charges de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal, aura lieu mercredi, le 19 du courant, à 5 heures de l'après-midi, au bureau de l'organisation libérale, 52, rue Saint-Jacques, chambre 202.

(Signé): Hector LANGEVIN.

Officier-rapporteur.

Gonzales RENAUD.

Secrétaire d'élection.

L'HON. JOHN. H. DILLON EST L'OBJET D'UNE OVATION

Une nombreuse foule de la division Sainte-Anne va le chercher au débarcadère du train et le conduit au club Richmond où se donne une réception enthousiaste. — Les orateurs félicitent le nouveau ministre et le gouvernement Taschereau.

Non seulement les clubs de la division Sainte-Anne, mais aussi des représentants de tous les clubs de la ville et des citoyens venus de partout s'étaient réunis, hier soir, à la gare Bonaventure pour souhaiter la bienvenue au nouveau ministre du cabinet Taschereau, l'hon. John H. Dillon et lui faire une réception dont la division se souviendra longtemps.

Une foule de près d'un millier de personnes était sur le quai de la gare quand le train y est entré et alors que la fanfare Passerelli a entonné le "O Canada". Les amis personnels du ministre sont allés lui serrer la main puis tous sont partis en voiture pour le club libéral Richmond où avait lieu la réception. Sur tout le parcours, des feux de Bengale, des pièces d'artifice et des bombes jetaient leurs éclats et leur bruit.

Au club, les salles étaient quelque peu étroites pour la nombreuse foule, mais chacun trouva tout de même moyen de se caser afin d'entendre les discours. L'échevin W. J. Hushion débuta en souhaitant une cordiale bienvenue au premier ministre. Il se dit certain que le député de Sainte-Anne fera honneur, non seulement à la division qu'il représente, mais à toute la ville de Montréal. Il félicita aussi M. Taschereau de lui avoir fait une place dans le cabinet et il est convaincu que, comme le premier ministre, l'hon. M. Dillon travaillera à la prospérité et au progrès, non seulement de Sainte-Anne et de Montréal, mais aussi de toute la province.

M. Hushion propose ensuite qu'on nomme des présidents à l'Assemblée et il propose MM. G. Pigeon, président du club Richmond; T. M. Casey, président du club Saint-Anoine et W. J. Hamill, président du club Sainte-Anne. Ces trois présidents conjoints appellent tour à tour les divers orateurs qui parlent soit en français, soit en anglais, et parfois dans une langue après l'autre, comme l'a fait le nouveau ministre.

M. Pigeon demande à M. Hushion, m.p.p., et whip du gouvernement à Québec, de dire quelques mots. M. Pigeon a dit qu'il est élu par la division Sainte-Anne et qu'il se félicite d'être élu par la division Sainte-Anne et qu'il se félicite d'être élu par la division Sainte-Anne et qu'il se félicite d'être élu par la division Sainte-Anne.

M. Pigeon demande à M. Hushion, m.p.p., et whip du gouvernement à Québec, de dire quelques mots. M. Pigeon a dit qu'il est élu par la division Sainte-Anne et qu'il se félicite d'être élu par la division Sainte-Anne et qu'il se félicite d'être élu par la division Sainte-Anne.

L'échevin Thomas G. Holland, ancien ami de l'honorable M. Dillon, prend ensuite la parole et dit qu'il a un devoir à remplir au nom des électeurs du nord de la ville, parce que l'honorable M. Dillon a longtemps habité cette partie de Montréal. En leur nom, il félicite le premier ministre d'avoir fait un choix aussi heureux et d'avoir su trouver un ministre aussi habile et aussi intelligent que l'est son ami Dillon. L'orateur prévoit des élections pour l'été prochain et il demande aux électeurs de Sainte-Anne d'être tranquilles.

L'échevin J.-H. Bedard, du comité exécutif de l'honorable M. Dillon, et président du club libéral de Saint-Henri, vient ajouter ses compliments et félicitations. Ce qui lui fait surtout plaisir

M. G. LAFFOLEY, PRESIDENT DU BOARD OF TRADE

Il a été élu par acclamation, hier, avec trois autres officiers du conseil

SEGES CONTESTES

M. G. Laffoley, gérant général de Mark Fisher Sons and Company a été élu par acclamation, hier, président pour 1927 du Board of Trade de Montréal. Il n'y avait pas d'autres candidatures quand la nomination a pris fin à six heures du soir. M. Laffoley, qui avait été mis en nomination par M. Robert Starke, président sortant, se trouva élu président automatiquement.

Les trois autres principaux officiers furent élus par acclamation. M. George Henderson, qui était deuxième vice-président, devient automatiquement premier vice-président. Il avait été mis en nomination par M. C. E. Neill. De son côté, M. George C. McDonald, trésorier sortant, est élu deuxième vice-président. M. R. H. McMaster l'avait mis en nomination. Il y eut ensuite M. Walter Molson qui se trouva élu trésorier par acclamation, après avoir été mis en nomination par M. H. B. Mackenzie.

Mais il est bien probable qu'il y aura élection pour les membres du conseil, car il y a eu douze nominations et il n'y a que douze sièges. Il y avait d'abord quatorze candidats, mais M. James H. Webb, qui avait été mis en nomination par sir Vincent Meredith, se retire parce qu'il s'attendait de s'absenter assez longtemps de la cité.

Ceux qui ont été mis en nomination ont encore jusqu'à lundi soir pour se retirer s'ils le désirent. Mais ils restent sur les rangs, les membres sortants appelés à voter. Des bulletins de vote seront envoyés à chaque membre, jeudi prochain. Les membres devront retourner ces bulletins pour le mardi, 25 janvier, alors qu'aura lieu l'assemblée annuelle.

Voici la liste des treize membres qui ont été mis en nomination pour élection au conseil:

Norman Dawes, mis en nomination par Wm M. Birks;
William Leggat, mis en nomination par Parquhar Robertson;
Claude Villiers, mis en nomination par Arthur H. Campbell;
Ernest Bitt, mis en nomination par Walter Molson;
Thomas H. Jordan, mis en nomination par George Caverhill;
Hector H. Racine, mis en nomination par sir Charles Gordon;
A. George Burton, mis en nomination par Joseph Quintal;
J. L. Carson, mis en nomination par H. B. Walker;
Clinton Henderson, mis en nomination par P. W. McLagan;
P. A. Curry, mis en nomination par Robert W. Reford;
J. M. Macdonnell, mis en nomination par W. O. H. Dodds;
Andrew Fleming, mis en nomination par Herbert Molson;
James H. Webb (qui s'est retiré) mis en nomination par sir Vincent Meredith;
E. A. MacNutt, mis en nomination par H. R. Drummond.

ANCIENS ELEVES DE BOURGET

A une réunion du Conseil de l'Association des Anciens Elèves du Collège de Bourget, Rigaud, tenue à l'Académie Querbes, Outremont, sous la présidence du R. P. Latour, c.s.v., supérieur du Collège de Bourget, il a été décidé que le septième banquet annuel des Anciens, pour la région de Montréal et des alentours, aurait lieu à Montréal, à l'hôtel Windsor, le 9 février prochain.

Pour renseignements, s'adresser à M. J. E. Latulippe, vice-président de l'Association, bâtisse Canada Cement, Carré Phillips, Montréal. Téléphone Lancaster 6691.

L'ASSEMBLEE DU CLUB CHENIER

L'Assemblée du Club libéral Chenier qui devait avoir lieu dimanche, le 16 janvier, a été remise au deuxième dimanche de février, vu un grand nombre de membres ont été éprouvés par l'éclatement du théâtre Laurier-Palace.

LA TRAVERSE DE LONGUEUIL

La traverse d'hiver sur le fleuve, entre Montréal et Longueuil, sera ouverte à la circulation aujourd'hui, excepté pour les trucks, durant quelques jours. La traverse part de la rue Pie IX à Montréal et rue St-Jacques à Longueuil.

L'HON. M. TASCHEREAU

L'hon. M. Taschereau sera aux bureaux du gouvernement provincial ce matin

AU CLUB CENTRAL LIBERAL DES FEMMES

Au lieu de l'assemblée mensuelle ordinaire, une réception sera donnée par le club libéral Central des Femmes de Montréal, lundi, le 17 janvier, à 3 heures 30 p.m., pour les présidentes des clubs locaux affiliés. Tous les membres sont priés d'y assister. Cette réception aura lieu dans le salon Bleu de l'hôtel Windsor.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

La sixième réunion de la saison 1926-1927, de l'Alliance Française aura lieu dans le "Moysse Hall", bâtiment de la Faculté des Arts, à l'Université McGill, à 8 h. 15 heures ce soir. Le conférencier de la soirée sera M. Georges Claude, Chevalier de la Légion d'Honneur, membre de l'Académie des Sciences de Paris, et il aura comme sujet "Mes recherches scientifiques".

DE NOUVEAUX CAMIONS POUR L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Six camions à bascule sont déjà au travail dans les rues de la Cité et dix-huit autres seront prêts sous peu. — Les ingénieurs préparent un rapport sur les appareils de chargement. — Une méthode beaucoup plus rapide d'enlever la neige.

Il est probable que d'ici à quelque temps la cité verra fonctionner le nouveau système d'enlèvement de la neige dans les rues. La cité a commencé à construire ses camions à bascule, dont six sont déjà au travail, tandis que les ingénieurs préparent un rapport sur les soumissions pour la fourniture d'un appareil de chargement. Cet appareil coûtera environ \$6,000.

La cité aura pour commencer vingt-quatre camions à bascule. Ils seront mis en groupes de trois et tirés par des tracteurs. Quand la cité aura l'appareil de chargement à sa disposition, il ne faudra pas charger chaque camion que deux ou trois minutes, tandis qu'il ne faudra pour les décharger qu'à peine quelques minutes, ce qui ne prendra qu'un moment.

C'est dire que le travail se fera beaucoup plus rapidement qu'avec l'ancien système. Appareil, il fallait environ un quart d'heure pour seulement décharger les voitures. En attendant d'avoir l'appareil de chargement, on met plusieurs hommes au lieu de deux pour charger les camions, ce qui est déjà une avance sur l'ancienne façon d'enlever la neige.

Une autre amélioration importante sera le désencombrement de la circulation dans les rues où se trouvent les puits dans lesquels on déverse les voitures. Celles-ci, actuellement, interrompent la circulation dans la plupart des cas. C'est bien explicable. S'il fallait attendre qu'une voiture soit déchargée pour laisser la suite s'approcher, l'enlèvement de la neige ne finirait jamais. Alors, on s'arrange pour que quatre voitures s'approchent en même temps autour du puits. Comme il y en a toujours d'autres qui suivent, la circulation se trouve obstruée, ce qui est toujours inconvénient pour le public.

Avec les nouveaux camions, cet inconvénient disparaît tant dans l'enlèvement que dans le déchargement de la neige. Les camions se trouvant à la suite l'un de l'autre, ils continueront de circuler tranquillement tout le temps que durera le chargement. Pres du puits, ils resteront dans le sens de la circulation et à mesure que l'un aura déchargé le tracteur avancera pour donner la place au camion suivant, et ainsi de suite. Il en faudra en tout qu'une minute pour tout décharger.

L'an prochain, si ce système est adopté définitivement, le travail se fera encore plus rapidement. Le directeur des travaux publics projette, en effet, de faire installer trois puits à côté de la rue d'un seul comme présentement. De cette façon, les trois camions seront déchargés en même temps.

Quand au danger, il ne sera pas plus grand. Il faudra des gardiens comme il y en a maintenant et l'entretien autour des puits sera facilité en ce qu'il restera moins de neige sur les bords.

Les six nouveaux camions fonctionneront depuis hier, les dix-huit autres seront prêts dans un avenir très rapproché.

Le chef du département des incendies vient de recevoir instruction du comité exécutif de prendre les mesures nécessaires pour faire observer rigoureusement les règlements municipaux concernant la sécurité dans les théâtres. Quelles seront ces mesures que prendra le chef du service des incendies contre les théâtres qui ne se conforment pas aux règlements? Nous avons posé la question hier à un haut personnage de l'administration municipale, il a déclaré qu'il n'en savait rien. Le chef du service des incendies peut-il intervenir sur-le-champ, sans prendre de pour suite? On a laissé entendre qu'on attendrait, avant d'agir, l'opinion des avocats de la cité.

Ceci a son côté pour les propriétaires de théâtres, mais dans le cas où un établissement de ce genre serait réellement dangereux pour le public, qu'arriverait-il? En admettant qu'une poursuite soit prise, que la cause soit ensuite portée devant des tribunaux plus élevés et exposée à une foule de retards comme cela se présente souvent, il s'écoulerait peut-être une année ou deux avant de savoir si l'établissement doit être fermé ou non. Pendant ce temps, le danger existe et qu'il y aura toujours risque d'un nouvel accident.

Le règlement dit que dans le cas d'incendie, l'inspecteur des bâtiments ou le chef des pompiers ou le surintendant de police a le droit d'ordonner la fermeture du théâtre et d'en interdire la réouverture jusqu'à ce que le théâtre soit conforme au règlement, mais il ne fait pas mention des moyens qu'ils ont à leur disposition, pour faire exécuter leurs instructions, sauf de faire rapport au greffier de la Cour du record, pour qu'il puisse être procédé judiciairement contre les contrevenants.

Les dispositions du règlement relatives à la sécurité dans les théâtres, sont fort intéressantes et méritent d'être portées à l'attention du public. Voici les principales, qui sont contenues au règlement 337:

"Section 9, paragraphe 1h: 'Tout édifice servant de théâtre public, ou un prix d'entrée est exigé et dans lequel des décorations mobiles sont employées, ainsi que toutes les salles publiques où 300 personnes ou plus peuvent s'asseoir et où les décorations mobiles ne sont employées qu'occasionnellement, devront être aménagées de manière à remplir les exigences des clauses suivantes du présent règlement:

"1.—Le minimum de largeur des allées, avec côtés divergents, devra être d'au moins 2 pieds 8 pouces à l'extrémité aboutissant à la scène et de moins de 3 pieds de largeur à l'autre extrémité. Le minimum de largeur des allées, avec côtés parallèles, sera de 3 pieds et de 2 pieds pour les allées latérales. Chaque allée devra conduire à une sortie. Il ne devra pas y avoir plus de 12 sièges dans une rangée quelconque entre les allées. Les sièges ne devront pas avoir moins de 20 pouces de largeur au sommet du dos. Les rangées de sièges devront être espacées d'au moins 2 pieds 6 pouces d'un dos à l'autre. Il ne devra pas y avoir plus de 5 sièges dans aucune rangée entre un allée et le mur, les loges ou les balcons. Aucun foyer ne s'ouvrira sur le théâtre proprement dit si ce n'est par des portes de sortie. Une lumière devra être placée et maintenue de manière à éclairer par faitement toutes les issues et tous les endroits où il y a des marches dans les allées ou dans les corridors. Toutes les allées, tous les couloirs et corridors devront être tenus libres de papiers, chaises plantées, sièges, tapis ou autres obstructions, et il ne sera permis à aucune personne de se tenir debout ou de se placer dans aucune des allées, pendant aucune représentation, service, exhibition, conférence, concert ou réunion publique quelconque. Aucun corridor ne devra avoir moins que 4 pieds de largeur et aucune porte ne devra avoir moins de 3 pieds de large.

"2.—Toutes les sorties devront être tenues en tout temps libres de toutes obstructions quelconques. Les appareils de sauvetage et les escaliers extérieurs devront être tenus en tout temps libres de neige et de glace et de toutes autres obstructions par le locataire ou l'occupant. Toute cour dans laquelle se trouvera un appareil de sauvetage devra avoir accès, directement et sans obstruction, le long de la surface du sol, à une rue, ruelle ou cour débouchant dans une rue ou ruelle, où l'on puisse arriver sans avoir à passer dans, à travers ou sur aucun bâtiment, à moins que ce ne soit par un passage à l'épreuve du feu de 4 pieds de largeur, au niveau de la cour ou du sol. Toutes les portes dans toutes les ouvertures devront être construites de manière que, lorsqu'elles seront ouvertes, elles n'obstruent aucune autre entrée de porte, ouverture ou passage.

"3.—Les portes des sorties ne devront pas être masquées par des draperies et ne devront pas non plus être fermées à clef ou verrouillées pendant le temps que ledit théâtre ou salle publique sera ouvert au public, mais elles devront être construites et disposées de façon à pouvoir être ouvertes par en dedans sans résistance.

"4.—Dans les théâtres où il n'y aura pas de mur de briques entre la salle et la scène, il devra être construit un mur de briques solide, de l'épaisseur prescrite par la section 52 du présent règlement, ou un mur en autres matériaux incombustibles, tels que terre cuite (terra cotta), composée d'amiante, fibre de soie (mineral wool), etc., approuvés par l'inspecteur des bâtiments.

"5.—Tous les théâtres devront être pourvus d'un rideau d'amiante ou d'acier, approuvé et éprouvé, montant et descendant verticalement, à l'épreuve du feu du côté de la scène et installé de manière que les ouvertures de la section 99 (n) du présent règlement.

"6.—La scène devra être tenue, en tout temps, libre de tous décors et autres accessoires inemployés, et seul les décors et autres accessoires en usage ou en voie de fabrication pourront être laissés sur la scène.

"7.—Il est expressément défendu de fumer dans un théâtre, sauf dans le fumoir spécialement réservé pour cette fin.

Le règlement exige encore un tuyau vertical de prise d'air installé de chaque côté de la scène de tout théâtre, avec boyau s'y raccordant à chaque niveau au-dessus et au-dessous de la scène et avec dévidoir à robinet s'ouvrant automatiquement, et, en plus, dans chaque théâtre, des extincteurs portatifs, 4 baches à incendie, 2 crochets de 25 pieds, 2 crochets de 15 pieds et 2 crochets de 10 pieds, des indications en lettres lumineuses de quatre pouces de hauteur à toutes les portes de sortie, et un avertisseur.

Il y a cette autre disposition qui est fort importante:

"Section 17.—Il sera du devoir du locataire ou de l'occupant de tout théâtre de s'assurer les services d'une personne pour enlever la neige.

UNE CIGARETTE AURAIT CAUSE L'INCENDIE AU LAURIER PALACE

Telle est la conclusion émise hier après-midi par le commissaire Emmett T. Quinn. — Un employé ou un spectateur? — La boîte cinématographique n'était pas conforme au règlement municipal. — Le service de Prévention des Incendies.

"Je suis parfaitement convaincu que cet incendie a été causé par un enfant qui a jeté son allumette ou cigarette dans la trappe ou l'incendie a originaire."

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, le commissaire Emmett T. Quinn au cours de l'enquête qui s'est continuée au sujet de l'incendie du théâtre Laurier Palace, dimanche dernier, au cours duquel soixante-dix-huit enfants ont perdu la vie dans la panique qui s'en suivit.

"Et mon opinion est, a ajouté M. J. N. Cabana, que l'incendie a été causé par un placier qui a fumé avant le début de la soirée et qui a jeté sa cigarette dans la trappe ou peut-être encore par le balayeur de nuit qui aurait fait de même. Il est fort probable que le feu a couvé durant des heures dans cet amas de poussière et a éclaté lorsque tous les enfants se trouvaient dans le balcon."

"Cela se peut fort bien" a répondu le commissaire Quinn.

Sept témoignages ont été entendus, hier après-midi, et la Cour s'est ajournée à mardi prochain, le 18 janvier, pour entendre les derniers témoignages et en venir à une conclusion officielle.

On remarquait beaucoup de monde dans la pièce exigüe qui est la Cour de la Commission des Incendies, entr'autres: Me Antoine Chauvin, avocat de la Couronne, son conseiller, Me Ernest Bertrand, c.r.; Mes Alban Germain, L.-J. Lefebvre, René Demers, représentant les familles des petites victimes; Lucien Gendron et G.-C. Papineau-Couture, représentant les personnes détenues comme témoins; Me Phillip Preshner, représentant la "Theatrical Federation", c'est-à-dire les unions de musiciens de théâtre, des ouvriers de scène, des poseurs d'affiches et des opérateurs de machines de vues animées.

Me Masson, le chef du service d'inspection et de prévention des incendies, M. James McIsaac, M. J.-N. Cabana, le sergent-détective Beauchamp, le sergent-détective Adélaïde Constantin, le commissaire des Incendies, Rodolphe Latulippe, et plusieurs autres. Plusieurs témoignages ont été entendus de répétitions de ce qui a été dit en Cour du coroner, hier après-midi, et ces derniers nous nous contenterons de les résumer.

M. EMILE MASSICOTTE

Le premier témoin entendu fut l'opérateur cinématographique du théâtre Laurier-Palace, M. Emile Massicotte.

Dans son témoignage, M. Massicotte dit que les fils électriques dans sa cabine étaient en parfait ordre. Il était impossible aux spectateurs de passer entre sa cabine et la première rangée de bancs qui suivait. Il y avait un extincteur chimique dans sa cabine et il est à sa connaissance qu'il y en avait deux autres en haut, dans sa cabine. Au début de l'incendie il ne vit qu'un peu de fumée et il continua à dérouler ses films pour éviter la panique, mais lorsqu'il vit que le feu prenait de l'envie, il cria aux enfants de se dépêcher de sortir. Il vit des enfants debout, mais il ne peut dire si tous les sièges étaient occupés. Au sujet des gradins, il ne pourrait dire s'il y en avait beaucoup, mais il vit des jeunes garçons d'environ quinze à seize ans. Il en vit deux dans l'escalier qui sautèrent à pieds joints sur les enfants qui étaient empilés là, pour se sauver. Il vit une jeune fille tenter en vain de se sauver. Il tenta lui aussi de la sauver, mais ce fut impossible à cause des enfants empilés qui la retenaient irrémédiablement. Il est opérateur au Laurier-Palace depuis cinq ans. Il a vu plusieurs incendies entrer non accompagnés dans le théâtre et il vit souvent les règlements municipaux, attentifs que des grandes personnes viennent, pour leur demander d'acheter leur billet afin d'entrer. Cela se pratiquait souvent et il l'a vu faire dans d'autres théâtres où il fut employé. Il ne croit pas qu'il y avait un rideau d'amiante entre la scène et le public. Questionné par Me Germain, le témoin déclare que la boîte qui renfermait l'appareil cinématographique, était en tôle. Le règlement municipal demande une fente sous la boîte qui se ferme automatiquement en cas de danger, et aucune soudure, mais Massicotte déclare que sa boîte n'avait pas de fente telle que mentionnée, et avait des soudures et des rivets.

"Vous êtes donc en mesure de dire que Lawand a violé le règlement municipal en ce cas-ci?"

"Oui. Les employés du théâtre ont l'habitude de se rendre, trois quarts d'heure avant la représentation et ils fument dans le portique du théâtre, mais il n'en a jamais vu fumer à l'intérieur, à sa connaissance. Il se pourrait que quelques enfants ou spectateurs montent aussi en haut avec leur cigarette, mais ceci est ordinairement surveillé. Quand les projections sont commencées, il ne saute plus du tout ce qui se passe en dehors de sa cabine. Il a deux machines à projections dans sa cabine. Il ignorait la trappe où le feu originaire. La porte de sa cabine était approuvée par la Fire Underwriters Association.

Encore questionné par Me Germain, qui lui dit qu'il avait été vu lundi dernier dans une automobile avec Camille Bazy, Michel Harrie et Mlle Borduas, Massicotte répondit qu'en effet il avait été avec eux chez Amén Lawand. Ils parlèrent ordinairement en syrien et demandèrent à tous de ne dire rien que la vérité. Il n'avait pas été prié d'aller là, mais c'était pour Mlle Borduas, qui, envenant, lui avait demandé de l'accompagner là. Mlle Borduas aurait déjà dit que Lawand n'avait pas assez d'argent pour l'empêcher, elle, de dire la vérité.

Me Emile MASSICOTTE

Curieuse coïncidence, le second témoin est encore un Emile Massicotte, mais cette fois c'est Mlle Emile Massicotte, notaire des Lawand. Me Massicotte dit qu'il était l'intermédiaire entre Lawand et certaines compagnies d'assurances. Lesage et Kent s'en occupaient aussi, Lawand avait \$38,000 d'assurances sur le théâtre réparées en différentes compagnies. Lawand ne s'occupait jamais de payer les primes et les polices. C'était Me Massicotte qui payait cela et envoyait l'argent à Lawand. Il n'a jamais reçu d'avis de la Compagnie Globe and Rutgers, qu'elle discontinuerait sa police après le 2 février 1927. Cela est déjà arrivé, il y a deux ans, parce que la cabine de l'opérateur n'était pas conforme aux règlements, mais à ce sujet Lawand s'est conformé aux règlements.

Des compagnies ont déjà aussi refusé d'assurer: Lawand, donnant comme raison sa nationalité étrangère, mais il y a de cela quelques années.

LEOPOLD CHAMPAGNE

Le témoin qui est ensuite appelé, est Léopold Champagne, placier au théâtre Laurier-Palace, demeurant à 2395 rue Ontario-Est.

Champagne déclara qu'il était là au moment du feu. Toutes les portes de sortie étaient ouvertes. Il était ordinairement placier en bas, mais ce jour là il monta en haut pour remplacer un placier malade. Il arriva en haut cinq minutes avant que le feu commence. Il travaillait du côté ouest. Ce fut lui qui fit descendre les enfants tranquillement dans l'escalier ouest. Lorsque son escalier fut vide, il remonta pour aider à éteindre l'incendie. Il alla chercher l'extincteur chimique dans la cabine de l'opérateur. Son extincteur fonctionnait, mais il ne sait si les deux autres fonctionnaient. Le gardien de nuit qui balait la nuit est un Polonais dont le premier nom est John. C'est tout ce qu'il sait de lui. Tous les sièges étaient occupés lorsqu'il monta au balcon. Il y avait beaucoup d'enfants debout, mais plutôt en avant. En arrière, c'était plutôt des grandes personnes, dit-il. Il voyait cette trappe pour la première fois lorsqu'il alla aider à Carrières et à Lavigne à éteindre l'incendie. Il dit qu'il a jamais annoncé sur la scène que les cinquante premiers enfants qui arriveraient à la représentation seraient admis gratuitement. Il n'a pas en connaissance d'enfants assis dans l'allée. Il ne sait pas non plus si la trappe servait à mettre les poussières balayées.

M. JAMES McISAAC

Le chef inspecteur du service de Prévention des Incendies, M. James McIsaac, est ensuite appelé. M. McIsaac alla à ce théâtre il y a seulement deux ans. C'était pour s'assurer si la cabine de l'opérateur était en conformité avec les règlements municipaux. Il prit une poursuite contre Lawand quand il fit construire la cabine, parce que Lawand ne se rendit pas immédiatement à son avis. Il a deux hommes, Lavergne et Desjardins, comme inspecteurs de théâtres. Il ne laisse jamais émettre une licence de théâtre à moins d'avoir le certificat de la Canadian Fire Underwriters Association.

Le rapport au sujet du Laurier Palace était acceptable comme cinéma mais non comme théâtre et une licence fut donnée à Lawand parce qu'il avait fait sa demande comme cinéma et non comme théâtre. C'est seulement depuis l'incendie que M. McIsaac apprit qu'il y avait des décorations mobiles dans ce théâtre. Le 27 mai 1925 il a fait condamner Lawand à \$28.70 après une action qui avait été prise contre lui. Il le poursuivit ensuite en vertu du règlement 289, art. 6, et perdit la cause devant le coroner. C'était au sujet de la boîte qui doit renfermer l'appareil cinématographique. Il était seul à faire la cause alors que quatre ou cinq témoins virent témoigner disant que la nouvelle boîte n'était pas aussi bonne que la première.

Il le poursuivit ensuite parce que son passage de cour, qui donnait sur la rue Rouville et était une sortie pour les gens, était bloqué par une vieille voiture et une autre voiture en partait, ne laissant que vingt-sept pouces pour laisser passer le flot de la foule. Lawand déclara que c'était son voisin qui avait mis ces voitures là et qu'il avait son droit de passage. C'était donc à lui de le faire valoir et Lawand perdit en cour de Record et dut payer dix dollars et les frais. Il poursuivit ensuite son voisin et la cause est encore pendante en Cour Supérieure. D'après la demande de licence il a toujours considéré le Laurier Palace comme un cinéma et non comme un théâtre.

Le règlement 337 ordonne des rangées des allées de côtés et M. McIsaac dit qu'il y en avait six et d'autres cinq. Ce n'est pas M. McIsaac qui fait fermer un théâtre, mais le chef des pompiers, son chef immédiat. Il peut le faire fermer sur sa recommandation cependant et il en a déjà fermé à la demande du chef des pompiers. Il ne fit aucun rapport contre le Laurier Palace parce qu'il considérait qu'il était un cinéma et on ne l'avait jamais informé que l'on donnait du théâtre.

Me Germain: — La personne qui demande une licence de cinéma et donne du théâtre viole la loi?

"Oui, monsieur. Quand un théâtre ne donne rien que du cinéma il n'est pas nécessaire qu'il soit à l'épreuve du feu, mais pour donner du théâtre, il le faut absolument pour la scène. M. McIsaac se dit d'opinion que sur un seul théâtre en ville ne se conforme au règlement 829 concernant la boîte qui doit renfermer l'appareil cinématographique. Chaque (à suivre à la page 9)

Ghas. C. de Lorimier

TEL. BELL EST 1364.
Vieux Notaire et Artificier.
1603 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Spécialité: Tributs floraux, funéraires.

DECES

AUGER — A Victoriaville, le 22 du courant, à l'âge de 75 ans, est décédé J.-Z. Auger, marchand.

Avis des funérailles plus tard. 227-2-27